

X69-ACL6- Ateliers Constituants Lexicaux

Émission du 27/10/2025 sur DDs Médias
https://democratiesdirectes.org/index.php/dds-medias/#acl6
Musique : Kipling – Carmin. D
https://hyperfollow.com/carminD

Résumé par IA

L'émission s'articule autour du thème « Médias et journalisme » dans la perspective de la démocratie directe et des institutions citoyennes. Étienne Chouard lance la réflexion en insistant sur l'urgence de « reprendre le pouvoir » sur les médias pour installer une démocratie réelle. Il dénonce la concentration médiatique entre les mains des plus riches et l'asservissement des journalistes au pouvoir politique et économique, évoquant la nécessité de transformer les médias en SCOPs ou d'autres formes de structures indépendantes de toute mainmise capitaliste.

Amélie Ismaili, invitée principale avec une expertise dans le secteur des médias, exprime l'importance d'une pluralité effective, tout en soulignant qu'un profond changement culturel et institutionnel doit accompagner la reprise des médias par le peuple. Elle distingue entre les journalistes alignés sur la doxa dominante et les « petites mains » sincères, peu considérées mais récupérables pour un travail honnête d'information si un rééquilibrage d'intérêt collectif voyait le jour.

La discussion glisse vers la question de la chaîne de commandement, désignée comme cause structurelle de la manipulation et du conformisme journalistique. Kali et d'autres intervenants suggèrent que détruire cette chaîne de commandement permettrait l'émergence d'un vrai journalisme d'enquête. Plusieurs exemples sont donnés de journalistes ou éditorialistes visibles, mais peu suivis par le public lorsque privés des relais institutionnels.

Olivier, ingénieur retraité, partage un point de vue critique sur l'évolution des médias, constatant une perte de place des véritables experts au profit d'une « kakistocratie » où

domine l'incompétence. Il défend un retour à la valorisation d'experts divers issus de la société civile, en opposition à la monopolisation médiatique de la parole « experte ».

La question du fact-checking est débattue : Amélie met en garde contre le « fact-checking institutionnel » pratiqué comme une technique d'imposition d'une vérité officielle, pervertissant la notion même d'expert et étouffant le débat contradictoire. Étienne Chouard amène la référence de la démocratie athénienne et de l'iségoria, expliquant que tout citoyen doit pouvoir exposer publiquement ses idées, et que seule la confrontation d'experts différents élève l'intelligence collective.

L'atelier discute de la définition même du journaliste : pour Étienne Chouard, il s'agit avant tout d'un « inquisiteur du pouvoir » et d'une « sentinelle du peuple », tandis qu'Amélie préfère une conception plus ouverte, envisageant aussi le journaliste comme vecteur de pluralité démocratique et non uniquement de contre-pouvoir.

La réflexion aborde également le contrôle des médias, la place des lanceurs d'alerte, et la nécessité constitutionnelle d'assurer l'indépendance rédactionnelle par des modèles coopératifs et un financement fléché directement par les citoyens via l'impôt. Les intervenants imaginent des solutions comme une « chambre de contrôle populaire des médias » et défendent le droit de réponse ou de contestation obligatoire dans toute publication d'information.

Enfin, l'émission s'interroge sur la nature même du « fait » journalistique, sur le piège de la distinction entre fait et opinion, et sur la transparence nécessaire du processus d'élaboration de l'information. L'importance de l'honnêteté intellectuelle et de la redevabilité envers le public est réaffirmée, avec la pluralité réelle comme garantie ultime d'un journalisme démocratique.

L'émission se clôt sur la mention d'un second volet à venir et sur l'appel à poursuivre la réflexion collective et citoyenne sur le rôle des médias dans l'avènement d'une première démocratie authentique.

Verbatim brute

Stéphane Bernard (2:10 - 2:23)
Bonsoir à tous et bonsoir à toutes et toutes seules. Amélie est la seule femme de cette émission. Il y a beaucoup de testostérone dans la réflexion politique malheureusement.

Amélie Ismaïli (2:23 - 2:29)
On pourra changer ça, mais on n'applique pas encore la parité. C'est pas grave.

Stéphane Bernard (2:34 - 4:13)
Merci à toutes et à tous d'être ici pour le X69, 69e programmation et surtout l'ACL numéro 6, puisque Étienne Chouard nous fait le plaisir de nous accompagner avec l'initiative citoyenne de démocratie directe que nous avons initiée il y a un peu plus d'un an avec mon alter ego ami et sans qui rien ne fut possible, Kali, ici présent. Et puis nous avons aussi avec nous des gens de l'AMDF, l'Association des mairies démocrates de France, pour laquelle nous avons la chance aussi d'avoir Étienne et Amélie au sein du comité d'éthique. Donc on est en famille ce soir.

On espère aussi que la famille s'agrandira rapidement et puis nous accueillons aussi Fred, de la RAC, à qui nous avions dédié une émission, la numéro 13, pour ceux que ça intéresse sur le site de democracydirecte.org avec des S, où nous avions expliqué ce qu'était la RAC. Et comme nous parlons ce soir de médias et de journalisme dans un atelier lexical constituant aussi, puisque Étienne a voulu aussi qu'on enquête un petit peu sur l'étude de ces émissions où on ne faisait que du lexical, nous ferons aussi un petit peu de constituant ou peut-être beaucoup. Alors je ne sais pas comment Étienne voudra présenter la chose,

puisque c'est le maître à bord du bateau.

On va se concentrer nous sur la régie, sur l'accompagnement. On va commencer d'abord par saluer ces dames très rapidement.

Amélie Ismaïli (4:17 - 6:56)
Bonjour, bonjour Stéphane et bonjour à tout le monde. Bonjour à Rémi, bien sûr bonjour à Étienne. On a eu le temps de se voir avec Étienne pour discuter un petit peu de la préparation de cette émission qu'on a dû repousser la semaine dernière en cause d'une problématique cloud, qui pour moi est aussi un sujet intéressant, parce que ça montre aussi notre dépendance à certaines technologies sur lesquelles nous ne sommes pas souverains.

Et aujourd'hui je pense que l'idée, grâce à l'association des mairies démocrates de France, dont j'ai le plaisir de rejoindre le comité d'éthique, c'est de discuter en fait pourquoi on parle d'atelier constituant, parce qu'il faut vraiment commencer à penser constituant. Et la question des médias est pour moi, et je pense pour beaucoup de personnes qui sont autour, une question primordiale. Je me demande même si ce n'est pas la question primordiale, puisqu'on ne fera pas, on ne changera pas de régime ni de, on ne changera pas de système si on ne reprend pas le pouvoir sur les médias.

Et le pouvoir, quand je dis nous, c'est bien sûr le peuple, il faut vraiment reprendre ce pouvoir-là sur les médias. Actuellement, les médias, ce qu'on appelle les médias dominants, alors quand on parle de médias dominants, ça prend, ce n'est pas uniquement les grands titres de presse, c'est l'ensemble des médias, y compris les plateformes de réseaux sociaux, qui aujourd'hui heureusement nous permettent d'avoir cette liberté de parole ici. Mais on voit que c'est quand même une liberté qui est parfois limitée, qui peut être très facilement censurée, et il faut utiliser les outils qu'on a à notre disposition pour pouvoir un peu reprendre cette parole médiatique.

Mais en dehors de ça, malheureusement, la parole médiatique est confisquée par une sorte d'oligarchie, ou en tout cas des personnes soumises à une oligarchie. Et ce sont ces personnes-là qui désinforment la population pour pouvoir maintenir le système. Donc ce soir, ce qui sera intéressant de voir, c'est comment on peut reprendre ce pouvoir-là.

Et pour ça, ça passe évidemment par un processus constituant. Et je laisse la parole à Étienne, je pense qu'il pourra en parler mieux.

Etienne Chouard (7:02 - 25:44)
Alors en fait, quand on s'occupe de souveraineté, quand on s'occupe de démocratie et donc de souveraineté populaire, on s'est hissé d'un cran par rapport à tout ce dont on parle à la télévision et dans les médias, dans les journaux actuels. On s'est hissé au-dessus parce qu'on cherche à comprendre et à décider qui décide. Et ce n'est pas la peine de développer, mais en démocratie, celui qui décide, c'est le peuple.

Ce sont les citoyens qui sont les législateurs, qui sont les décideurs. Ce sont les citoyens, c'est-à-dire les êtres humains, qui font partie du pays, qui vont donner leur opinion et leur opinion va devenir la loi. Et il y a vraiment une série, pas très grande, peut-être une dizaine, maximum une quinzaine de points, qui sont des sujets de réflexion constituant, vous voyez, qu'est-ce que nous présentement voulons-nous ?

Est-ce qu'on veut des maîtres ou des serviteurs ? Est-ce qu'on veut les tirer au sort ou les élire ? Est-ce qu'on veut qu'il nous prépare les lois et c'est nous qui les votons ?

Ou est-ce qu'on veut qu'ils votent toutes les lois à notre place, qu'ils nous infantilisent comme aujourd'hui ? Quel genre de monnaie voulons-nous ? Quels sont les juges que nous voulons ?

Quelles sont les forces armées que nous voulons ? Quelle est la participation des citoyens aux différentes forces armées que nous voulons ? J'égrène les points qui me viennent à l'esprit, je vais peut-être en oublier, ce n'est pas très important, mais vous voyez, en fait, on a une série de sujets de conversation constituants parmi lesquels certains sont plus importants que d'autres.

J'ai gardé le meilleur pour la fin dans les sujets constituants, donc je continue. On a parlé du processus législatif, quel rôle jouent les représentants dans le processus législatif ? Est-ce qu'ils font tout pour prendre leur place et donc qu'ils nous infantilisent et nous rendent incapables ?

Ou bien est-ce qu'ils nous préparent les lois, ils nous les présentent et ensuite c'est nous qui votons ? C'est à nous de décider ça. Pour l'instant, on n'a jamais fait, mais si on y réfléchit, il n'y a pas de raison que ce soit les représentants qui décident les règles de la représentation.

Et puis, sur les sujets les plus importants, on a parlé de la monnaie, on a parlé du tirage au somme, mais les plus importants, c'est la procédure de décision, je pense au référendum d'initiative citoyenne, vous allez voir que je vais en parler. On ne devrait pas en parler aujourd'hui, puisque si on décide de parler des médias, c'est un autre sujet, mais je vais précisément les connecter. Et puis, dans les sujets constituants, il y a aussi le contrôle des pouvoirs.

Le contrôle des pouvoirs, on pourrait le même mettre avant, parce que c'est moins important que le référendum d'initiative citoyenne, mais on est dans les sujets super importants. Monnaie, contrôle des pouvoirs, référendum d'initiative citoyenne, c'est-à-dire pouvoir populaire, institution d'un pouvoir populaire, c'est l'enjeu de la libération. Mais juste devant, rendez-vous compte que je mets le sujet dont on va parler ce soir avant tous ces sujets-là, et vous allez comprendre pourquoi.

Puisqu'il est question, en démocratie, de donner du kratos, donc du pouvoir, au démos, au peuple, puisqu'il est question de rendre à notre opinion, à nous les représentés, à nous les citoyens, il est question de donner à notre opinion une puissance politique de changer les choses, donc avec un risque de se tromper. Évidemment, tous ceux qui décident prennent le risque de se tromper, enfin ça c'est une banalité. Tous ceux qui prétendent qu'ils vont moins se tromper que les autres sont des imposteurs, enfin c'est des fanfarons, comme on dit.

Dans le milieu, on dit fanfaron, il faut se mettre avec ça. Mais c'est pas sérieux, enfin bien sûr, tout le monde va se tromper, c'est pas grave. Et donc, puisqu'on va donner le pouvoir à l'opinion, puisqu'on se prépare psychologiquement avec un processus constitution populaire, on se prépare à rendre le peuple souverain, c'est-à-dire décideur, c'est-à-dire législateur, il est, il faut trouver un mot plus important qu'important, il est essentiel, mais il faut trouver un mot plus important qu'essentiel, il est absolument prioritaire et décisif, super important, que cette opinion soit correctement éclairée avant de s'exprimer. On ne va pas légiférer par sondage en demandant aux gens leur avis sur des sujets dont ils ignorent tout.

Et donc, très très important que l'opinion soit correctement éclairée avant de s'exprimer et de décider. Parce que si nous décidons, après avoir été totalement désinformés par les médias des riches, par les journalistes au service des plus riches, au service des multinationales et des banquiers, mais ces gens-là se sont donné les moyens de nous mettre la tête à l'envers et de nous conduire à voter contre nos intérêts, ce qui va être plus grave encore qu'aujourd'hui, parce qu'aujourd'hui, on est comme enseveli par les lois scélérates.

Tous les jours, on en a deux ou trois, c'est effrayant, des trahisons économiques, politiques, en droit du travail, monétaires, c'est effrayant, par bois de décret, on a sans

arrêt des trahisons, mais ces lois sont d'origine scélérates. Nous sommes dirigés par des traîtres et quand on aura prouvé leur trahison, prouvé leur félonie, on pourra invalider toutes ces lois facilement, c'est facile de combattre contre elles, mais imaginez que toutes ces lois scélérates, nous les ayons votées, circonvenues, trompées par les médias menteurs. Pour moi, les médias actuels, les grands médias, ce qu'on appelle les grands médias mainstream, c'est un robinet, un mensonge, ouvert à fond toute la journée, jour et nuit.

Et trompés par ces médias, imaginez que nous nous en venions à voter nous-mêmes ces lois scélérates, convaincus d'avoir raison par le mensonge quotidien, mais ce serait très très dur d'en venir à bout, ce serait très très très dur de se battre contre ces lois scélérates, parce qu'on nous dirait « mais attendez, vous êtes en train de résister aux souverains, à la population, restez chez vous, taisez-vous, ou bien on vous enferme, ou bien on vous déporte, ça va être plus facile de se débarrasser des opposants politiques ». Donc, il est à mon avis, j'ai trouvé le mot important, vital, il est vital de mettre en premier dans les mutations, dans la transformation, l'outil d'information, l'outil d'éclairage de l'opinion. Donc, le sujet qu'on va évoquer, d'abord sur le plan lexical, mais à mon avis, il faudra en dire quelques mots sur le plan de l'organisation ensuite constituante, c'est-à-dire qu'est-ce qu'on fait avec les médias.

Alors, peut-être qu'on n'aura pas le temps, on verra, peut-être que c'est le début d'un chantier qui va ensuite continuer. D'une façon générale, je voudrais éviter que nos réunions prennent une espèce d'emphase, d'organisation au millimètre, qui décourage les gens d'en faire autant. Parce qu'idéalement, ce que je voudrais, c'est donner l'exemple de conversation constituante.

Au début, on devait être Amélie et moi, bien sûr, on est plus nombreux, ce n'est pas grave, on peut être au troquet, on sort du boulot, là, on vient de déjeuner, et puis c'est le moment du café, on a une demi-heure, là, et on peut parler entre nous, on peut avoir une conversation constituante. Et je voudrais cette fois et d'autres fois, ça peut être sur le plan lexical comme on a fait aujourd'hui, mais ça peut être sur tous les autres sujets constituants, je voudrais aider les gens à comprendre que ce n'est pas compliqué en fait, il s'agit juste de ne plus parler de ce dont on entend parler à la télé, il ne faut plus parler de ça, parce que ça vraiment, c'est ad nauseam, c'est jusqu'à la nausée, jusqu'à vomir, ça suffit, les lois scélérates, le constat des lois scélérates et le détail des lois scélérates, ça va, ça devient même lassant, c'est-à-dire qu'on n'a plus assez d'énergie pour se révolter tellement il y en a tous les jours, alors qu'on ne s'occupe jamais de l'évasion de la prison. C'est un des sujets dont j'ai déjà pas mal parlé avec Amélie, dont j'essaye de parler avec Idriss, je ne crois pas qu'il ait le temps de m'entendre en ce moment, mais si quelqu'un peut lui passer le message, ce serait vraiment chouette. Il me semble que nos médias, nos petits médias, c'est-à-dire ceux qui jouent vraiment le rôle de journaliste, ne devraient pas se cantonner à ce rôle essentiel que je viens de décrire, qui est celui de l'éclairage de l'opinion, mais à mon avis, il y a un deuxième rôle tout à fait central et qui lui aussi est premier, c'est que les journalistes devraient nous habituer, habituer les gens, habituer leurs auditeurs à penser en souverain, c'est-à-dire à penser en constituant, en employeur des représentants. Parce que je vais prendre le cas d'Idriss, que j'aime beaucoup, c'est quelqu'un que je trouve admirable et j'ai envie de lui faire un reproche, mais affectueux, comme à un frère.

Tous les jours, il fait, comme les autres médias, les autres médias, petits médias, qu'on appelle petits médias, mais qui sont les vrais médias, les vrais journalistes, comme les autres vrais journalistes, comme Toxin, Le Canard réfractaire, Alexis Poulin, Le Monde Moderne, etc. Il y en a une quinzaine qui sont vraiment bien des amis du peuple, comme était Marat pendant la Révolution française. Aujourd'hui, pour l'instant, à mon avis, il faut que ça change et je ne sais pas comment le faire, je ne sais pas comment l'écrire dans la Constitution.

Pour l'instant, dans les textes que je vous ai mis dans le document partagé, je n'ai pas

intégré ça. Pour moi, ça m'est apparu cet été, à la fin de l'été, m'est apparu le rôle historique de nos médias, de nos journalistes, les vrais, je parle des petits, pas des faux, leur rôle historique dans l'évasion de la prison politique dans laquelle nous sommes. Je pense qu'ils ont non seulement, alors ce n'est pas à moi de fixer leurs devoirs quand je dis qu'ils ont le devoir, c'est ma façon de voir les choses, je ne veux pas vous donner d'ordre, je ne veux pas leur donner d'ordre, ce n'est pas ça du tout, il ne faut pas le prendre comme ça, mais il me semble que, je vais me mettre avec d'ailleurs, parce que je me vis moi comme un journaliste, dans la définition, vous allez voir qu'on va donner, un journaliste, pour moi, c'est une sentinelle du peuple, ce n'est pas du tout un reporter de foot. Le reporter de foot, vous trouvez un autre mot que journaliste, parce qu'il n'est pas inquièteur de pouvoir du tout quand il commente le foot.

Pour moi, un journaliste, c'est un inquièteur de pouvoir, c'est quelqu'un qui conteste l'adhoxa du moment, qui conteste le discours dominant et qui résiste au pouvoir, qui résiste à l'oppression et qui en fait, c'est un ami du peuple. Donc, le reproche que je ferais à ces médias, nos médias, nos journalistes, qui sont les amis du peuple, c'est qu'ils ne font qu'une partie du boulot, qui est importante, qui est de faire comme ce que font les médias mainstream, c'est-à-dire qu'ils parlent des sujets législatifs, sauf que les médias mainstream n'arrêtent pas de nous mentir et de nous développer le message des gouvernants, le message des oppresseurs, le message des dominants du moment. Et ce que font nos médias à nous, nos journalistes, c'est qu'ils remettent la vérité à la place du mensonge. C'est super important de faire ça, on est d'accord ?

C'est super important. Mais c'est insuffisant, parce que si on fait ça, on va rester en prison jusqu'à la nuit des temps. On ne va jamais sortir de prison.

Voilà, on ne va jamais sortir de prison. C'est ça qui m'est apparu à la fin de cet été. Je ne pouvais pas voler, je me suis fait mal en vélo et je ne pouvais pas voler, donc j'avais plus de temps.

Et m'est apparue la responsabilité historique des médias, des vrais médias, des vrais journalistes, à ne pas parler que des sujets législatifs, à ne pas faire que nous informer, mais en même temps à nous habituer à devenir constituants, c'est-à-dire des adultes politiques, des souverains. Il me semble idéalement que chaque média, je parle des vrais médias, de nos journalistes, chaque média devrait avoir dans sa grille de programmes, tous les jours un peu. Je ne vous dis pas de remplacer vos programmes par ceux que je vous suggère, je vous demande juste d'intégrer dans vos programmes et dans votre tête d'abord, et ensuite dans vos programmes, de façon à pouvoir donner l'exemple ensuite des activités constituantes, parce que les gens sont mimétiques, nous sommes des animaux mimétiques et nous allons faire comme ce qu'on voit faire à la télé, ce qu'on voit faire dans les journaux, et ce qu'on voit faire dans nos médias, nos médias, je le précise à chaque fois parce qu'il y a une ambiguïté, les grands médias s'appellent médias alors qu'en fait c'est la pravda des milliardaires, les journalistes de ces médias s'appellent journalistes alors que je pense que c'est une imposture, ce ne sont pas des journalistes, ce sont des amis du pouvoir, donc il y a une contradiction dans les termes, un journaliste c'est un adversaire du pouvoir, c'est un inquièteur du pouvoir, et donc il me semble que c'est nos médias, nos journalistes, les toxins, le média, le BLAST, BAM, Élucide, le saccaire francophone, j'en oublie, je dis ça comme il vient, le grand soir, toxin, omerta, les gens qui m'ont invité récemment me viennent plus facilement à l'esprit aussi, nexus bien sûr, françois, tous ces journaux, et j'en oublie encore quelques-uns, mais tous ces journaux, vous imaginez s'ils intégraient, je le fais avec nexus, chaque semaine maintenant je fais des ateliers constituants avec nexus à 17h, mercredi 17h on fait des ateliers constituants, c'est vachement bien, c'est vachement bien, je pourrais en faire avec d'autres, je peux pas en faire avec tous, parce que je peux pas faire que ça toute la journée, encore que c'est à se demander si je suis pas prêt à faire ça pendant les 2, 3, 4 premiers mois, le temps que ça prenne, parce qu'il y en a d'autres que moi qui peuvent venir et parler avec vous des sujets constituants pour, évidemment il faudrait déchoirdiser l'idée, mais je peux vous aider si vous voulez, pour commencer, je parle à la cantonade, à ceux qui m'écoutent ou qui

m'écouteront via le replay, ce qu'on fait avec nexus c'est formidable, nous donnons l'exemple de 2 ou 3 amis qui se retrouvent au café et qui, au lieu de parler de foot ou de télé, de couillonnade, de ce qu'on voit dans les journaux, parlent de la constitution, et imaginez que ça se multiplie et que partout dans les vrais médias, ceux qui réinforment la population, non seulement ils rétablissent la vérité à la place du mensonge, mais en plus ils préparent l'évasion, mais l'idée va grandir, vous allez énormément aider l'idée à grandir en faisant ça.

Tous les souverainistes, tous les penseurs souverainistes, il y en a plein, à gauche et à droite, à droite c'est plutôt les souverainistes de la souveraineté nationale, donc ils veulent sortir des organisations internationales qui ont manifestement été faites pour museler les populations au dernier degré, mais ils restent dans le processus, dans les procédures de l'élection et donc de la démocratie représentative, qui est une impossibilité dans les termes, qui est un oxymore, mais ils sont plutôt de ce côté-là.

Et puis ceux de gauche, normalement les souverainistes de gauche devraient défendre la souveraineté populaire, c'est-à-dire la démocratie. Et ces gens-là en fait, ils ont une réflexion intéressante sur la souveraineté, mais elle est complètement indigente sur le plan des conditions d'advenu. Comment pensent-ils, ces souverainistes, que la souveraineté va arriver ?

Pas un mot sur le processus constituant et encore moins sur le processus constituant populaire. Tous ces gens-là sont prêts à élire l'Assemblée Constituante. Bref, ces gens-là, donc les intellectuels qui réfléchissent à la souveraineté, voyant les médias, leurs médias, nos médias, les vrais médias, les vrais journalistes, intégrés petit à petit et tous un peu d'activité intellectuelle constituante, en donnant l'exemple pour que les gens, les auditeurs, s'habituent en fait au lexique constituant, à la hauteur de vue que donne la réflexion constituante, s'habituant à ça, deviennent à force de penser en souverain, ils vont se mettre à agir en souverain, donc ils vont organiser des ronds-points constituants, à la gilet jaune, mais pas n'importe quel rond-point, des ronds-points constituants, c'est-à-dire en hissant les exigences à un niveau au-dessus. Une fois qu'on sera souverain, on n'aura même plus besoin de manifester, nous allons voter nous-mêmes les lois. Prendez-vous compte de ça.

Et puis ils peuvent aussi, ils pourront ensuite aussi agir en souverain en organisant par exemple des riques sauvages un peu partout dans le pays. Mais tout ça va pouvoir advenir à grande échelle parce que les médias, les vrais médias, les journalistes, les vrais journalistes, nos amis, les amis du peuple, vont intégrer dans leur tête leur rôle, leur responsabilité dans la mutation constituante, qui va à mon avis émanciper, toute l'humanité va s'émanciper grâce à cette idée.

Stéphane Bernard (25:44 - 26:54)
Alors moi j'aurais une question et je veux t'interrompre pour donner la parole à Amélie justement. Parce qu'évidemment, tu parles de la responsabilité des journalistes, nous n'en sommes pas, nous sommes des citoyens militants, un petit peu comme toi, même si toi, comme je dis souvent, tu seras peut-être partie de ceux qui rentreront dans l'histoire, à nous de choisir si ce sera la petite ou la grande histoire, chacun fera ce qu'il voudra. Mais moi je vois dans le journalisme et dans le métier de journalisme aussi une forme d'obligation de capter l'attention du public et est-ce que l'atelier constituant, est-ce que le travail constituant, est-ce que la référence constituante est vraiment quelque chose qui peut capter et faire qu'un journaliste ou un média soit et devienne pertinent au quotidien ou dans une récurrence plus ou moins rapide. On va poser la question à la professionnelle qui est ici, Amélie, ce serait intéressant qu'elle rebondisse à ce sujet parce que je voyais que justement tu voulais intervenir.

Amélie Ismaïli (26:54 - 32:24)
Oui, parce que j'ai déjà eu cette conversation et je comprends ce que veut dire Étienne, je vais défendre un peu ma chapelle, entre guillemets. Je ne suis pas, alors ça peut arriver,

c'est très rare, mais je ne suis pas entièrement d'accord avec toi Étienne quand tu dis que les médias alternatifs que tu as cités, notamment Idriss, Toxin, Omerta, etc., qui sont des médias sur lesquels moi-même j'ai intervenu et des médias que je connais, je ne suis pas d'accord avec toi quand tu dis qu'ils ne participeraient pas du tout au travail constituant parce qu'en fait en amont du travail constituant, déjà, qu'est-ce qu'on appelle un travail constituant ? C'est le fait de réfléchir à la constitution et c'est le fait surtout de penser en souverain. Je pense que justement des pronombres, parce que tu as parlé d'Idriss, alors déjà ça me gêne un peu mais parce qu'il n'est pas là, je pense qu'il répondrait très bien tout seul, mais pour parler d'Idriss, par exemple, il faut savoir qu'Idriss, pourquoi il s'est fait attaquer ?

Il s'est fait attaquer dès 2016. Les médias actuels servent, et c'est un sujet sur lequel on pourrait parler, servent à tuer, le mot n'est pas anodin, à tuer, c'est-à-dire ce qu'on appelle en anglais, c'est un concept angliciste, donc je regrette de le dire en anglais, mais on appelle ça un caractère assassination, c'est-à-dire qu'on va tuer quelqu'un, on va tuer la réputation de quelqu'un, parce qu'il a une parole dangereuse. Pourquoi Idriss Aberkan s'est fait attaquer ?

Je rappelle dès 2016, c'est-à-dire bien avant le Covid, ensuite après le Covid, bien sûr, mais bien avant le Covid, il s'est fait beaucoup attaquer. Parce que justement, il a écrit un livre qui s'appelle Libérez votre cerveau, et quand vous lisez le livre Libérez votre cerveau, vous vous apprenez déjà à penser en tant que souverain. C'est-à-dire que c'est vraiment de reprendre ce qu'on pourrait dire vulgairement « penser par soi-même », c'est-à-dire se refaire confiance en notre propre capacité de réflexion et d'opinion.

Je pense qu'il n'y a pas de démocratie, au sens noble, sans ça. Sans que le peuple ne retrouve cette confiance en sa capacité de penser, sa capacité de réfléchir et sa capacité surtout à décider ce qui peut être le bien et ce qui peut être le bien commun en société. Je crois que le processus justement de représentation et le processus d'élection sur lequel tu as, pour moi, mis la meilleure description du monde, et je crois que cette réflexion prend du temps avant de la comprendre, est justement cette idée que c'est de nous infantiliser.

Et le rôle des médias, ce qu'on appelle les médias mainstream ou autres, moi je parlerais plutôt de médias institutionnels, mais peu importe, ce qu'on appelle le rôle de ces médias, c'est justement de nous infantiliser. Dans les médias que tu as cités, par exemple, alternatifs, entre guillemets, il y en a encore beaucoup qui font cette infantilisation. Je pense notamment à Blast, un média comme Blast, qui fait beaucoup d'infantilisation, en divisant, en pratiquant des divisions ou autres.

Un média comme Toxin, par exemple, lui va faire, va être déjà dans ce processus constituant, au sens déjà où ils ont proposé de faire un RIC. Là, il y a une nouvelle formule qui propose de faire des RIC. Les citoyens, abonnés ou pas de Toxin, peuvent décider de certains thèmes qui seront sur Toxin, et je pense que c'est ce genre de média, c'est ce genre justement de modèle médiatique qui, en fait, nous apprend à penser en tant que souverain.

Après, si tu parles vraiment du mécanisme de pratiquer, d'écrire à la constitution, évidemment que c'est quelque chose d'important et évidemment qu'il faut que nous autres, on le fasse davantage, on le demande davantage et tout. Mais si on le faisait systématiquement, déjà on passerait de média à vraiment militantisme politique, même si la frontière, elle est toujours très poreuse, évidemment. Mais je crois qu'il y a aussi un rapport de séduction.

Alors, attention, la séduction, ce n'est pas forcément quelque chose de mauvais, mais il faut qu'il y ait un plaisir aussi à écouter, à regarder les médias alternatifs. Et le processus constituant, s'il est répétitif et systématique, il va peut-être moins générer ce plaisir. Je pense que ça doit être une mécanique parmi d'autres, mais que de manière générale, le rôle du média alternatif, ou en tout cas du vrai journalisme citoyen, c'est justement de

penser en souverain.

Et je crois que, je pense beaucoup, que c'est ce que font tous les jours les médias alternatifs sur lesquels tu fais ces reproches. Voilà.

Etienne Chouard (32:26 - 32:48)
Est-ce que, je vais te reposer une question presque tout de suite, est-ce que, c'est toi à nouveau qui va reparler, mais si le processus constituant, alors c'est marrant parce qu'on en est loin puisqu'on n'en parle pas du tout pour l'instant sur les petits médias, on n'en parle pas du tout. Et tu me dis, si on en parle trop, ça va devenir répétitif. Oui, c'est vrai, peut-être, mais pour l'instant, il est question d'en parler juste un peu, mais imagine surtout que ça va être...

Amélie Ismaïli (32:48 - 33:10)
On en parle, je pense qu'on en parle quand même, on en parle pas mal, on en parle sur Toxin, on en a beaucoup parlé sur Toxin, Idriss en a parlé aussi, des médias comme Cercle Aristote en parlent très souvent. Voilà, il y a de questionner la Constitution, de qu'est-ce que va être la Constitution, c'est un sujet qui revient quand même souvent.

Etienne Chouard (33:11 - 33:13)
Ah oui, peut-être que je ne les écoute pas assez.

Stéphane Bernard (33:13 - 33:32)
Je me permets de vous interrompre, Kali a quelque chose à dire et je voudrais juste faire une remarque. Le média que tu as cité, Blast, est comme par hasard le seul qui est subventionné. Exactement.

Est-ce qu'il faut y voir un rapport de cause à effet ? Je laisse la parole à Kali.

Amélie Ismaïli (33:32 - 33:34)
Ouais, ouais, ouais, je répondrai après.

Kaly (33:35 - 33:37)
Non, mais vas-y Amélie, réponds pour Estorade.

Amélie Ismaïli (33:37 - 36:15)
Non, non, non, ce que je veux dire, et d'ailleurs, je pense que ce serait intéressant que la conversation arrive plutôt que... Je ne m'attendais pas à ce qu'on démarre direct sur peut-être de faire une critique des médias alternatifs. Je crois qu'il y a déjà beaucoup de choses à dire, d'abord, sur...

Justement, pour penser en tant que constituant, c'est pour démarrer ce processus constituant, puisqu'on est là pour ça, tu vois. Je crois qu'il y a déjà beaucoup de choses à dire sur le diagnostic, parce que je pense que le diagnostic est important aussi. Déjà, ce diagnostic de qu'est-ce qu'on peut considérer comme un média alternatif et qu'est-ce qu'un média qui travaille pour le pouvoir, ce qui est pour moi un contre-média, puisque le terme média, il faut quand même le rappeler, à l'origine du mot médium, c'est ce qui transmet, c'est ce qui forme le citoyen, c'est l'intermédiaire entre le citoyen.

C'est un mot très noble à la base, le média. Là, on n'a pas des médias, on a des contre-médias. On a justement des organes qui infantilisent le citoyen.

Donc, je crois que justement, ce qui pour moi permettrait de distinguer ce qu'est un journalisme citoyen de qu'est-ce qu'un organe du pouvoir, c'est de montrer qu'il y a... C'est justement quelqu'un qui nous apprend à penser souverain, à penser souverain. Et je crois qu'un média comme Blast, par exemple, c'est un média qui n'apprend pas justement à penser souverain.

C'est un média qui peut faire du bon journalisme, qui va faire parfois des bonnes enquêtes, etc. Mais qui va quand même toujours montrer qu'il y a une partie du peuple avec lequel on ne peut pas s'accorder, avec lequel on ne peut pas discuter. C'est notamment tous ceux qu'on va étiqueter d'extrême-droite, etc.

Je crois que les médias qui ont ce prisme-là ne sont pas des médias démocratiques, au sens noble du terme. Puisque par définition, si on veut la démocratie, on veut pouvoir justement la parole du peuple à tous. Et ces médias-là, en plus de ça, un média comme Blast, c'est un média qui, par ailleurs, va inviter des gens comme Julien Pain, va parler de désinformation russe, de désinformation de antivax ou autre, et ne va rarement parler de désinformation du service public, qui est pour moi le principal organe de désinformation actuelle.

Donc c'est pour ça que je critiquais Blast. Maintenant, je vais laisser Kali, j'espère que j'aurai répondu un peu mieux à cette question.

Kaly (36:17 - 40:21)
Votre échange est très intéressant, et en fait j'avais envie de réagir à quelques éléments qui ont été donnés. Déjà, effectivement, comme le dit Étienne, il ne peut y avoir de prise de décision sans information, quel que soit le domaine, qu'on soit dans l'entrepreneuriat, qu'on soit dans quoi que ce soit. Il y a une schématisation que j'ai essayé de donner à des enfants, c'est que, imaginez-vous être dans une pièce dans laquelle il n'y a aucune lumière qui rentre, vous ne pouvez pas décider vers où vous vous déplacez.

Et l'information, c'est la lumière qui éclaire l'espace, qui permet de décider comment je vais me déplacer dans l'espace. Eh bien, c'est exactement la même chose aujourd'hui, c'est qu'un citoyen, quand bien même aurait-il le pouvoir de se déplacer, quand bien même serait-il en dehors de frontières qu'on peut assimiler à celle d'une prison, s'il n'est pas correctement informé, s'il n'a pas la capacité de voir son environnement, il ne pourra pas se déplacer dans cet environnement. Donc, c'est effectivement, comme le disait Étienne, un point très important.

Maintenant, il y a un autre aspect sur lequel je voulais revenir et avec lequel, justement, là, en opposition, je ne suis pas forcément d'accord avec la vue d'Étienne, qui est de demander aux journalistes, en l'occurrence, c'était les journalistes qui étaient pointés du doigt, mais même les médias, d'avoir une fonction qui dépasserait leur fonction naturelle. Dans ces ateliers constituants, généralement, on présente les définitions des termes que l'on va essayer de définir, à savoir ceux de médias et de journalisme, mais c'est amusant parce que j'ai revu il n'y a pas très longtemps un extrait d'un film, dont j'ai oublié le nom, où on voit Yves Montand qui s'intéresse sur comment le totalitarisme peut se mettre en place, et la personne qui lui répond, c'est très simple, le totalitarisme, c'est chaque individu qui ne va faire que ce qui est de son ressort. C'est-à-dire qu'en fait, on va avoir le policier qui ne va arrêter sur un ordre quelqu'un, et lui, il n'a fait qu'arrêter la personne.

Et puis, on a le mécanicien des voies de chemin de fer qui lui va permettre à ce que cette personne soit transportée, et lui, il n'a fait que transporter la personne. Et puis ensuite, il y a le gardien du camp de concentration qui, lui, ne va faire que garder le camp, et ainsi de suite. Et on laisse effectivement, comme c'est précisé, aux plus brutaux, aux plus inconscients en quelque sorte, les rôles les pires.

Mais ça veut dire quoi ? Ça veut dire que nous devons aussi apprendre de ce qui fonctionne. Ce qui permet de mettre en place une mécanique qui est délétère, qui est vraiment néfaste au plus haut point, c'est le fait d'utiliser chaque individu, chaque maillon pour ce pourquoi il est fait.

Si nous arrivons à comprendre que le journaliste a une mission, et que si déjà il remplit bien sa mission, si le média a une mission et que déjà le média remplit bien sa mission, nous serons bien plus à même d'avoir une société qui fonctionne. Le souci, c'est que

comme notre société dysfonctionne totalement, on voudrait en quelque sorte que le journaliste ait des vertus qui dépassent sa fonction. On voudrait que les médias aient des fonctionnements qui dépassent en quelque sorte leur fonction initiale.

Et c'est là où je vais rejoindre aussi Amélie, c'est-à-dire que dans beaucoup de médias aujourd'hui qu'on appelle alternatifs, il y a un travail véritablement de transmission, de distribution de l'information pluraliste, vérifiée, validée avec des journalistes. Et du coup, on est d'autant plus à même d'aborder la question constituante, la distribution de l'information, que dans des médias qui ne sont que des outils de manipulation de masse et d'influence oligarchique et économique. Donc c'est pour ça que l'idée d'avoir un dépassement de fonction, je le vois très bien, je le comprends bien, mais finalement, est-ce que ça serait vraiment une solution ?

J'en suis pas persuadé. Parce que comme l'expliquait Amélie, si les médias n'étaient pas trop sur des notions constituantes, peut-être que finalement le public s'en détacherait en quelque sorte.

Etienne Chouard (40:23 - 45:03)
Non, mais il faut que je vous dise ça autrement, parce que c'est un malentendu. Evidemment, si les médias ne parlaient plus que de constitution, ça aurait un effet répulsif, mais on n'en est pas là pour l'instant. On n'a pas le spectacle d'atelier constituant avec une population qui se met à écrire des articles de constitution, qui se met enfin à devenir adulte politique.

On n'a pas ça du tout. On a quelquefois un média, comme le disait Amélie, quelquefois un média évoque la question et puis le lendemain, c'est oublié, on fait autre chose. Là, ce dont je vous parlais, alors peut-être on peut reprendre cette mission dont on parlait, dont tu parles Cali.

Pour moi, il y a deux missions. Les journalistes ont deux missions. Et là, j'ai besoin que vous m'éclairiez en me disant, en passant cette idée au feu de votre esprit critique.

Peut-être que je me trompe, que j'en oublie, que j'en ai trop, mais à mon avis, il y a informer, donc éclairer l'opinion sur les tenants et les aboutissants de chaque sujet politique, éclairer en montrant toutes les opinions, pas en masquant les opinions dissidentes comme le font les salauds qui tiennent les médias mainstream. Évidemment, il faut, à mon avis, pour éclairer l'opinion, il faut que chaque citoyen ait vu tous les arguments, y compris les arguments dangereux. Je suis désolé parce que qui décide qui c'est dangereux ?

Est-ce que c'est Blast qui va décider ce qui est dangereux ? Ça ne va pas du tout. Vous voyez ce que je veux dire.

Je prends Blast parce qu'on vient d'en parler, mais c'est vrai que je sens de mon côté, du côté d'où je viens, qui est de la gauche, je sens une arrogance et une espèce de racisme politique envers ceux qui ne sont pas de leur bord et qu'ils considèrent comme des sous-hommes avec qui il ne faut pas parler. Ce qui est la négation de la politique, ce qui est même antipolitique, ce qui est même, j'allais dire fasciste, j'exagère peut-être, mais en tout cas, c'est sur la voie. Parce que c'est terrible de considérer des gens comme tellement des ennemis qu'il ne faut pas leur parler.

Et s'il y en a parmi nous qui leur parlent, ça devient des traîtres. Quand je dis éclairer l'opinion comme fonction constitutionnelle que nous devrions écrire dans la Constitution, les journalistes ont une fonction qui est l'éclairage. Et l'éclairage, ça veut dire qu'il faut, elle est bonne ton image, d'une pièce sans lumière impossible de se déplacer, le média, c'est la lumière avant de décider, absolument.

Mais c'est une des fonctions. La deuxième fonction, qui n'est pas les ateliers constituants. Les ateliers constituants, pour moi, c'est une péripétie, c'est même pas une stratégie, c'est

une tactique dans la guerre que nous menons avant que nos communautés soient détruites, avant que l'oppression soit verrouillée.

Le fait que nous devrions parler de Constitution au lieu de faire comme les autres et de parler que de sujets législatifs, c'est tactique et je ne l'ai pas écrit du tout dans la Constitution, pour moi. La deuxième mission, mais c'est une mission fondamentale, j'aurais du mal à mettre l'une avant l'autre ou l'autre avant l'une, elles sont à égalité d'importance. La deuxième mission des journalistes, c'est d'inquiéter les pouvoirs.

Il ne s'agit pas seulement d'informer, il faut inquiéter les pouvoirs, il faut avoir le courage de penser contre les dominants du monde. C'est super important ça et c'est super important. Le média qui ne fait pas ça, à mon avis, ne devrait pas mériter le terme, le mot, l'étiquette journaliste.

Un journaliste, ce n'est pas seulement un informateur du peuple, ce n'est pas seulement un reporter, un intervieweur qui donne la parole à tous les experts, tu vois les experts des différents points de vue, c'est une chose de faire ça, mais le travail d'Amélie, d'aller inquiéter les pouvoirs, de montrer leurs intrigues, c'est super important. Est-ce que c'est plus important que déclarer l'opinion ? J'ai du mal à le dire parce que c'est tellement important de déclarer l'opinion avant de décider.

C'est la même chose.

Amélie Ismaïli (45:03 - 52:38)
Quand tu dis éclairer l'opinion, il ne s'agit pas de dire ce que doit penser l'opinion, ce que doit être l'opinion, c'est de donner les outils pour éclairer l'opinion. Informer, c'est une manière d'éclairer l'opinion. Je ne crois pas que ce soit uniquement pour te répondre, ça doit être de uniquement inquiéter le pouvoir.

Bien sûr, ça serait le rôle constituant, justement constitutif, d'un média, et ça je pense que c'est quelque chose qu'il faudrait mettre. Cette notion de quatrième pouvoir, elle est importante, mais c'est vraiment ça, c'est-à-dire la seule chose qui doit, entre guillemets, représenter le peuple, c'est le média dans sa diversité. Et justement, c'est pour cette raison que le média, et là c'est très important ce que je vais dire, doit avoir un contre-pouvoir.

Il faut que le peuple reste un contre-pouvoir au média. Même le jour où le peuple reprendra le pouvoir sur le média, il ne faut jamais, que le média prenne le pouvoir sur le peuple. Je ne sais pas si c'est clair ce que je dis, parce qu'il faut absolument qu'il y ait toujours un contrôle citoyen.

Ce qui se passe actuellement, déjà pour réfléchir à comment nous sortir justement de ça, il ne faut pas uniquement désigner l'ennemi. Si on dit l'ennemi c'est Macron, en fait on n'a pas fait le chemin, on n'a pas compris le chemin. Quelqu'un que j'aime beaucoup qui s'appelle Pierre Ébrugéron, il parle de Macron, il parle aussi de la machine à fabriquer les Macron.

J'aime beaucoup cette expression. Je pense que l'ennemi principal c'est aussi la machine à fabriquer les Macron. Et derrière la machine à fabriquer les Macron, il y a la machine qui a fait que les gens ont élu Macron.

Et si on va encore plus loin, c'est la machine qui consiste à faire penser aux gens qu'il n'y a que l'élection qui est la démocratie. Et je pense que là-dessus tu me rejoins Etienne. Donc il faut aussi, je crois que le rôle d'un média c'est aussi à apprendre à penser contre soi-même, c'est terrible à dire, en tout cas à faire éclater des refus.

Et la première chose qu'il faut pour moi détruire, je dis bien détruire quand on parle des médias et du journalisme, c'est de penser que le journaliste est un expert de l'opinion. Cette notion d'expert, il faut la détruire. Ça c'est mon avis.

Alors là c'est mon opinion et je pense que c'est quelque chose sur lequel j'aimerais discuter avec vous parce que je vais citer, je vous ai pris un petit extrait d'un livre que je recommande à tout le monde qui s'appelle Comment faire sur la société du spectacle de Guy Debord. Tout le monde connaît la société du spectacle de Guy Debord. Le commentaire est pour moi je pense encore plus important et il a cette phrase Guy Debord qui dit que tous les experts sont médiatiques et statiques et ne sont reconnus experts que par là.

Tout expert sert son maître car chacune des anciennes possibilités d'indépendance a été à peu près réduite à rien par les conditions d'organisation de la société présente. L'expert qui sert le mieux c'est bien sûr l'expert qui ment. Ceux qui ont besoin de l'expert ce sont pour des motifs différents, le falsificateur et l'ignorant.

Là où l'individu n'y reconnaît plus rien par lui-même, il sera formellement rassuré par l'expert. Et en fait ce que dit, ça c'est la fin de l'affitation, mais ce que dit en gros Guy Debord c'est que l'expert est par essence la personne qu'on va présenter comme celui qu'il doit diriger. Actuellement, quand on a parlé de manipulation médiatique, beaucoup en se référant souvent à la fabrique de l'opinion, notamment à des livres de Herman et de Chomsky, qui justement en fait se réfèrent au livre qui s'appelle Public Opinion de Walter Lippmann.

Et Walter Lippmann c'est pour moi, ça a été un des principales idéologues des gens qui nous gouvernent actuellement. Walter Lippmann, il était fasciné par ce qu'il appelait le bourrage de crâne, ce qu'en France on appelait le bourrage de crâne au moment de la guerre, c'est-à-dire cette capacité des opinions à convaincre les gens que c'était une très bonne idée d'aller se tuer, d'aller mourir, pour les intérêts des riches. C'est ça concrètement.

Lippmann, pour lui, il fallait utiliser ce système du bourrage de crâne pour gouverner les peuples, parce que le peuple ne pense pas bien, le peuple est un troupeau d'animaux, c'est ainsi que voyaient Lippmann les gens, ils pensaient que c'était des troupeaux d'animaux, de bêtes, et qu'il faut que ce soit uniquement gouverné par des experts. Et malheureusement, beaucoup de gens aujourd'hui pensent qu'un journaliste est un expert de l'information. Ce n'est pas vrai.

Un journaliste, c'est quelqu'un qui transmet une information. Et si c'est quelqu'un qui a une déontologie, c'est quelqu'un qui va avoir ce rôle de défendre le peuple et le citoyen. Et pour ça, il va toujours, effectivement, inquiéter le pouvoir, quel qu'il soit.

Et là-dessus, Étienne, je te rejoins. Mais c'est dans le sens, quand je pense que c'est inquiéter le pouvoir, c'est parce que son rôle primordial, c'est d'être du côté du peuple, toujours du côté du peuple. Et c'est en cela qu'il ne doit pas être un expert, parce que s'il est un expert, il devient une incarnation de ce pouvoir.

Je ne sais pas si ça a été compris ce que j'ai dit, j'aimerais bien que vous interveniez pour savoir si vous avez des questions, parce que ce que je dis là, pour moi, c'est vraiment une des choses les plus importantes qu'on doit comprendre vraiment sur comment reprendre le pouvoir aux médias, c'est d'abord détruire cette idée que le journaliste est un expert. Non, un journaliste n'est pas un expert, tout le monde peut devenir un journaliste, n'importe qui. On peut parler ensuite de ce qu'on appellerait un journaliste professionnel, évidemment, c'est quelqu'un dont il ferait son métier principal.

Et ça, c'est une chose. Mais globalement, tout le monde peut être journaliste, parce que tout le monde peut transmettre une opinion, tout le monde peut transmettre une information, tout le monde est capable de le faire. C'est notre rôle en tant qu'être humain en fait, c'est justement ça.

Et ce n'est pas un expert de l'information. Pourquoi le fact-checking est une horreur absolue, est-il un outil de manipulation ? Parce que justement, le fact-checking a consisté à faire croire à des journalistes qu'ils étaient des experts en tout.

Parce que quand on est expert de l'information, on est expert en tout, par définition, de facto. Vous êtes expert en médecine, vous êtes expert en tout. On peut parler d'un expert en sens de note, c'est-à-dire un professeur qui a étudié un sujet en particulier, ça c'est un expert au sens noble.

Mais quand on parle d'expert au sens médiatique, on parle vraiment d'une personne qui représente le pouvoir et qui va toujours se mettre du côté du pouvoir. Or le journaliste, c'est quelqu'un qui doit être un à l'inverse, celui qui doit inquiéter le pouvoir aux côtés du peuple.

Etienne Chouard (52:39 - 54:34)
Alors c'est vraiment, je suis complètement raccord avec ça. Moi j'avais noté trois points, des problèmes à régler, des choses nous avons à régler dans notre constitution, la constitution qu'on va écrire. Dans les constitutions du monde, on parle du législatif, de l'exécutif et du judiciaire.

Montesquieu, dans la séparation des pouvoirs, n'avait pas pensé à la télé parce que ça n'existait pas, il n'avait pas pensé à la banque et à la monnaie parce que ça n'existait pas. Mais nous avons à instituer des pouvoirs nouveaux par rapport à la séparation des pouvoirs classiques et les médias en font partie. Qu'est-ce qu'on a à régler comme problème ?

J'avais noté la censure, le fait que les médias soient vendus aux riches et que ça leur permet une censure, qui permet de ne pas montrer la pluralité des points de vue, de masquer la pluralité, comme tu disais, et de se comporter en expert avec un argument d'autorité pour faire taire en fait les experts contraires, les experts qui sont en désaccord. Et je disais, il faudrait éclairer l'opinion, inquiéter les pouvoirs et rendre responsables nos sentinelles. Je suis complètement raccord avec ce que tu dis.

En fait, il faudrait qu'on ait des articles de constitution, c'est-à-dire qu'il faudrait qu'on institue au plus haut niveau du droit de façon à ce que les riches n'aient plus les moyens. Il ne faut pas que les riches aient les moyens d'acheter les médias. J'imagine que c'est pour vous évident qu'il ne faut pas laisser les riches acheter les juges, par exemple.

Je pense que chacun d'entre vous comprend le danger qu'il y aurait à ce que les juges soient les juges qui vont appliquer le droit dans nos rapports, dans les rapports entre les gens. Si les juges pouvaient être offerts au plus offrant et qu'en fait les riches avaient les moyens de s'offrir les juges et que les juges, en fait, ils sont au service des riches, voilà, parce qu'on les a laissés acheter. Vous imaginez la catastrophe sur le plan de la justice, la justice est terminée.

Amélie Ismaïli (54:34 - 54:35)
Mais c'est déjà le cas.

Etienne Chouard (54:36 - 56:59)
Oui, tout à fait, c'est vrai. Pas tout à fait, mais c'est vrai que c'est parce qu'on a le même problème avec les journalistes. On est déchiré entre la liberté, on se dit tous ceux qui devraient avoir, tous ceux qui vont avoir l'ambition journalistique, la vocation journalistique, la volonté de bien faire et le dévouement journalistique.

Tous ceux qui veulent peuvent. Si on laisse faire ça, on va avoir une pluralité. Il va y avoir des gens de gauche, de droite, du centre, on va avoir une pluralité.

Donc, on est tenté par cette liberté en disant si on les laisse libres vraiment, ça va marcher,

on va avoir le pluralisme de la presse et un bon éclairage de l'opinion. Mais en fait, l'expérience nous montre que la liberté ne suffit pas du tout puisque les riches qui, par définition, ont les moyens de s'offrir ce qui est à vendre, les riches, ils le font et ils le font dans tous les pays du monde. Donc, ce n'est pas une exception, ce n'est pas un accident, c'est prévisible et donc c'est évitable.

Il faut vraiment qu'on écrive des articles qui l'empêchent parce que les riches, ils vont acheter les médias qui marchent et puis ils vont en faire des serviteurs, des gens qui leur doivent leur salaire et qui vont obéir. Il y a des sujets qu'ils ne vont pas traiter, comme on le voit aujourd'hui. Et donc, on verra tout à l'heure, j'espère.

J'ai deux idées, je vous suggère, je voudrais soumettre à votre esprit critique deux suggestions d'articles qui interdisent aux riches d'acheter les médias. Alors, il y a deux façons de faire, on en parlera peut-être tout à l'heure, mais rendre les médias indépendants des riches, c'est un des objectifs, je pense, d'un atelier constituant entre les gens de tous les pays du monde. On va tous avoir le même problème.

Comment est-ce qu'on peut faire pour éclairer l'opinion sans être aveuglé, trompé par l'opinion des riches ? Comment faire ? C'est un vrai problème et à mon avis, quand on aura trouvé une bonne solution pour un pays, ça vaudra pour tous parce que c'est un problème humain.

Stéphane Bernard (57:00 - 57:28)
Alors, si je peux me permettre de te couper, puisque tu parlais des financements et qu'on a Fred Delaracque, j'aimerais bien qu'on prenne quelques minutes pour écouter le modèle que nous avions échangé avec lui et qu'il nous avait expliqué. Je crois même qu'il était intervenu dans un de tes ateliers constituants.

Etienne Chouard (57:29 - 57:32)
C'est un acronyme ?

Stéphane Bernard (57:32 - 57:50)
Oui, il va t'expliquer. Je vais lui laisser la parole, Fred, si tu veux bien, parce que c'est intéressant puisque tu parles des financements. On va essayer de parler de l'autonomie et de la capacité à être autonome sur les médias et les journalistes.

Comme tu viens de parler des financements, on va lui laisser la parole. Bonsoir Fred, tu nous entends ?

Fred (57:50 - 1:01:40)
Bonsoir à tous, est-ce que vous m'entendez ? Très bien, très bien. C'est vrai qu'il y a beaucoup de choses qui ont été dites.

Pour moi, avant de parler du système Laracq, ça veut dire la redevance audiovisuelle citoyenne. Le dispositif en lui-même consiste à donner le pouvoir au peuple de pouvoir financer lui-même ses propres médias d'information. L'idée, c'est de prendre la redevance et plutôt que la redevance audiovisuelle soit automatiquement distribuée aux services publics.

Là, il y a un intermédiaire qui s'appelle le peuple, et c'est le peuple qui, avec des chèques de redevance, distribue deux ou trois chèques aux médias d'information de son choix. Ce qui garantirait bien sûr le fait que le peuple soit au-dessus des médias et soit le garant du pluralisme, et ça garantirait effectivement que l'État n'intervienne pas dans le financement direct des médias. Mais avant d'aller plus loin dans ce dispositif, il y a quand même deux ou trois questions à résoudre.

On a parlé beaucoup ici de médias, de médias alternatifs. Déjà, la question, c'est de se poser dans un processus constituant, qu'est-ce qu'un média d'information ? Comme l'a

rappelé tout à l'heure Amélie, effectivement ça vient du latin medium, et donc c'est un intermédiaire.

Mais aujourd'hui, un catalogue Ikea vend du Ikea, et c'est un média. Il vend des produits Ikea, c'est son média. Donc je pense pas qu'il faille aller trop loin dans la définition du média.

Je pense qu'il y a les médias, et ça on ne pourra jamais supprimer ou contrôler l'intégralité des médias à l'heure d'internet, parce que X est un média, Facebook est un média, et dans ces médias, il y a encore des médias. C'est aussi une technologie. C'est compliqué de la contrôler d'un point de vue constitutionnel.

Par contre, ce qu'on peut faire, c'est éventuellement sanctuariser le média d'information. Qu'est-ce qu'un média d'information ? Pour moi, après avoir pas mal réfléchi à la question, je pense qu'il y a deux types de médias.

Il y a le média commercial, et il y a le média d'information. Et le média d'information, effectivement là, il faut vraiment le brider en contrainte. Et effectivement, sa mission, j'aime bien ce que vous avez dit, informer, éclairer l'opinion et inquiéter les pouvoirs.

Ça pourrait être deux missions principales. Après, il y a comment on sanctuarise le journalisme, parce qu'aujourd'hui tout le monde se revendique du journalisme. Et pour moi, le journalisme, ça doit être quelqu'un qui travaille dans un média d'information.

Et le reste, ce sont des présentateurs, ce sont des éditorialistes, des consultants, voire même des propagandistes. Je pense qu'il faudrait aussi sanctuariser le rôle de journaliste et le rôle du média d'information. Une fois qu'on a dit ça, on peut imaginer des processus et des lois constituantes assez simples.

C'est effectivement, aujourd'hui, il faut réduire le rôle de l'État dans les médias. Ça, ça me paraît la base. Bernard Arnault, qui est assez riche pour acheter des médias, il est assez pauvre pour toucher des subventions.

Pour moi, c'est sûr que pour nous, ça passe par la suppression des aides publiques. Après, il y a la question des propriétaires, effectivement. Les milliardaires qui sauvent des médias, c'est quand même une vraie question éthique et d'influence.

Après, il y a la question des annonceurs, parce qu'aujourd'hui, les journaux ne vivent pas sans annonceurs et ils conduisent quand même les lignes éditoriales. Et après, effectivement, aujourd'hui, il y a plein de journalistes qui se disent indépendants, mais quand on est sur YouTube, on vit aussi des annonces de YouTube. Donc, on dépend aussi de facto de sa plateforme.

Donc, l'intérêt d'une redevance audiovisuelle citoyenne, c'est de découpler tout ça et finalement, c'est de redonner le pouvoir au peuple. C'est lui qui décidera du financement de ces médias, des médias dits d'information. Voilà un petit peu pour l'explication.

Etienne Chouard (1:01:41 - 1:01:42)
Très intéressant.

Amélie Ismaïli (1:01:45 - 1:01:49)
Je te laisse répondre. Moi, j'ai deux, trois choses à répondre là-dessus. Mais vas-y, Étienne.

Etienne Chouard (1:01:51 - 1:03:22)
Non, ça me va. Il faudrait même qu'on creuse l'idée de laisser les gens décider eux-mêmes des médias qu'ils veulent aider. Je me souviens, il y a six ou sept ans, j'en parlais avec Olivier Deruyer.

Il me disait, c'était sa solution à lui. Il disait, je lui parlais du financement des médias, comment on peut faire pour financer les médias sans que les riches puissent prendre le contrôle de l'éclairage de l'opinion qui devient un éclairage avec des guillemets. Et il me disait, il faudrait que les gens, quand ils font leur déclaration d'impôt, ils ciblent, ils flèchent leur aide, leur participation aux médias en disant, et pour ma part, je voudrais aider tel et tel.

Donc, ça rejoint vraiment l'idée. L'idée grandit. C'est bien.

C'est bien. Je pense que c'est une bonne idée. Je ne sais pas si ça va suffire à les financer.

Il faut vérifier leur modèle économique. Mais à mon avis, il faudra qu'il y ait une interdiction. En plus de ça, en plus de donner au peuple le pouvoir de financer les journaux, à mon avis, il faut qu'il y ait une inaliénabilité, c'est-à-dire qu'il faut empêcher les riches d'acheter les médias.

Il faut écrire quelque part, personne, aucune personne, physique ou morale, même pas une entreprise, aucune personne ne peut acheter un média. On peut le dire autrement, les médias appartiennent forcément à ceux qui y travaillent, par exemple.

Fred (1:03:24 - 1:03:30)
Faites comment alors d'internet, Etienne ? Faites comment alors d'internet aujourd'hui, un milliardaire qui achète un média en français et qui diffuse à l'étranger ?

Etienne Chouard (1:03:30 - 1:04:59)
C'est interdit. C'est interdit. Après ça, il faut des juges pour l'appliquer.

Aujourd'hui, les juges sont corrompus comme les autres. Nous, on va mettre en place une chambre de contrôle populaire des médias qui va faire le boulot de l'ARCOM, qui va faire le boulot du conseil supérieur audiovisuel, l'ancien CSA. Ça va être une chambre populaire, comme un juré d'assises, avec plus de monde, plus de moyens, mais il va falloir qu'on applique ça.

C'est-à-dire que quand un milliardaire achète un média, ce n'est pas un conflit d'intérêt. C'est beaucoup plus grave qu'un conflit d'intérêt. Un conflit d'intérêt, vous comprenez, c'est quand quelqu'un qui décide a un intérêt personnel et on pourrait penser que peut-être il n'est pas neutre.

Un conflit d'intérêt, ça ne dit pas qu'on est corrompu, ça dit qu'on n'est pas impartial. Les gens sont légitimes à ne pas être sûrs que vous êtes impartial. Donc ça, c'est conflit d'intérêt.

C'est un concept super important, mais là, c'est beaucoup plus grave. Quand un milliardaire achète un média, ce n'est pas un conflit d'intérêt, c'est de la corruption active, donc ce n'est pas suspect. Ça devrait être criminel.

A mon avis, les milliardaires n'ont pas le droit. Il n'y a qu'à dire que personne n'a le droit. Personne n'a le droit d'acheter un média.

Ils ne sont pas à vendre. Vous n'achetez pas les juges.

Amélie Ismaïli (1:05:01 - 1:10:41)
Pour compléter ce que tu dis, je suis d'accord avec toi. Je pense que ce que tu as dit, Rac, merci beaucoup pour ton intervention, elle était très importante. Il faut distinguer déjà ce qu'on appelle un média d'information d'un média commercial, parce que tu as tout à fait raison.

Quand on parle de médias, en fait, on parle de tout ce qui est plateforme, en fait,

d'échange, ça peut être ton téléphone, comme ça peut être, effectivement, le catalogue Ikea, c'est un média. Bon, alors ça, après, ce serait à discuter, mais est-ce qu'on voudrait une absence totale de publicité ? Je ne crois pas.

Je pense qu'on n'en viendra pas là. Donc, je crois que les médias commerciaux doivent toujours exister, mais effectivement, il doit y avoir une ligne claire entre ce qu'on appelle un média d'information. Et dans ce cas-là, oui, c'est une très bonne idée.

Alors par contre, quand tu dis aide publique, en fait, ce que tu proposes, c'est de l'aide publique. Ce qu'on appelle une aide publique, en fait, de base, c'est effectivement l'argent du contribuable, mais la différence avec ce qu'il faut supprimer, c'est les aides telles qu'elles sont actuellement redistribuées, puisqu'aujourd'hui, le peuple n'a pas le pouvoir de qui décide de comment sont distribués l'argent qui est réservé aux médias. Et là, oui, il faudrait que ce soit entièrement le cas, non seulement par un processus de sélection, ça peut passer par les impôts, effectivement, mais encore une fois, je pense qu'il faut qu'il y ait en plus un organe de contre-pouvoir, de surveillance qui soit entièrement indépendant du pouvoir, on va dire, législatif ou autre, c'est-à-dire que ce soit une assemblée citoyenne au tirage au sort, complètement, et avec révocation et autres, c'est-à-dire qu'il y ait quand même un organe de contrôle pour éviter ce genre de dérive, donc qu'il y ait un organe de surveillance pour justement faire en sorte que le média d'information respecte la constitution. Et puis, oui, Étienne, quand tu dis « interdiction », aujourd'hui, ça nous paraît improbable, mais en fait, la loi de base interdit la corruption aux élus, normalement. Il faudrait imaginer de la même sorte ce qui devrait être interdit, de corrompre.

Je pense qu'on ne supprimera jamais vraiment, mais le fait que ce soit quand même interdit et dans la constitution, ça pose déjà un cadre qui permettrait effectivement, avec en plus cet organe de surveillance constituant et entièrement citoyen des médias d'information, ça serait un moyen justement de pouvoir, en tout cas, nettoyer en grande partie ce qui se passe actuellement en termes d'information.

En revanche, moi, ce que je rajouterais, parce qu'il faut comprendre bien qu'il y a une chose, ce n'est pas que les « riches » qui influencent les médias, ce sont les journalistes eux-mêmes. Et les journalistes, il y a un gros problème, en fait, moi, ça fait des années, ça fait depuis dix ans que je travaille sur le monde du journalisme, surtout français, et moi, je le vois. En fait, il faut croire que tout le problème vient du fait qu'il y a des oligarques qui détiennent les médias, c'est une fausse croyance.

C'est bien sûr une partie du problème, c'est une partie du problème, mais c'est loin d'être la seule. Ce qui pose un gros problème, c'est la pensée des journalistes eux-mêmes, c'est-à-dire que les journalistes qui arrivent dans ces métiers, c'est-à-dire que quand ils arrivent à devenir professionnels, à « gagner leur vie », ils ont été formatés suffisamment pour faire en sorte qu'ils soient toujours du côté du pouvoir. Et justement à cause de cette notion d'expert, c'est pour ça que ça va paraître répétitif, j'ai l'impression de radoter quand je dis ça, mais parce qu'il ne faut pas croire que les pires journalistes sont des gens qui sont richissimes, qui gagnent beaucoup d'argent, c'est des gens qui par contre sont perçus, il y a beaucoup d'ego dedans.

Quelqu'un qui, pardon je cite, il a les oreilles qui citent, mais quelqu'un comme Rudi Rettstadt ou quelqu'un qui est comme Julien Pain ou autre, ce sont des gens qui ont leur ego qui est très valorisé par ça, par cette idée d'être un expert de la bonne information. Et ça, il faut le détruire absolument. Et c'est pour ça que je pense que si le citoyen reprend le pouvoir par cette surveillance, par ce système de surveillance, par ce système de redistribution, à mon avis les Julien Pain n'existeraient plus, les Rudi Rettstadt n'existeraient plus.

Ils existeraient pour une petite frange, ils auraient toujours le droit de parole, ils auraient toujours une petite partie de la population qui voudrait les écouter, et tant mieux. Moi je pense qu'il faut une vraie pluralité. Quand je suis pour la pluralité, je ne suis pas pour

interdire la parole à des Julien Pain, à des Rudi Rettstadt, justement, au contraire.

Je suis pour que, mais en revanche, la place qu'ils ont actuelle, qui est une place entièrement dominante, ça il faut le détruire. C'est ce système-là qu'il faut détruire.

Etienne Chouard (1:10:43 - 1:13:33)
Est-ce que je peux te poser une question, parce que tu soulèves un point qui a été beaucoup développé par Chomsky, il disait, bien sûr personne ne dit aux journalistes quoi écrire, quoi dire, ils ont été recrutés en ayant la même idéologie dite libérale, et une fois qu'ils ont cette idéologie, une fois qu'ils ont été recrutés, il n'y a plus besoin de leur donner des ordres, ils deviennent serviles aux pouvoirs dominants. Mais ça me pose un problème, et je voudrais savoir si tu as une idée là-dessus, pour évacuer ce problème.

C'est que le jour de l'insurrection, parce que la vie des hommes, l'histoire des hommes, c'est l'histoire des insurrections, donc c'est à l'occasion d'une insurrection, sans doute, que les choses vont changer en profondeur. Mais à l'occasion d'une insurrection, on pourrait dire, dans une constitution provisoire de transition, donc tout de suite, le jour même, à mon avis, il faut très vite reprendre les médias aux riches, parce qu'on va enfin décider nous-mêmes. Et donc, le problème de l'éclairage de l'opinion, comme je disais au début, c'est super important.

Ce que j'ai dit en introduction, c'est, dans mon esprit, c'est super important. Macron tombe, ou son successeur, je me fous de la personne, le tyran du moment tombe, et nous sommes en train, ça y est, on est en train, c'est le premier jour de l'émancipation, nous allons enfin décider, donc nous allons tout de suite instituer le RIC, ok, nous allons reprendre les médias aux riches, ok, mais les médias sont ce qu'ils sont. Pour l'instant, les gens sont abonnés à l'Obs, ils sont abonnés à l'Ebay, ils sont abonnés aux journaux, et ils vont les recevoir, ils regardent la télé, et ok, les riches ne sont plus propriétaires, ça va, les journaux n'ont pas été nationalisés, ils n'ont pas été achetés par l'État, ils ont été transformés en scopes, et on verra, il y a d'autres possibilités, mais ils ont été rendus indépendants de leurs propriétaires, et comme tu le dis, il n'y a pas que les propriétaires qui comptent, il y a aussi le fait que ces gens-là ont été recrutés pour avoir les mêmes avis que les propriétaires, et donc comment on fait, Amélie, le jour où ça pète, on a besoin de médias qui soient pluralistes, comment on fait le jour là où ça va se passer, comment on fait pour que tous ces journalistes, parce qu'ils sont très nombreux dans les médias mainstream, ils ont été recrutés pour être dociles au pouvoir, pour être serviles au pouvoir, pour pas être inquiéteurs du tout de pouvoir, donc c'est des gens qui vont être très hostiles, en fait, à l'insurrection qui vient, j'allais dire la révolution, mais c'est à l'évolution qui vient, comment on fait ?

Amélie Ismaïli (1:13:33 - 1:14:39)
Pas forcément, je vais te dire pourquoi. Là, ce qu'on voit en fait des médias, ce qui domine actuellement, ce qu'on appelle la doxa, d'ailleurs, tu as dit quelque chose d'intéressant, je crois que tu as parlé de la doxa, il ne faut pas de journalistes qui aillent à la doxa, mais en fait, s'il y a une doxa, c'est parce qu'il y a des journalistes dominantes. Ce qu'on voit, il y a beaucoup de journalistes, en France notamment, c'est toute cette minorité qui détient les ficelles.

Cette minorité-là, bien sûr qu'elle sera hostile, elle va être extrêmement hostile, mais on ne s'en fout, on n'a pas besoin d'eux. En revanche, les journalistes qui travaillent pour une bouchée de pain et qui, je pense, pour beaucoup, veulent sincèrement faire leur métier, eux, je pense qu'on peut les récupérer. Tu veux dire les pigistes ?

Etienne Chouard (1:14:39 - 1:14:42)
Non, tu veux dire les pigistes, c'est ça ? Les journalistes qui ne sont pas...

Amélie Ismaïli (1:14:42 - 1:15:34)
Non, même tu as des employés, moi je connais des gens, je connais des employés qui n'ont

pas eu ce courage, qui ne défendent pas le peuple parce qu'ils ont peur de perdre leur métier. Mais si demain, on leur dit « Non, tu ne perdras pas ton métier justement, tu ne perdras pas ton métier si tu fais ton travail de défendre les citoyens », moi je crois que ces gens-là, ils vont se mettre du côté du peuple. Je sais que c'est peut-être naïf, mais c'est comme la croyance envers les flics, par exemple.

Je prends un exemple tout bête. Le policier, c'est quelqu'un qui, en fait, vit dans la moyenne du peuple, entre guillemets, qui a les mêmes problèmes, mais qui est sous l'autorité d'un pouvoir pervers.

Kaly (1:15:34 - 1:15:39)
C'est la chaîne de commandement, comme vous le dites, c'est toujours la chaîne de commandement qui est le problème.

Amélie Ismaïli (1:15:40 - 1:16:06)
Et dans les médias, c'est pareil, c'est la chaîne de commandement qui est le problème. Si on détruit cette chaîne de commandement, je pense que ça va vraiment nettoyer ça. Et comme tu dis, ceux que tu dis qui sont hostiles, encore une fois, je pense que c'est une grosse minorité, on pourrait dire.

Ce n'est pas la majorité, mais c'est une grosse minorité. On n'a pas besoin d'eux. On n'a pas besoin d'eux du tout.

Etienne Chouard (1:16:07 - 1:16:11)
Parce qu'on n'a pas besoin de les virer non plus ? Tu penses que ce n'est pas la peine de les virer ?

Amélie Ismaïli (1:16:11 - 1:16:45)
Non, parce qu'en fait, ils vont se virer automatiquement, comme je te l'ai dit, les juliens pains. Les Rudy Redstedt, regarde, je te prends un exemple tout bête. Les gens comme Rudy Redstedt, quand ils parlent sur YouTube, ils font mille vues.

Alors qu'ils sont partout. Alors que tu les entends du matin au soir sur France Info, sur machin et tout. Ils ont énormément de moyens.

Ils font mille vues. Et dans les mille vues, il y en a la moitié qui sont des gens comme moi qui les écoutent pour, désolé de le dire, se foutre de leur gueule.

Etienne Chouard (1:16:46 - 1:16:47)
Non, attends Amélie, je comprends.

Stéphane Bernard (1:16:48 - 1:16:53)
Est-ce que je peux vous interrompre ? Vas-y, termine.

Etienne Chouard (1:16:55 - 1:17:11)
Parce que Julien Pain et Rudy machin chose, je veux bien. Mais il y a quand même des éditocrates comme ceux de Cédanler. Il y a quand même un paquet d'éditocrates qui sont très, très bien payés, qui ont beaucoup de moyens.

Amélie Ismaïli (1:17:12 - 1:18:03)
Oui, mais si on reprend le pouvoir, si tu supprimes un truc comme France Télévisions, qui pour moi est un truc qu'il faut détruire. C'est comme la Commission européenne. Il faut le détruire ce truc-là.

En fait, parce qu'il faut faire table rase de ce truc-là. C'est trop corrompu, c'est trop trompu de A à Z. À la place, soit on crée justement un organe et on décide de dire maintenant vous avez le choix, c'est aux journalistes de décider, vous faites vos propres médias et c'est au peuple de décider si vous êtes financés ou non.

Au bout d'un moment, ceux qui ne seront pas financés vont mourir. Ils vont devoir faire autre chose. C'est terrible comme truc.

Mais les babettes, à mon avis, elles ne vont plus avoir les Cohen, etc. S'ils doivent dépendre que du peuple pour vivre, à mon avis, ils n'auront plus rien.

Etienne Chouard (1:18:04 - 1:18:08)
Je vois toutes les vieilles personnes qui regardent ces Dans l'air, elles les aiment.

Amélie Ismaïli ((1:18:09 - 1:18:09)
C'est beau.

Amélie Ismaïli (1:18:11 - 1:18:50)
Oui, elles vont continuer à aller financer. Mais derrière, si par ce système par exemple d'impôt, je pense vraiment. Et d'ailleurs, je pense que sur l'impôt, ça doit être proportionnel.

Il faudrait y réfléchir à ça. Parce que pareil, celui qui paye le plus d'impôt, c'est celui qui va avoir le plus de pouvoir. Il faudrait y réfléchir.

Je pense que ça, c'est quelque chose qui serait important à voir. Il faut que ce soit à peu près égalitaire. C'est un autre sujet.

Mais ce que je veux dire, c'est que si c'est vraiment le peuple qui décide...

Etienne Chouard (1:18:54 - 1:19:08)
Tu vois, ça va prendre du temps. Sur le moyen terme, je crois que ça va marcher. Je pense que ça va marcher.

Si nous finançons nous-mêmes les médias qui nous intéressent et que les autres n'ont pas financé du tout, ça va marcher.

Amélie Ismaïli (1:19:08 - 1:19:10)
Ça sera peut-être progressif, mais ce n'est pas grave.

Etienne Chouard (1:19:11 - 1:19:51)
Et si tu veux, dans les processus révolutionnaires, ce qu'on observe souvent, après tout le temps, c'est qu'il y a une contre-révolution et qui met des bâtons dans les roues. Il est terrible, mais ça fait des morts. Ça fait des violences.

Il y a une contre-révolution qui est extrêmement minoritaire en termes de nombre de personnes par rapport à la population, mais comme ils tiennent les lieux de pouvoir, ils arrivent à effrayer tout le monde, à désinformer tout le monde. Il ne faut pas leur retirer les moyens de désinformer, parce que ces gens-là ne sont pas des amis du peuple, c'est des ennemis du peuple. Ils le montrent depuis des décennies et on leur laisserait les manettes pour les semaines, les mois qui vont suivre le moment où ça va se finir.

Amélie Ismaïli (1:19:52 - 1:20:16)
Si tu supprimes le salaire de... Déjà, si tu supprimes leur salaire, je pense que ces gens-là vont faire autre chose. Parce qu'ils n'accepteront pas de présenter une émission pour un salaire médian.

Je pense qu'il y aura un auto-nettoyage. Encore une fois, si tu supprimes l'argent aux services publics...

Amélie Ismaïli ((1:20:16 - 1:20:19)
Oui, je comprends pas...

Amélie Ismaïli (1:20:19 - 1:20:29)
Oui, alors c'est violent. Effectivement, ça sera violent. Ça veut dire qu'il y aura des chômeurs.

Bien sûr que ça sera violent, mais à un moment donné, je pense qu'on n'aura pas le choix.

Etienne Chouard (1:20:29 - 1:20:35)
Le chômage des éditocrates qui poussent au chômage depuis 40 ans, 50 ans, il va pas nous faire pleurer.

Amélie Ismaïli (1:20:39 - 1:21:37)
Encore une fois, il y a des gens qui travaillent chez France Télévisions, pas beaucoup, mais il y en a. À la base, si ce sont eux qui reprennent en disant « bon voilà, on est maintenant surveillés par un organe de surveillance citoyenne, donc on fait notre travail d'information, tout simplement, on reste sur notre travail d'information, etc. » Je pense que ce sont ces journalistes-là, cette partie des journalistes qui n'a pas le pouvoir actuellement, qui ne décident pas, qu'on voit pas, qui sont les petites mains.

C'est les petites mains qui vont aller chercher sur le terrain souvent. C'est eux qui vont récupérer l'information. Et ces gens-là, ils font un travail qui est plutôt honnête souvent.

Mais c'est vraiment la chaîne de commandement, comme l'a dit très bien Kali tout à l'heure, c'est la chaîne de commandement qui pose problème. Si on supprime la chaîne de commandement, alors mécaniquement, tu auras un vrai journalisme qui reprendra le travail. C'est ma conviction en tout cas.

Stéphane Bernard (1:21:38 - 1:22:00)
Alors je voudrais intervenir, ou plutôt laisser intervenir notre premier auditeur, qui s'appelle Olivier, et qui a rebondi tout à l'heure, et avec sa patience, je remercie, je vous ouvre le micro, Olivier, a rebondi sur la notion d'expert, et il y voit apparemment un contresens. Donc on va écouter, on vous écoute, Olivier, vous vous entendez bien ?

Olivier (1:22:00 - 1:23:59)
Oui, bonjour, est-ce que vous m'entendez bien ? Oui, très bien. Parfait, on vous écoute.

Voilà, donc je pense que le sujet, je suis d'accord que le sujet des experts est central. Par contre, je ne suis pas tout à fait d'accord avec ce qui a été dit, donc je voulais essayer de m'exprimer à ce sujet, et pour ça, je m'excuse, je vais devoir parler un petit peu de moi. Je suis ingénieur à la retraite, et en fait, ce que j'ai vu en 30 ans ou 40 ans d'activité, il y a 30 ans, il y avait des experts dans la société.

Je ne parle pas que des métiers, c'est dans toute la société. C'est-à-dire que des gens qui avaient des compétences données étaient un peu considérés, on n'utilisait pas le terme expert, étaient un peu considérés comme des experts. Et en fait, ces gens étaient les gêneurs, c'étaient les vieux roudoudous, c'est ce qu'on a vu, c'est ce que j'ai vu pendant 30 à 40 ans.

On les a détruits, on les a remplacés par des gens sans compétences, moins bien payés, partout dans l'industrie, comme ailleurs, etc. Et donc, en fait, ça a créé un vide qui, à mon avis, tout doucement, est ressorti vers les directions, voire les médias, on revient aux médias. Et en fait, finalement, tout ça a abouti, je pense, à aujourd'hui, on a cassé, on a supprimé, on a cassé tous nos experts, ils ont disparu.

Et en fait, le pouvoir de la connaissance est arrivé vers les médias, qui sont devenus, et c'est ce qui a créé la pensée unique, c'est ce qu'on voit aujourd'hui. Et je pense que, pour moi, personnellement, avec ce regard-là, je pense que le sujet, c'est plutôt de revenir vers la recréation de ces réseaux d'experts dans la société, et non pas dans les médias. Après,

l'évolution des médias, je ne sais pas, ça va au-delà de mon intervention.

Voilà ce que je voulais dire sur le sujet.

Etienne Chouard (1:24:00 - 1:24:08)
Mais pour vous, c'est quoi le mobile, c'était quoi la... parce que je ne vois pas la raison de casser tous les experts.

Olivier (1:24:09 - 1:24:37)
C'est ce que j'ai vu, moi, dans toutes les sociétés où je suis passé, et par les organisations. Je pense que c'est la société des médias qui a fait ça. C'est-à-dire que c'est les médias qui ont cassé les empêcheurs de tourner en roue.

C'est plus général que ça, je pense. C'est peut-être pas que les médias, mais peut-être aussi toute la structure, tous les encadrants, en fait.

Kaly (1:24:37 - 1:25:22)
C'est un fonctionnement généralisé, encore une fois. Quand vous avez une chaîne de commandement qui est dirigée par des personnes médiocres, elles vont forcément devoir instaurer un principe kakistocratique pour pouvoir perdurer. C'est le principe de la kakistocratie, donc la gouvernance par les plus mauvais.

Quand vous avez, finalement, le fruit pourri par la tête, si vous avez un système pyramidal dont, au sommet, le système va permettre à ce que les plus médiocres, les plus mauvais, les plus manipulateurs arrivent à ce sommet, inéluctablement, ce sommet va devoir dégrader la qualité de tout ce qui se trouve en dessous de lui pour ne pas être démasqué et gêné. Comment tu dis que ça s'appelle, la k quoi ? Kakistocratie.

K-A-K-I.

Etienne Chouard (1:25:23 - 1:26:00)
C'est l'aboutissement du seuil de Peter, du seuil d'incompétence. Les gens progressent par un effet de cliquet, les gens progressent, ils sont compétents, donc ils progressent, ils sont compétents. Et puis, à un moment, ils ont été nommés à un endroit où c'était trop pour eux.

Mais là, on ne les fait pas revenir au niveau antérieur, on les laisse là où ils sont. Et en fait, ils ont dépassé leur seuil de compétence, leur seuil d'incompétence. Et en fait, si ça s'observe partout, ça devient une catastrophe parce que les pires, il n'y a plus que des incompétences.

C'est peut-être la loi de Peter.

Amélie Ismaïli (1:26:01 - 1:27:37)
Alors moi, je voulais répondre. Merci beaucoup, Olivier, pour cette intervention qui est très intéressante et qui complète. Peut-être que ça a été mal compris ce que j'ai dit quand j'ai dit qu'il faut détruire cette notion d'expert.

En fait, c'est justement ce que vous disiez très bien. En fait, c'est le problème, c'est qu'actuellement, le mot expert a été emparé par le pouvoir médiatique. C'est-à-dire que c'est tout comme, par exemple, je prends un exemple, l'Union européenne va pervertir les mots.

C'est vraiment une notion de perversion. La perversion, c'est le retournement de valeurs. En fait, l'expert a été perverti.

Cette notion d'expert est pervertie. C'est-à-dire qu'aujourd'hui, quand on parle d'un expert, on parle d'un expert au sens médiatique ou étatique. Et il faut retrouver, et là, je vous rejoins, la noblesse de l'expert, c'est-à-dire le spécialiste d'un sujet, d'un sujet scientifique,

par exemple d'un ingénieur ou autre.

Et ces notions d'expert, ce qui est intéressant, c'est justement qu'il y ait plusieurs experts avec des opinions différentes, souvent. Mais ce qu'il ne faut pas, quand je dis qu'il faut détruire cette notion d'expert, c'est le journaliste de le prendre en tant qu'expert de l'information. Parce que justement, quand on parle d'information, on ne parle pas d'une science comme, je ne sais plus quelle science vous avez fait, vous êtes expert, justement.

Olivier (1:27:37 - 1:27:47)
En fait, ce que je veux dire par là, c'est que les experts, il y en a partout. Pour moi, un menuisier, c'est un expert. Un travailleur, un artisan, c'est un expert.

Amélie Ismaïli (1:27:48 - 1:28:05)
Tout à fait. Justement, l'information, c'est ce qui se transmet entre nous tous. C'est comme si je disais, un expert, comment dire, c'est comme si on disait, on va mettre à la tête de l'État un expert de la démocratie.

Mais la démocratie, c'est justement, c'est nous tous.

Olivier (1:28:06 - 1:28:22)
Je suis d'accord qu'on a perverti la notion d'expert. Je pense qu'on l'a complètement détruite et que, notamment, les journalistes, pour moi, ne sont pas des experts. Mais ce n'est pas du tout péjoratif, attention.

Amélie Ismaïli (1:28:22 - 1:28:23)
Oui, voilà, c'est ça.

Olivier (1:28:24 - 1:28:46)
Dans mon métier, ce que l'on disait, il faut toujours prendre l'avis d'un expert. Mais après, si le responsable d'un projet ne tient pas compte de l'avis d'un expert, ça devient de sa responsabilité. Ça veut dire qu'il n'y a pas des rôles, il n'y a pas de hiérarchie.

L'expert n'est surtout pas le chef et, en général, il ne l'est pas, en fait. Et voilà.

Stéphane Bernard (1:28:47 - 1:29:29)
Mais votre discours, Olivier, n'est-il pas la résultante d'un niveau d'éducation et d'un niveau d'instruction qui est de plus en plus bas et d'une société du divertissement, de l'amusement et de l'amétissement ? Et le niveau général de notre société baissant, le niveau d'expertise aussi baisse, et comme le disait fort justement Kali avec la kakistocratie, on se retrouve confronté à une médiocrité amblante où les experts n'existent plus et ne font plus autorité, c'est peut-être ça aussi.

Olivier (1:29:29 - 1:30:02)
C'est possible, mais moi ce que j'ai vécu, c'est que l'expert était considéré dans une société qui progresse, qui va de plus en plus vite, et notamment qu'il y a toujours une référence média du coin de l'œil et déconsidéré en fait. Oui, il dit ça, mais voilà, c'est ce qu'on disait, c'est ce qu'on a toujours dit, passons à la modernité, etc. C'est ça qui s'est passé en fait.

Peut-être ce que vous dites est vrai, mais moi je ne l'ai pas vu.

Amélie Ismaïli (1:30:03 - 1:32:38)
Non, mais en fait, là où moi je suis entièrement d'accord avec ce qui est très juste que vous dites Olivier, moi je le vois surtout sur le fact-checking. On me reproche parfois de parler beaucoup du fact-checking, mais il faut comprendre que le fact-checking, c'est un aspect de tout le problème médiatique qui passe notamment par la fabrique de l'opinion, c'est-à-dire comment on va convaincre les gens d'appliquer les directives du pouvoir. Ça passe justement par ce processus d'expertisation, entre guillemets, où vous allez avoir des gens qu'on va appeler les fact-checkers qui vont être des experts de l'information et du fait vrai,

et ces experts-là vont se permettre de dire qui sont les bons experts et qui sont les experts qu'il faut écarter.

Et on a vu des cas assez, pendant le Covid, assez pour moi très très très particuliers. On a vu des gens comme quelqu'un comme M. William Oduro, qui est le chef du fact-checking des décodeurs du monde, qui est allé dire que, eh bien, quelqu'un comme, je vais y arriver, alors non pas Laurent McKinley, ah je vais y arriver, son nom, c'est un professeur de physique et de médecine, donc je vais y retrouver son nom, d'un très très grand professeur justement, qu'il avait fait une étude biaisée, mauvaise, et que lui, William Oduro, il sait mieux que l'autre, qu'il est justement le vrai expert, ce qui est vrai ou faux. Donc voilà, on a vu ça, puis on a ça sur plein plein de sujets, sur des sujets économiques, etc.

Et c'est pour ça que quand je dis que cette notion d'expert chez le journalisme, il est très très très présent, c'est cette idée, comme tu l'as dit, qu'elle lit la chaîne de commandement, ou comme vous disiez tout à l'heure, c'est-à-dire qu'on peut prendre en compte l'expert, il est là pour donner son opinion en tant qu'expert justement, mais après c'est le chef de projet qui décide. Or là, ce qu'on a, c'est qu'on a des journalistes qui se prennent pour des experts, et qui disent, nous nous permettons de filtrer quel est le bon expert, ou quel est l'expert qu'il faut rejeter. Or c'est ça qu'il faut détruire justement, c'est ce système-là qu'il faut enlever.

Et ça c'est une question sur laquelle malheureusement, c'est une vraie réflexion qui est longue. Mais voilà, vas-y peut-être Étienne tu as peut-être une réponse.

Etienne Chouard (1:32:39 - 1:40:26)
Il me semble que cette réflexion, ce besoin que tu exprimes, correspond à quelque chose que les Athéniens avaient senti et qu'ils avaient mis en place. Ça s'appelle la mise en scène des conflits en fait, avec l'iségoria, le droit de parole pour tous à tout moment et à tout propos. Avant Athènes, avant la démocratie athénienne, on ne pouvait s'exprimer publiquement qu'en étant conforme à la doxa.

Prendre le revers de la doxa avant la démocratie athénienne, ça coûtait la vie. On mourait pour ça, on était tués pour ça. Et l'iségoria, le droit de parole pour tous à tout moment, à tout propos, en démocratie, pendant les 200 ans de démocratie athénienne, l'iségoria c'était le droit de parler sans perdre la vie.

Et en fait, les Athéniens, conscients qu'ils pouvaient se tromper, sachant qu'ils étaient imparfaits, sachant qu'il y avait des experts dans toutes les directions, sachant qu'ils avaient besoin des experts, il ne s'agissait pas d'être anti-experts, ils savaient qu'ils avaient besoin des experts, ils savaient que les experts n'étaient pas d'accord entre eux. Donc, ils avaient organisé un système démocratique athénien qui était une mise en scène des conflits, c'est-à-dire un éclairage de l'opinion, c'est les citoyens qui allaient voter, in fine, au bout du compte, c'est les citoyens qui allaient voter, mais ils avaient mis en place des institutions qui leur permettaient d'être sûrs d'avoir écouté tout le monde, les deux points de vue adverses, peut-être même un troisième à quatrième qui ne serait pas exactement concordant avec les deux points de vue les plus extrêmes, mais il n'y avait aucun point de vue qui pouvait être caché, aucun point de vue. Donc, ce que font les fact-checkers, c'est exactement anti-démocratique, c'est-à-dire c'est le contraire de l'iségoria, c'est la doxa qui s'impose et, en fait, la mort sociale imposée à ceux qui ne correspondent pas.

C'est anti-politique, c'est tout à fait... Alors, je sais que fasciste, c'est un mot démonétisé et tellement utilisé qu'il ne vaut plus rien, mais c'est plus que problématique, c'est criminel en fait. Ce que font les fact-checkers, c'est criminel, c'est anti-politique et c'est le contraire.

Alors, pour obtenir l'effet inverse, pour empêcher les fact-checkers, les candidats fact-checkers, pour les empêcher de faire, il faut, à mon avis, deux choses que faisaient les athéniens. Un, les athéniens se méfiaient des experts. On n'en a pas parlé là, mais Olivier va peut-être m'en vouloir, mais je pense qu'il va comprendre le point de vue.

Nous avons besoin des experts. Les athéniens savaient bien qu'ils avaient besoin des experts. Les experts sont ceux qui connaissent mieux leurs sujets.

On a besoin de connaître leur point de vue, mais ils ne sont pas seuls. Souvent, il y a des experts, d'autres experts, qui ont un point de vue qui n'est pas le même et donc il n'y a pas de raison de favoriser plutôt un expert qu'un autre, il va falloir qu'on les écoute tous. Donc, les athéniens savaient qu'ils avaient besoin des experts et je pense qu'on pourrait dire la même chose.

Nous avons besoin, sur chaque sujet, sur chaque loi, sur chaque sujet de réflexion, nous avons besoin des experts. Mais, les athéniens savaient que c'est humain et donc ça traverse les millénaires. On a le même problème aujourd'hui et c'est pour ça qu'on a besoin d'une constitution pour empêcher ce travers naturel.

On ne peut pas en vouloir aux experts, mais quelqu'un qui est expert, par construction, parce qu'il devient par son travail le meilleur, il est porté à, il est incité à, il se sent légitime à tout décider à la place des autres. C'est bien ça. Les humains savent depuis toujours que les experts, on en a besoin, mais il faut s'en méfier, il ne faut pas laisser les experts décider.

On en a besoin et il ne faut pas qu'ils décident. Vous comprenez, ça paraît contradictoire, ça ne l'est pas du tout. La démocratie, ça va consister à organiser la mise en scène des conflits, c'est-à-dire qu'on va donner la parole à tous les experts, tous ceux qui se disent experts, on va leur donner la parole et on va organiser la mise en scène, donc le spectacle des conflits entre eux.

On va laisser faire les experts du oui, quel que soit le sujet. Les experts du oui vont pouvoir faire des conférences, les experts du non vont pouvoir faire des conférences et on va se taire pendant qu'on les écoute. Ensuite, on va les faire s'empailler entre eux, on va les faire se disputer, on va organiser des disputations, des controverses, et pendant ce temps, notre niveau monte.

Et à Athènes, les experts étaient esclaves, enfin esclaves, ce n'est pas esclaves au sens de la traite négrière, c'est-à-dire qu'ils ne pouvaient pas voter. T'es expert, ok, c'est super important pour nous, tu vas être bien payé, tu vas avoir des tas de privilèges, tu vas avoir des honneurs, on va te remercier pour le service que tu nous rends en tant qu'experts, mais ce n'est pas toi qui décides, donc tu n'as pas le droit de voter, tu ne vas pas décider. On sait que tu voudrais tout décider et c'est parce qu'on sait que tu voudrais tout décider qu'on ne va pas te laisser faire.

Donc ça, c'est peut-être une solution qui permet à la fois de valoriser les experts et en même temps de s'en prémunir. Or, aujourd'hui, qu'est-ce que vous voyez dans la société ? Vous voyez tout le contraire.

C'est incroyable, c'est exactement le contraire de la démocratie. Aujourd'hui, on est dans une espèce d'expertocratie, mais il faudrait mettre le mot « expert » entre guillemets parce que ce sont les experts comme... Qu'est-ce qui disait ça tout à l'heure ?

Est-ce que c'était Olivier ou Kali ? Peut-être Amélie, je ne sais plus, qui disait... Mais les experts, on les choisit, les riches choisissent leurs experts, bien sûr.

Et les experts à son ordre, il faut mettre des guillemets parce que ce sont des experts payés, des experts corrompus, en fait, des experts qui sont aux ordres. On l'a vu mille fois pendant la... Il ne faut pas dire la crise sanitaire parce que c'est une bascule totalitaire où, précisément, comme sous Hitler et Staline, excusez-moi pour ce point Gunwin, mais double, mais c'est exactement ça, en fait.

Les systèmes totalitaires, les deux là qu'on a connus, les nazis et les volcheviks, les

staliniens, les deux avaient une... Ce n'est pas une révérence, ce n'est pas une adoration, c'est un fanatisme scientiste. Ils avaient une espèce de religion scientifique de l'expert.

Et en fait, c'est complètement instrumentalisé, évidemment, et ça permet de procéder à toute la domination de toute la société jusqu'à la plus intime intimité de chacun au nom de la science, au nom des experts. Et l'Union Européenne, c'est vraiment... Ça y est, c'est le troisième totalitarisme.

On y est là. L'Union Européenne, c'est un totalitarisme au nom de la science et au nom des experts. En fait, on nous balance des experts partout.

L'élection, qui n'était déjà vraiment pas terrible comme moyen, c'est-à-dire très, très, très antidémocratique, elle est même chassée de l'Union Européenne. Tous ceux qui décident en Union Européenne ne sont pas du tout élus. Les seuls qui sont élus, le Parlement n'a pas de pouvoir.

Donc, les seuls qui ont du pouvoir ne sont pas élus. Et en fait, c'est des experts. On les présente comme des experts grâce aux experts médiatiques.

Tu as raison, Amélie, c'est super important que les journalistes, les faux journalistes, il faut vraiment qu'on mette des guillemets à chaque fois parce que si on dit les journalistes, on n'arrive pas à penser que ce qu'il nous faut, c'est des journalistes. Ceux qui se présentent comme des journalistes et qui font la chasse aux complotistes, entre guillemets, qui font la chasse aux vrais journalistes, en fait, ces gens-là, on ne devrait pas les appeler journalistes. Quand on dit journalistes, il faudrait qu'on mette des guillemets pour bien qu'on montre qu'on a compris que c'est une imposture et que les gens se passent le mot qu'on arrête.

Et donc, à mon avis, les experts, on en a besoin, mais il ne faut pas les laisser décider. Mais je ne les vois pas avoir disparu. Moi, je vois plein d'experts partout.

Amélie Ismaïli (1:40:27 - 1:40:33)
Alors, il faut leur laisser le droit de vote si on veut une démocratie, parce que justement, moi, c'est mon avis.

Etienne Chouard (1:40:34 - 1:40:35)
C'est vrai, c'est vrai.

Amélie Ismaïli (1:40:38 - 1:42:14)
Voilà, juste ça. Mais par contre, oui, il ne faut pas que ce soit, parce que ça, je te rejoins entièrement, mais ce serait intéressant d'avoir, parce qu'on parle tous les deux et ce serait intéressant d'entendre les autres aussi. Mais moi, je suis d'accord.

Moi, je le vois que vraiment, dans cette idéologie totalitaire dans laquelle on vit actuellement, notamment avec la Commission européenne, à travers même le globalisme et tout, c'est vraiment, encore une fois, tu reviens à Lippmann, à Walter Lippmann, il faut vraiment lire ce qu'il a écrit. C'est cette idée de technocratie, c'est-à-dire cette idée de société des experts. Et tous les idéologues que tu as derrière, ces cabinets de conseil, voilà, tous ces gens qui promeuvent cette société totalitaire, où ce sont des experts qui contrôlent tout, ils sont vraiment, ce sont des gens qui sont contre la démocratie parce qu'ils pensent que le peuple pense mal.

Il ne faut pas que le peuple dirige. Ce sont aux experts de diriger. Et l'Union européenne, c'est un très bon exemple.

L'Union européenne, justement, est emmenée au point de même le vote par l'élection, c'est trop. C'est pour dire à quel point c'est un système qui se veut totalitaire. Or, l'idée même de l'Union, le fondement de la construction européenne, c'est cette idée de société des

experts.

Les commissaires européens, ce sont les experts, ce sont les gens qui vont diriger parce que ce sont des experts, ce ne sont pas des gens élus.

Kaly (1:42:15 - 1:42:17)
Et l'expertise de Thierry Breton est énorme, effectivement.

Amélie Ismaïli (1:42:18 - 1:43:40)
Et l'expertise de Thierry Breton en matière, mais parce que justement, ça dépend en quoi, quand on parle d'expertise, Thierry Breton est parfait pour son rôle puisque c'est un expert en corruption. Donc, c'est parfait, c'est un expert en corruption. Ursula von der Leyen est à la tête de ce système-là parce qu'elle, c'est une experte de la corruption.

Donc, c'est ce système-là, en fait, qui fonctionne très bien. Donc, oui, on a besoin des experts, il ne faut pas... Il ne s'agit pas de mettre un...

On a besoin des experts comme les professeurs que j'ai eus, comme les gens qui ont écrit les livres que j'ai lus, etc. Il ne s'agit pas de mépriser l'expert en tant que tel. C'est justement, effectivement, de se dire l'expert n'est pas là pour prendre le pouvoir.

L'expert est là parce qu'il fait partie de la société, il a un rôle de société comme le ministère, comme le facteur. Il a un rôle dans la société, un rôle important, et c'est ce rôle-là qu'il faut mettre en avant. Mais la composition du régime, c'est justement, la démocratie, c'est l'expert et le peuple.

Et l'expert fait partie du peuple, il ne fait qu'une partie du peuple, ce n'est pas celui qui doit diriger. Et dans cette notion médiatique de l'expert, il est très important de supprimer cette idée que le journaliste est un expert.

Olivier (1:43:41 - 1:44:20)
Alors, est-ce que je peux réagir ? Bien sûr. Bien sûr Olivier, bien sûr.

En fait, il y a deux types d'experts de ce que je vois. Il y a les experts du peuple qui sont d'un niveau beaucoup plus, on va dire, modeste. On a parlé de menuisier, ça peut être...

peu importe. Et vous parlez beaucoup d'experts médiatiques. Et justement, peut-être c'est ça le problème.

C'est-à-dire qu'en fait, moi je parlais beaucoup plus des experts du peuple. Le peuple a besoin de ces experts, sinon ils n'ont...

Amélie Ismaïli (1:44:20 - 1:44:54)
Oui, c'est exactement ce que je disais. Pardon, je ne voulais pas vous couper, mais en fait, c'est l'expert du peuple qu'il faut mettre en avant. Et quand on vous dit qu'il est modeste, pas forcément.

Un très grand expert, prenez quelqu'un comme Jean-Pierre Petit, c'est un expert de très, très haut niveau sur des sujets. Et ce n'est pas la notion de maîtrise de telle ou telle matière. Ce qu'il fait l'expert, c'est une personne qui a travaillé un sujet ou une matière en particulier.

Voilà. Mais ça ne doit être qu'à ça, l'expert.

Olivier (1:44:54 - 1:45:11)
Et ça ne peut pas être une autoproclamation de la part d'un expert de médias ou bien de l'Union européenne, parce qu'on en parlait aussi. Et c'est ça le problème. Si on avait des experts issus de la société, sortis du rang, on retrouverait quelque chose de vertueux,

certainement.

Kaly (1:45:11 - 1:46:57)
On a un exemple actuel, d'ailleurs, qui est en train de faire un petit peu de bruit. C'est, pour ceux qui suivent ce qui se passe au niveau de l'intelligence artificielle, vous avez Luc Julia, qui a été reçu par l'Assemblée nationale pour une enquête de l'Assemblée. Luc Julia est présenté comme, finalement, le plus grand expert français de l'intelligence artificielle, parce qu'il a participé sous une forme plutôt restreinte, en réalité, à la création de Siri, le fameux assistant vocal d'Apple.

Et il est présenté, il est passé sur tous les plateaux, donc il est passé à la commission d'enquête de l'Assemblée nationale pour expliquer quels étaient les fonctionnements et les risques de l'intelligence artificielle. Et il y a Thibault Giraud, qui est plus connu sous le nom de Monsieur Phi, qui, lui, n'est pas un spécialiste, proprement dit, de l'intelligence artificielle, puisqu'il est philosophe de profession. Et, en fait, c'est quelqu'un qui est très intéressé, sur la pratique philosophique, à l'intelligence artificielle.

Et il s'est penché sur les conférences que donne Luc Julia, sur les dires de Luc Julia, et il s'est avéré que Luc Julia dit des absurdités. Mais c'est de véritables absurdités. Ça a été relevé.

Il y a même eu une émission sur BFMTV où il y a eu une confrontation entre les deux. Ce qui est incroyable, c'est que vous avez mal vu le fait que Luc Julia, qui n'est pas spécialement ce nom, doit s'exprimer.

Etienne Chouard (1:46:57 - 1:47:06)
Il est contenu à des conférences. On ne t'entend pas bien. Tu peux recommencer ce que tu as dit juste à la fin.

Kaly (1:47:07 - 1:47:35)
Je disais que, malgré le fait qu'il ait été, en quelque sorte, on pourrait dire, débunké par plusieurs. Donc, par Monsieur Phi, en l'occurrence Thibault Giraud. Également, il y a eu une émission.

C'est parce qu'il y a Stéphane qui veut nous partager les éléments. Et en fait, il a même été débunké par la Tronche en biais, pour qui je n'ai pas beaucoup de sympathie.

Amélie Ismaïli (1:47:35 - 1:47:44)
J'allais te dire, parce que Monsieur Phi, moi je sais qui c'est. Et attention, c'est un zététitien puissance 1000.

Kaly (1:47:45 - 1:47:50)
Ça n'empêche qu'en fait, ce qu'il a présenté, encore une fois, je prends les mesures.

Amélie Ismaïli (1:47:51 - 1:48:52)
Si on accepte sa critique à lui, c'est parce que Monsieur Phi, c'est exactement l'expert, entre guillemets, tel que moi je dénonce. C'est quelqu'un qui va être présenté comme un expert. Je ne dis pas, le débat est très bien.

C'est très bien. On ne peut pas laisser à ce genre de personne que la critique vienne de ce genre de personne. Parce qu'un Monsieur Phi, c'est quelqu'un qui n'est expert en rien, justement, en l'occurrence.

Et c'est un zététitien, c'est quelqu'un qui a une pensée, pour moi, fasciste. Je le dis ouvertement, je n'ai pas peur de le dire. Ce sont des gens qui ont une pensée fasciste, les zététitiens.

Et c'est des gens qui, justement, considèrent qu'il faut donner le pouvoir aux experts

médiatiques. Et donc, tu vois, ton exemple est très bon, Kali, mais attention, c'est intéressant d'aller écouter ses arguments. Mais Monsieur Phi, c'est l'exemple parfait du zététitien.

Kaly (1:48:53 - 1:48:59)
C'est justement pour ça que je prends cet exemple. Parce que Monsieur Phi et sa pratique zététitienne, comme la tronche en biais.

Amélie Ismaïli (1:48:59 - 1:49:02)
C'est quelqu'un qui voulait nous mettre en prison, des gens comme toi et moi, Kali.

Kaly (1:49:02 - 1:50:17)
Je sais bien, mais ça ne me pose pas de souci à partir du moment, parce qu'encore une fois, si on est véritablement démocrate, on accepte la confrontation avec tous et de tous. Et donc, Luc Julia, qui lui est présenté comme, justement, un expert médiatique aujourd'hui, eh bien, il a été débunké par quelqu'un. Et moi, ce qui m'intéresse, ce n'est pas finalement la méthodologie zététitienne de Monsieur Phi ou de la tronche en biais.

Ce qui m'intéresse, c'est les faits qui en ressortent. Et le fait, effectivement, que Luc Julia se trompe. Il l'avait d'ailleurs fait également avec Raphaël Einthoven.

Donc, moi, ce qui m'intéresse dans l'absolu, ce n'est pas que Einthoven ou la tronche en biais ou Monsieur Phi soient dominants dans la présence médiatique. Ce qui m'intéresse, c'est qui a raison. Et à partir de là, même celui qui a le plus d'aura médiatique va devoir se confronter à ceux qui en ont moins.

Parce que, soyons clairs, un Luc Julia ou un Raphaël Einthoven qui parle de l'intelligence artificielle a une aura médiatique bien supérieure à celle de Monsieur Phi. Et pourtant, Monsieur Phi a révélé l'imposture des deux. Et c'est ça qui m'intéresse.

Amélie Ismaïli (1:50:17 - 1:50:21)
Et quand tu dis qu'il a révélé l'imposture, dans quel sens ?

Kaly (1:50:21 - 1:50:24)
Pour Raphaël Einthoven, ça a été assez simple.

Amélie Ismaïli (1:50:25 - 1:50:26)
C'est pas compliqué pour Einthoven.

Kaly (1:50:27 - 1:51:24)
Non, mais c'est intéressant aussi. Einthoven avait écrit un livre dans lequel il expliquait que l'intelligence artificielle n'était pas capable de tenir un fonctionnement philosophique d'un niveau d'étudiant, de terminal ou quelque chose comme ça, parce que l'intelligence artificielle n'était pas capable de problématiser la réflexion. Et donc, ça a été prouvé que c'est faux.

Donc, il y a eu un débat entre les deux qui était très intéressant. Et je te rejoins sur le côté un peu fascisant de la pensée de Monsieur Phi. Et moi, ce qui m'intéresse, c'est comment est-ce que c'est des personnes qui peuvent avoir d'ailleurs le même type de pensée, quand on prend Einthoven et Monsieur Phi, c'est exactement le même type de pensée, mais une vérité arrive à émerger quand même.

Cette vérité, c'est qu'il a été prouvé que ce qu'avançait Einthoven était faux. Parce que ça a été prouvé, tant qu'on a demandé une intelligence artificielle d'établir une problématique en philosophie, et elle l'a fait.

Amélie Ismaïli (1:51:24 - 1:51:38)
Mais tu dis que c'est faux, tu vois, on pourrait discuter. Je pense que c'est pas entièrement

faux ce qu'a dit Einthoven. Et pourtant, j'ai horreur d'Einthoven, tu vois, mais tu vois, ça pourrait être discuté.

Là, on parlerait d'une... là, pour moi, on est sur opinion contre opinion.

Kaly (1:51:38 - 1:52:02)
Ah non, non, non, c'est du fait, c'est de l'ordre du fait, c'est pas de l'ordre de l'opinion. C'est-à-dire que si on dit que l'intelligence artificielle n'est pas capable de trouver la réponse à 2 plus 2, eh bien, il faut du coup être capable de le prouver. Et si on arrive à prouver qu'en interrogeant des intelligences artificielles de façon permanente et récurrente, quand on leur dit combien font 2 plus 2, elle te dit à chaque fois 4, tu as bien prouvé que l'intelligence artificielle est capable de trouver la réponse à 2 plus 2.

Stéphane Bernard (1:52:03 - 1:52:06)
Eh bien, là, c'est exactement pareil sous un plan philosophique.

Amélie Ismaïli (1:52:06 - 1:52:10)
Oui, mais là, c'est pas 2 plus 2, justement. Mais bon, c'est là où on rentrerait dans un débat qui serait trop long.

Stéphane Bernard (1:52:11 - 1:52:35)
Alors, si je peux me permettre, on va essayer de continuer le fil conducteur, si tant est qu'il y en ait un de cette émission. Pourtant, Étienne avait bien travaillé en nous présentant un beau document sur lequel on va finir par se raccrocher, parce que je pense qu'on a fait pas mal de tours de thématiques. Qu'est-ce que Olivier veut terminer son intervention concernant les experts ou on peut enchaîner ?

Olivier (1:52:35 - 1:53:52)
Alors, si j'ai la possibilité, j'ai le micro ouvert, je voudrais vous poser une question par rapport aux médias maintenant. Je quitte le sujet des experts. Les médias, je ferais bien la différence entre les médias mainstream, qui sont des flux énormes et à une puissance extraordinaire, avec les réseaux sociaux qui sont, on va dire, le cheminement plus tortueux.

Est-ce que vous ne pensez pas que sur ces gros canaux de diffusion d'informations, il ne faudrait pas limiter la portée des sujets qui sont habilités ? C'est-à-dire qu'est-ce qu'il faut pouvoir parler de politique ? Est-ce qu'il n'y a pas des limitations à tout ça ?

Parce que, vu la puissance de feu que ça peut avoir, la question qu'on peut se poser c'est quand je vous entends, il y a une énorme complexité dans le fonctionnement interne des médias. On parle de il faudrait, faire ci, faire ça, mais en fait, quand vous faites la liste de tout ce qu'il faudrait, est-ce que c'est gérable dans un quotidien de journalistes de gros médias ? J'ai des doutes par rapport à ça.

Amélie Ismaïli (1:53:55 - 1:53:58)
Pourquoi Olivier ? Qu'est-ce qui vous paraît complexe ?

Olivier (1:53:58 - 1:54:06)
Tout ce qu'on a discuté, les fact-checkers, les influences...

Amélie Ismaïli (1:54:06 - 1:57:38)
Mais ça on veut les virer ! Un exemple de ce qu'a dit Étienne tout à l'heure. Il m'a posé une question très intéressante de savoir qu'est-ce qu'on fait de ces gens-là, etc.

Un exemple très parlant, parce que tu disais Étienne, moi je vois beaucoup de gens encore qui regardent, c'est dans l'air, etc. Je suis désolée, les fact-checkers, aucun fact-check, aucun service de fact-checking n'a fait un appel aux dons. Aucun n'a fait un appel, n'a proposé...

Je prends un média de service public genre FIP qui ont été menacés. Pour moi, je pense que c'est un bon média de service public. Ils ne diffusent que de la musique, mais d'une variété très grande.

Je pense que ça doit continuer à exister. FIP, quand ils font des appels, ils sont soutenus par énormément de gens. Il y a des gens qui sont prêts à donner de l'argent.

Aucun service de fact-checking ne peut survivre sans soit l'argent d'un riche, ou l'argent de l'État. Il n'y en a pas. Vous pouvez les chercher tous, il n'y en a pas.

Tous les services de fact-checking qui existent ne sont financés, je dis bien uniquement, c'est-à-dire qu'uniquement par un système de... Je prends un exemple, même dans des médias quotidiens qui ont un système d'abonnement ou autre. Par exemple, un système d'abonnement genre Libération, ils ont un service qui s'appelle Checknews.

Checknews, ça a été financé par Facebook, entre autres, et par d'autres organismes comme l'International Fact-Checking Network, qui sont des organismes, disons-le clairement, liés à la CIA. En fait, ces systèmes-là, sans l'argent de grosses, grosses plateformes de gens très riches ou de l'État, ils ne survivent pas. Les fact-checkings ne survivent pas.

Vous aurez toujours des gens qui diront oui, c'est bien, on veut les soutenir et tout, mais ça meurt. Sans cet argent-là, ça meurt. Ça, c'est un exemple de...

En fait, non, ce n'est pas si compliqué si, à partir du moment où on supprime, qu'on met effectivement ce qu'on a noté, c'est-à-dire à la fois l'interdiction de corrompre les médias d'information, et en même temps qu'il puisse y avoir un système de redistribution pour faire en sorte que les médias d'information ne vivent que par le citoyen, vous aurez un nettoyage automatique. Et les fact-checkers, ils n'existeront plus, ou alors on mettra des vrais fact-checkers. Pas des vrais fact-checkers, puisque pour moi, le fact-checking en lui-même est mauvais, mais en tout cas un organe de vérification de faits, de l'information, ou quelque chose qui pourrait remettre au jour le débat en disant voilà, là il y a eu un article qui a été humilié, il peut être contesté.

On propose cette contestation argumentée, qui peut être elle-même contre-argumentée, etc. Ça, c'est quelque chose qui pourrait exister, mais le fact-checking tel qu'il existe aujourd'hui, c'est-à-dire celui qui décide de ce qui est vrai ou faux, ça, ça meurt, ça n'existera plus. Et d'ailleurs, il faut savoir que la majorité des journalistes mainstream ne sont pas pour le fact-checking.

Si leur dominance, s'ils sont aussi dominants, c'est justement parce que c'est le problème de la chaîne de commandement.

Etienne Chouard (1:57:42 - 1:57:44)
Est-ce qu'on essaie d'écrire ?

Stéphane Bernard (1:57:44 - 1:57:47)
Tu veux rebondir ? Oui, je voulais

Kaly (1:57:47 - 1:58:36)
juste apporter un élément qu'on n'a pas abordé tout à l'heure dans la question du financement, qu'on supprime bien entendu la possibilité aux puissances économiques de détenir des médias, c'est une nécessité, des médias d'information, comme ça a d'ailleurs très bien été précisé par Laracq, mais il faut également interdire le financement par la publicité de ces médias d'information. Un Bernard Arnault ne détient pas de médias télévisuels, mais par contre, il a une influence énorme, parce que si un média télévisuel s'en prend à Bernard Arnault, d'un coup, d'un seul, vous avez une manne financière par la

publicité du groupe LVMH qui s'arrête.

Et ça, c'est aussi un point très important de comprendre qu'il n'y a pas que la détention d'un média qui permet de l'influencer.

Etienne Chouard (1:58:38 - 2:01:31)
Est-ce que je peux vous lancer un autre sujet de conversation, mais c'est complètement la suite de ça. Pour moi, les médias ne sont pas que la télé, les journaux et les radios. Pour moi, le mot média, alors peut-être qu'il faudrait trouver un autre mot si vous n'êtes pas d'accord, mais bon.

Pour moi, les médias, c'est les outils qui sont capables, au sens de Chomsky, qui sont capables de former l'opinion, de forger l'opinion, de la façonner. Donc, il n'y a pas que les journaux, la presse, il n'y a pas que la presse, les radios et la télé. Pour moi, il y a aussi, et je l'écris dans l'article de la Constitution, nous, citoyens, nous considérons comme médias et donc comme des services publics.

C'est ça l'enjeu. Donc, c'est complètement nouveau. Je vais peut-être trop loin, vous allez me dire.

Nous considérons comme médias la presse, les radios, la télé, mais aussi les agences de presse qui, pour l'instant, sont rachetées par des milliardaires. Donc, c'est privé, ce truc-là. Des instituts de sondage, pour moi, ça fait partie des médias.

Ça fait partie des outils d'éclairage ou d'obscurcissement de l'opinion et qui, là aussi, il n'y a pas longtemps, c'était encore la patronne du MEDEF, le syndicat des patrons qui était propriétaire d'un institut de sondage. Ça ne va pas du tout. Il faudrait qu'on en fasse des services publics, des objets.

C'est tellement important dans la capacité à nous tromper qu'il ne faut pas que ce soit achetable. Il ne faut pas que ce soit inaliénable. Donc, les instituts de sondage, les régies de publicité et moi, en fait, j'ai réglé le problème par ailleurs dans ma Constitution.

Et là, c'est un autre sujet de conversation. Mais pour moi, la publicité, quand je fais le bilan, je ne vois que des inconvénients du point de vue du bien commun, du point de vue des citoyens, du point de vue de la paix sociale, du point de vue du gaspillage indécent de l'espèce humaine sur la planète, du point de vue du sentiment de frustration entretenue en permanence chez les gens par ces tentations sans arrêt. Et je ne parle pas, en plus, des femmes traitées comme des objets.

Je n'ai même pas besoin d'aller jusqu'en haut. Tout est critiquable dans la réclame. Et dans la Constitution, dans mon chantier, on devrait chacun avoir son chantier dans sa poche.

Et peut-être que je me trompe et que je vais trop loin, mais pour moi, je l'ai interdit. Voilà, j'ai écrit, c'est tout simple, j'ai écrit un article, la réclame est interdite. Pour tout le monde.

Alors, il faut peut-être trouver des exceptions.

Kaly (2:01:35 - 2:03:00)
Par contre, tu viens de dire quelque chose qui, moi, m'intrigue énormément, quand tu dis qu'en fait, tous les médias devraient être considérés comme des services publics. Oui. Parce qu'ils ont un pouvoir d'influence.

C'est Marc qui, alors pour ceux qui nous écoutent, ne sont peut-être pas au courant, mais on a un chat privé qui nous permet d'échanger entre nous qui sommes sur l'émission actuellement. Et il y a Marc qui a dit quelque chose de très intéressant dans ce chat, qui explique qu'il nous faudrait peut-être trouver de nouveaux mots, de nouvelles définitions, parce que moi, j'ai mis une définition. J'ai écrit la définition de média et j'aime les

définitions les plus simples possibles.

Pour moi, je pars du principe qu'une définition, pour qu'elle soit compréhensible par le plus grand nombre, il faut qu'elle soit courte et adaptée à l'explication envers un enfant de 5 ans. Et donc, j'écris le terme média désigne tout moyen de communication interpersonnelle, de masse ou de groupe permettant la distribution ou la diffusion d'œuvres, de documents ou de messages écrits, visuels, sonores ou audiovisuels. Donc, c'est-à-dire les radios, la télévision, mais également, enfin bien sûr, internet, la presse, mais également le cinéma.

On pourrait même y inclure, en quelque sorte, on pourrait même y inclure, donc bien sûr, les plateformes de streaming ou autres. Donc, c'est vrai que toi, tu inclues les instituts de sondage et pourquoi pas, mais du coup...

Etienne Chouard (2:03:00 - 2:03:41)
J'allais parler, je n'allais pas finir ma liste, mais j'allais, comme toi, parler des producteurs de cinéma. Les producteurs de cinéma ont un rôle essentiel dans la DOXA, dans la fabrication. Quand ils refusent à un producteur de faire un film sur la traite des Noirs, c'est incroyable.

Je veux dire, il y a une puissance de fabrique de l'opinion dans les promoteurs de cinéma qui, à mon avis, devrait nous interpeller sur le plan politique. On a un problème politique avec le fait que les riches aient pris le contrôle de la production des films, je pense. Mais je suis d'accord, je suis d'accord.

Kaly (2:03:44 - 2:05:50)
En fait, la question est de se dire, si on considère que les médias d'information, tels qu'on les conçoit de façon assez générale ici, ne peuvent pas être détenus par un individu ou une puissance financière et qu'elles sont vraiment, sur le principe, un service public financé par l'ensemble de la collectivité avec un mode de financement à développer, comme le présente par exemple l'ARAC. Ça voudrait dire que l'on devrait faire la même chose pour le cinéma, pour bien d'autres biais. Mais ça veut dire que finalement, si on fait cela, on limite la capacité créative du cinéma, ce qui est différent pour moi.

Et c'est là où il faut peut-être trouver d'autres termes, parce qu'un média d'information tel qu'on le conçoit et dont on en parle depuis tout à l'heure, qui sont essentiellement des chaînes d'information, des sites internet, de fact-checking, qui sont basés sur l'aspect purement politique de la société généralement et qui vont avoir une puissance d'information et de manipulation que j'appelle moi directe, c'est-à-dire que c'est directement porté sur le sujet.

À la différence d'une oeuvre artistique, qu'elle soit musicale, qu'elle soit cinématographique, théâtrale, et bien finalement, quand on voit un dieu donné qu'on apprécie ou qu'on n'apprécie pas, qui a des dizaines de forces de l'ordre qui viennent l'empêcher de se produire face à des personnes qui ont décidé d'aller le voir, la question se pose de la même manière. Quand on voit des films financés par Arte, en l'occurrence, vers BHL, qui fait partie un petit peu de cela, et qui est financé pour des films qui font des audiences mais ridicules, donc la question artistique qui est un média se pose quand même dans cette problématique-là. Est-ce qu'il faut véritablement que ce qui est également artistique soit un service public ?

Parce que là, on bascule peut-être un petit peu dans une forme de...

Etienne Chouard (2:05:50 - 2:07:01)
Oui, oui, bien sûr, je comprends la crainte, tu as raison, j'ai la même crainte évidemment, mais donc il faudrait arriver à trouver un moyen. Et en fait, tu sais, toutes nos activités économiques et sociales sont pour l'instant tenaillées par la contrainte du financement. Nous n'avons plus de moyens de financement public de nos activités, nous n'avons plus ça,

nous avons abandonné, dirigés par des traîtres, les gens qui nous représentent, en fait représentaient les banquiers, et progressivement, on réussit à endetter toute la société et toutes les puissances publiques, toutes les administrations et l'État lui-même, en nous privant du moyen de financer nos activités. Maintenant, il faut qu'on passe par les usuriers pour financer quoi que ce soit, pour financer quelque activité que ce soit. Il me semble que quand on va écrire une constitution d'origine citoyenne, on va récupérer...

Alors, j'allais dire un crédit social, il faut que je trouve un autre mot que crédit social, parce que crédit social, c'est le nom aussi qu'on donne en Chine à un contrôle de la population, un contrôle totalitaire, où on tient le...

Amélie Ismaïli (2:07:01 - 2:07:06)
Alors, il paraît que ce n'est pas tellement le cas, mais c'est un autre sujet, il paraît que c'est très, très déformé.

Etienne Chouard (2:07:07 - 2:11:23)
En tout cas, c'est vrai que ce n'est pas tout à fait le cas encore en Chine, mais c'est vrai que ça nous pend au nez. Ils l'écrivent entre eux, les sénateurs qui sont allés y voir pendant la Covid, au début d'ailleurs, ils sont allés voir en Chine, ils sont revenus en disant que c'est super, c'est génial, comment ils arrivent à surveiller tout le monde, et ils les surveillent jusque chez eux, dans les toilettes ou dans leur chambre à coucher, et les sénateurs trouvaient ça super. Donc, que ce soit vrai ou pas en Chine, de toute façon, ça nous pend au nez.

Et donc, il ne faut probablement pas appeler ça crédit social, mais je pense... Crédit social, tu sais, c'est les Bérets Blancs qui défendaient l'idée du crédit social. Donc, les Bérets Blancs, c'était des gens très croyants, un peu des grenouilles de Bénitier québécois.

Il y avait un gars qui s'appelait Louis Even, L-O-U-I-E-V-E-N, et qui avait une doctrine économique sur le financement de l'activité pour se débarrasser des usuriers, qui était lumineuse, extraordinairement prometteuse, enthousiasmante. Et ils appelaient ça le crédit social, parce qu'en fait, c'était un crédit public. On pourrait appeler ça un crédit public, ce serait moins ambigu.

Et en fait, ce serait une... Nous organiserions dans notre constitution le financement de tous les acteurs, donc ça veut dire de tous les citoyens. Ce que font les banques aujourd'hui, les banques privées avec des actionnaires à goinfrer, c'est une puissance publique que nous allons instituer, qui va s'en charger, et qui n'aura pas de but lucratif, qui ne sera pas un centre de profit comme aujourd'hui.

Et donc, qui ne sera pas tenu par l'exécutif ou par le Parlement ou par la justice, qui ne sera pas tenu par les autres pouvoirs, ça va être tenu par les citoyens. Le secret de notre émancipation va passer par... Je ne vais pas développer ça parce que j'en parle partout tout le temps, puis vous connaissez sûrement, mais ça va passer par le tirage au sort à la place de l'élection.

Quand nous allons désigner les juges, mais les juges en toute matière, ça va être les juges du crédit aussi, tu vois, quand nous allons désigner ces gens au sort, on va s'assurer que ce sont des gens qui nous ressemblent et on va s'assurer contre la corruption. Le tirage au sort, c'est comme un antidote. Après 20 ans de travail, moi je vois ça comme...

Et si vous ne le connaissez pas encore, ne le rejetez pas trop vite. Je crois que c'est la meilleure idée du monde. Avec l'idée que c'est à nous d'écrire la Constitution, c'est à nous d'écrire les règles de notre représentation, je pense qu'une idée majeure, c'est le tirage au sort qui est vraiment un antidote universel contre toutes les formes de corruption.

Alors, on ne va pas tout régler, mais c'est absolument décisif dans notre... Et donc, le crédit, pas le crédit social, le crédit public, donc le crédit qui serait un service public que nous

instituons, pourrait jouer ce rôle, y compris pour le cinéma, tu comprends ? Et donc, il n'y aurait plus le producteur.

Le producteur, c'est quoi ? C'est quelqu'un qui a beaucoup d'argent et qui décide, ça je finance, ça je finance, non, ça tu ne le finances pas, ça tu ne pourras pas le faire. Et en fait, il n'y aurait plus de producteur au sens privé.

Nous décidons que la production des oeuvres artistiques et politiques, cinématographiques, nous décidons que c'est un service public, le financement, c'est un service public. Et je ne dis pas du tout qu'on va avoir l'œil sur tout ce qui se fait, je dis juste que ce sont des jurés, comme les jurés d'assises, qui vont juger de l'opportunité de financer, il faudra faire les arbitrages, parce qu'on ne va pas pouvoir tout financer, il va falloir faire les arbitrages, et ce ne seront pas toujours les mêmes qui vont faire les arbitrages. Le secret du tirage au sort, c'est qu'il faudra qu'un jour on fasse une ou des émissions là-dessus, parce que je crois qu'il y a une mutation anthropologique, l'espèce humaine, en cessant d'aimer cette saloperie de procédure de l'élection, et en se mettant à aimer enfin, à apprécier, comprendre l'importance, comprendre l'enjeu du tirage au sort, il va y avoir une mutation vraiment dans la façon de vivre ensemble. Et donc, il me semble qu'on pourrait très bien organiser le financement de la production artistique, le financement, et donc c'est n'importe qui qui le ferait, comme aujourd'hui, ce sont les artistes qui feraient les œuvres artistiques.

Mais leur financement serait plus entre les pattes de quelques milliards d'euros.

Kaly (2:11:25 - 2:12:32)
Je reste quand même sur l'idée qu'il y a une problématique, dans le sens où, qu'il y ait un fonds citoyen de financement des œuvres artistiques, ça me semble, et sous contrôle citoyen par effectivement tirage au sort, ça me semble être une très bonne chose, plutôt que d'avoir effectivement des fonds qui sont toujours attribués au même, parce que, encore une fois, faisant partie en quelque sorte du serail. Mais, se pose un problème, si on interdit en quelque sorte le financement, la production d'œuvres artistiques...

Par les riches ? Mais pas seulement par les riches, et c'est ça en fait, je fais vraiment la distinction entre les œuvres artistiques et les outils d'information. Les œuvres artistiques, pour beaucoup, démarrent, pour faire très simple, beaucoup d'artistes démarrent dans l'autoproduction, donc ils ne font même pas appel à des financements extérieurs, imaginons que le fonds citoyen...

Etienne Chouard (2:12:32 - 2:12:34)
Comme Laurent Firod ?

Kaly (2:12:34 - 2:14:16)
Entre autres, mais ça a toujours existé, que ce soit dans la musique, que ce soit dans le théâtre, que ce soit au cinéma, des personnes qui se financent d'elles-mêmes ou qui font appel à une forme de collectif de proximité pour financer, c'est de la production. Et ensuite, ça peut être récupéré, effectivement, par des sociétés de production. Mais le nerf de la guerre dans ces systèmes-là, si on exclut, à partir du moment où il y a un système...

En fait, c'est un choix. Soit on passe par le fonds citoyen de financement des œuvres artistiques, et là, effectivement, le bénéfice va retourner aux citoyens, en quelque sorte. Mais si les personnes veulent continuer le système de production, c'est un risque entrepreneurial.

Beaucoup de films sont financés par des producteurs qui jugent le risque. Donc, le problème pour moi, c'est plus quand un BHL utilise des fonds publics pour faire des œuvres à tiers larigot qui sont d'influence politique et qui sont, en plus, vues par personne alors qu'elles sont financées par nos deniers personnels. Mais quand une entreprise privée prend la décision d'une création artistique et qu'elle se plante parce que le public

n'est pas au rendez-vous, ça ne me pose pas de soucis, à condition que derrière, des médias financés n'exploitent pas ces productions qui n'ont pas rencontré le public et en quelque sorte les imposent.

Et ça, c'est parce que sinon, on tombe dans une forme de totalitarisme. C'est-à-dire que c'est la population qui décide de ce qui peut être créé artistiquement, et tout ce qui n'est pas financé par ce principe collectif n'a pas le droit d'exister en quelque sorte. Si certains veulent se regrouper pour produire une œuvre parce qu'ils pensent qu'il existe un public pour cette œuvre, ma foi, qu'ils y aillent.

Stéphane Bernard (2:14:22 - 2:15:11)
Alors, je voulais intervenir parce que nous avons Amélie qui doit nous quitter à 21h30 et qu'il est 21h16. Et donc, du coup, nous sommes sur un atelier lexical, mon cher Étienne. Nous érivons beaucoup, mais c'est fort instructif et ça titille nos neurones et c'est bien pour ce que nous avons à préparer ensemble, c'est-à-dire l'avènement d'une première démocratie.

Donc, je vais simplement poser deux questions toutes bêtes à Amélie. Quelle est ta définition, donc, dans le cadre d'un atelier lexical constituant ? Quelle est ta définition du mot « média » ?

Et quelle est aussi la définition du mot « journaliste » que tu pourrais nous laisser en pâture avant de partir dans les bras de Morphée, puisque demain, tu dois te lever très tôt.

Amélie Ismaïli (2:15:11 - 2:17:32)
Oui, oui, c'est elle. Je dois prendre un train à 6h. Donc, c'est pour ça que je dois me quitter assez tôt.

Eh bien, en fait, c'était... J'aurais peut-être... Alors, peut-être qu'il faudra refaire un épisode parce que c'est très difficile de répondre à cette question, de donner une définition.

Le média, pour moi, c'est... Alors, ce qu'est un média d'information, c'est une plateforme de transmission d'informations, déjà de 1. Donc, c'est vraiment cette notion de transmission.

Et le journaliste, c'est celui qui travaille, en fait, pour faire vivre la démocratie. Mais c'est une définition qui est beaucoup trop large. Et c'est vrai que...

Quand je dis que c'est celui qui fait vivre la démocratie, parce que, justement, c'est celui qui permet de donner l'information, donc de transmettre l'information nécessaire pour la clairvoyance du citoyen. Et le journaliste, en fait, je crois... La définition toute simple, c'est...

Le journaliste, c'est celui qui travaille dans un média d'information. En fait, les définitions les plus simples, parfois, c'est les meilleures. Si on commence à trop compliquer de ce qu'est un journaliste, je pense qu'on risque, justement, de retomber dans ce travers de l'expert.

Je crois que ce qu'il faut commencer à définir, effectivement, c'est le média d'information. Et le journaliste, c'est celui qui transmet l'information. Et il peut le faire de manière professionnelle, c'est-à-dire que ça peut être son métier, comme il peut le faire ponctuellement.

Et le journaliste, c'est peut-être... Ça peut être celui qui, sur un réseau social, transmet une information particulière. Mais on a défini le mot d'information, c'est-à-dire l'information, celui qui est basé sur la vérité, sur des éléments factuels.

Et là, on irait beaucoup plus loin, évidemment. Mais c'est évidemment... C'est une question très, très compliquée.

Et je pense que c'est quelque chose où il faut débattre entre nous, de savoir qu'est-ce qu'un journaliste, justement. Ça répond pas exactement à ta question, Stéphane, je suis désolée.

Stéphane Bernard (2:17:33 - 2:17:40)
Parce que moi-même, c'était aussi une forme de piège. Je m'en excuse. On va laisser Étienne rebondir.

Amélie Ismaïli (2:17:41 - 2:17:49)
En tout cas, voilà, pour moi, c'est celui qui transmet l'information pour faire vivre la démocratie, je dirais, au plus simple. C'est très large.

Etienne Chouard (2:17:50 - 2:18:07)
Tu ne mettrais pas dans sa définition, dans sa mission, dans sa raison d'être, tu ne mettrais pas le rôle de contre-pouvoir, le rôle d'inquiéteur de pouvoir ?

Amélie Ismaïli (2:18:07 - 2:19:11)
Oui, mais si tu veux... Alors, il y a un gros écho là. Ce qui me gêne dans la définition que tu as, c'est que du coup, ça supprimerait la notion de pluralité.

C'est-à-dire qu'il faudrait plutôt, pour moi, pas plutôt contre-pouvoir, mais notamment l'idée que ce soit vraiment toujours du côté du peuple. Mais je ne sais pas comment le définir. C'est ça qui est difficile.

Mais je crois qu'il faut aussi qu'il puisse y avoir des gens qui soient d'accord avec le pouvoir et des gens qui soient contre le pouvoir, et qu'il y ait le cas, il y ait toutes ces formes d'opinion dans les médias. Si tu ne mets qu'uniquement l'idée qu'il y ait que c'est automatiquement contre le pouvoir, ce n'est plus une pluralité. Tu comprends ce que je veux dire ?

Je suis d'accord avec toi dans ce que tu dis, c'est-à-dire qu'il y ait cette notion que ça soit un contre-pouvoir de manière générale.

Etienne Chouard (2:19:14 - 2:22:35)
Le fait que ce soit un contre-pouvoir est plus important. Le fait qu'il y ait que les pouvoirs est quelque chose à craindre. Si tu veux revenir à l'origine de ce besoin de contre-pouvoir, quand on est peu nombreux, on peut exercer le pouvoir nous-mêmes, on n'a pas besoin de pouvoir.

Donc si on exerce, on est en démocratie directe, c'est nous qui exerçons le pouvoir, pas besoin de contre-pouvoir. Mais dès qu'on devient nombreux, c'est notre cas depuis longtemps, dès qu'on devient nombreux, on a besoin de représentants. Ces représentants, il va falloir qu'on leur donne un pouvoir, c'est nécessaire, c'est malheureusement nécessaire, mais c'est nécessaire et c'est dangereux.

Donc il faut que les pouvoirs aient peur. On ne le dit jamais comme ça dans les écoles, dans les facs, en droit constitutionnel, on le dit de façon beaucoup plus feutrée, c'est pas clair. Mais en fait, pour dire clairement, pour que nous, les 99%, pour que nous n'ayons rien à craindre des pouvoirs, il faut que les pouvoirs aient peur.

Un pouvoir qui a peur de rien, comme Macron en ce moment, c'est effrayant, ça devient effrayant, c'est parce qu'il n'a rien à craindre, c'est parce qu'il n'y a pas de conseil constitutionnel, c'est des copains à lui, parce qu'il n'y a pas de conseil d'État, c'est des copains à lui, parce qu'il n'y a pas de parlement, c'est des copains à lui, ça va quoi, c'est parce qu'il n'y a pas de contre-pouvoir qui devient dangereux.

Donc pour que les pouvoirs aient peur de quelque chose, il faut que les citoyens soient vigilants, il faut que les citoyens se méfient, ne soient pas confiants, il faut qu'il y ait une

méfiance populaire à l'endroit des pouvoirs, tous les pouvoirs, il faut que les pouvoirs aient peur. Et ce qu'on observe depuis la nuit des temps, c'est déjà comme ça à Athènes qui était beaucoup plus politisé que nous il y a 2500 ans, parce qu'ils faisaient beaucoup plus de politique que nous, et parce que la démocratie directe ça fait de la participation politique, beaucoup plus que le système électoral qui est anti-démocratique en plus d'être anti-politique. Donc en fait, déjà à Athènes, on savait que c'était la vertu du citoyen, la vertu numéro un, c'était la vigilance, la vigilance par rapport au pouvoir.

Et on savait que c'était pas le cas, on savait que beaucoup de citoyens étaient endormis, confiants, et en fait ils s'en foutaient, ils étaient confiants, c'est plus confortable d'être confiant. Et ça donne des tyrans, ça donne des tyrans. Et le lien avec notre sujet là aujourd'hui, c'est pour ça que je reprends à la racine pour qu'on comprenne l'importance que je donne à notre réflexion aujourd'hui, c'est que compte tenu du fait que dans les faits on peut pas attendre que tous les citoyens soient vigilants, ça n'arrivera pas, anthropologiquement on n'a jamais vu ça, il n'y a qu'une petite poignée de citoyens qui sont vigilants.

Il faut comprendre que ceux-là sont très très importants et que l'idée au XVIIe siècle en Grande-Bretagne, qui est le début de la révolution parlementaire, c'est le début du système d'exploitation parlementaire, il faut comprendre c'est un système de domination le Parlement. Le mot journaliste est apparu comme une sentinelle du peuple. C'est pas quelqu'un qui informe, c'est quelqu'un qui informe sur les complots, sur les intrigues des dominants du moment.

Amélie Ismaïli (2:22:36 - 2:23:28)
J'aime bien cette notion de sentinelle du peuple mais comme quelqu'un l'a dit en commentaire, l'un n'empêche pas l'autre. Je trouve que cette notion de sentinelle de peuple me plaît beaucoup et tu vois c'est la preuve que c'est pour ça que je trouve intéressant qu'il y ait des gens qui interviennent parce que c'est intéressant d'avoir justement leur propre vision, ce qu'ils considèrent. Parce que là, tu vois, je pense que Christian ou d'autres personnes avant comptent sur moi en tout à fait raison dans ce qui est des.

C'est-à-dire qu'il faut qu'il y ait à la fois ce respect de la pluralité des opinions, donc ce que je disais, et qu'il y ait quand même cette idée de contre-pouvoir. Donc pour moi, cette idée de sentinelle de peuple me va très bien.

Etienne Chouard (2:23:29 - 2:23:37)
Mais alors, je sais pourquoi tu l'avais expliquée, parce que ça peut pas être à la fois une sentinelle du peuple et un ami des dominants du moment.

Amélie Ismaïli (2:23:37 - 2:23:51)
C'est quand je dis ami des dominants, je dis juste que si quelqu'un pense et est d'accord avec un dominant, il a le droit de l'exprimer, il a le droit de le exprimer.

Kaly (2:23:52 - 2:24:10)
Je peux me permettre de vous interrompre vous deux, parce que je pense qu'il y a déjà une amalgame de laquelle il faut essayer de sortir. C'est que quand je vous écoute là comme ça, j'ai l'impression qu'il y en a un qui parle de pur journalisme, et Amélie qui va faire une forme de globalisation du journalisme, des éditorialistes, des chroniqueurs.

Amélie Ismaïli (2:24:10 - 2:24:57)
Mais parce qu'il faut comprendre, ça c'est quelque chose qu'il faut comprendre. Penser qu'on va distinguer radicalement l'opinion de la commercialisation de l'information, je vous assure que c'est très très compliqué. C'est pas si évident que ça.

Entre le fait, l'information, j'ai tellement étudié ce sujet, entre le fait, l'information et l'opinion, c'est pas si évident que ça. Il y a beaucoup d'informations. Vous savez,

l'information, elle peut être sélectionnée.

Et quand elle sélectionne, elle devient une opinion. Les faits, ils peuvent être sélectionnés. Et c'est comme ça que ça fonctionne d'ailleurs.

Vous avez France Info, ils vont vous avancer. Non, non, on n'est que sur les faits. Sauf que les faits, ils ont été choisis.

Ils ont été choisis pour formanter une opinion. Donc il faut faire attention à ça.

Kaly (2:24:57 - 2:25:33)
Il y a évidemment l'orientation de l'information, la dissimulation d'informations, qui n'est pas la même chose que la désinformation. Mais ça n'empêche qu'on le voit de plus en plus ces derniers temps. C'est-à-dire qu'il y a quand même des opinions qui sont émises aujourd'hui, qui sont clairement en opposition avec des faits.

Et d'ailleurs, ce qui moi m'a toujours fait rire sur les personnes qui se prétendent fact-checkers, c'est que vraiment un fact-checker, c'est quelqu'un qui vérifie les faits. Et bizarrement, ces personnes-là peuvent, en très peu de temps...

Amélie Ismaïli (2:25:33 - 2:25:44)
Mais qu'est-ce que tu appelles des faits ? Alors là, il faudrait rester deux heures de plus parce qu'il faut faire attention à cette notion de fait. Un fait, ce n'est pas forcément une vérité.

Un fait, c'est une fabrication.

Kaly (2:25:44 - 2:25:51)
Je ne dis pas qu'un fait est une vérité. Une vérité, c'est absolu. Un fait, c'est temporaire.

D'accord ?

Amélie Ismaïli (2:25:51 - 2:26:19)
Un fait, c'est une construction. C'est ça, en fait, que tu dois comprendre, Kali. C'est-à-dire que ça peut être une fabrication, ça peut être une construction.

C'est pour ça que cette notion est très peureuse. Si je te sorte certaines données, une expertise va te sortir des données, ça va devenir un fait. Sauf que ce fait, qui l'a construit, ce fait ?

C'est important de le comprendre, ça, en fait. Parce que la manipulation joue beaucoup là-dessus.

Kaly (2:26:20 - 2:26:32)
J'entends bien. Mais d'autant plus quand, finalement, celui qui se présente comme journaliste est en réalité un chroniqueur ou un éditorialiste qui n'est pas là. Parce qu'aujourd'hui, c'est ce que l'on constate quand même.

Beaucoup de personnes sont sur les plateaux de télé.

Amélie Ismaïli (2:26:32 - 2:26:51)
Moi, j'ai des biais. Moi-même, je ne pourrais pas te dire que je suis entièrement indépendante et neutre, parce que la neutralité, ça n'existe pas. C'est pour ça que pour moi, le seul moyen de garantir la vraie démocratie à travers le média, c'est la pluralité.

C'est pour ça que c'est la pluralité que nous devons comprendre.

Kaly (2:26:51 - 2:27:11)

Sur ça, on est entièrement d'accord. Il faut effectivement que tout le monde, et c'est d'ailleurs ce qui, moi, personnellement, me dérange dans la censure de certains artistes ou de certaines personnes. Je ne suis absolument pas pour la censure, mais je suis pour la différenciation entre des personnes qui ne cherchent même pas à s'appuyer sur quelconque fait.

Amélie Ismaïli (2:27:11 - 2:27:14)
Mais qui va le différencier, en fait, Kali ? Moi, c'est ça que je te pose.

Kaly (2:27:15 - 2:27:43)
Qui va le différencier ? Pour faire très simple, je vais reprendre encore une fois un exemple très actuel. Quand on a un président de la République qui dit à un moment « le chlordécone n'est pas cancérigène », et qui ensuite fait en sorte que la communication de l'Élysée dise « le président n'a jamais dit ça ».

Donc là, on est bien dans une possibilité d'établir des faits. Une personne, en l'occurrence le président de la République...

Amélie Ismaïli (2:27:43 - 2:27:45)
Mais parce que là, c'est... Voilà.

Kaly (2:27:46 - 2:28:42)
Oui, mais du coup, on est bien face à un fait qu'il n'est pas possible de tordre en quelque sorte. Et donc, malgré cela, il y a des personnes qui se prétendent comme journalistes, qui ont donc une mission... Pour moi, la définition de journaliste est très simple, c'est quelqu'un qui recueille et qui vérifie des faits.

Alors, encore une fois, ça peut être ambigu, mais le but, c'est quand même de s'appuyer un minimum sur quelque chose qui est factuel. Et le souci, c'est qu'on a beaucoup trop de personnes qui sont présentées comme étant journalistes, alors qu'en vérité, ils ne sont que des fournisseurs d'opinions, voire des propagandistes. Parce que les faits et la réalité, et même la vérité, n'ont aucune importance pour eux.

Leur objectif, ce n'est pas d'informer, leur objectif, c'est de manipuler. Et pour moi, ils ont le droit de citer, mais il faut qu'ils soient différenciés du journaliste, parce qu'eux ne sont que des chroniqueurs ou éditorialistes ou propagandistes.

Amélie Ismaïli (2:28:42 - 2:28:52)
Oui, mais si tu te places de leur point de vue, tu vois, si tu te places, ils vont te dire « Ben non, moi, je propage la vérité, parce que moi, je respecte la vérité. » Non, mais c'est terrible à dire.

Kaly (2:28:53 - 2:28:55)
Quelqu'un qui prétend que...

Amélie Ismaïli (2:28:56 - 2:30:19)
Oui, mais en fait, là, tu prends un cas particulier qui a dit... Mais la grande majorité des cas de manipulation, je te le dis, c'est des gens qui vont être... des gens comme Julien Pain, ils sont convaincus que ce qu'ils donnent est la vérité.

Parce qu'ils vont dire « C'est l'expert qui l'a dit, donc c'est forcément la vérité ». Et c'est pour ça que... Je comprends ce que tu dis, mais il faut faire très attention à ça, de devoir distinguer...

Moi, je ne suis pas pour, mais ce serait peut-être un débat d'un autre épisode, parce qu'il faudra en parler de ça. Mais je pense que cette distinction-là entre le journaliste et l'éditorialiste, il faut qu'il y ait une distinction claire, crois-moi, ce n'est pas si évident que ça. Là, tu as pris un cas en particulier, mais tu as combien de cas sur toute la manipulation

médiatique ?

Tout ce que tu as tous les jours. Tous les jours, tu vois, tu as des médias, tu vas te prendre le 20h, ils vont te dire « Oui, mais ce sont des faits ce qu'on vous montre ». « Ce sont des faits, voilà, on vous montre la guerre en Russie, c'est un fait qu'il y a eu un tir, etc., sur Tel et Hôpital et tout, c'est un fait, blablabla ». En fait, mais c'est la construction qui est une manipulation. Tu comprends ? La grande majorité de la manipulation, elle est du fait de la construction du fait.

Et c'est ça en fait le gros problème. Si on ne comprend pas que c'est ça le problème, pour moi, on se trompe de chemin.

Kaly (2:30:19 - 2:30:41)
Si on reprend, parce qu'il faut bien comprendre que la définition que l'on cherche à définir doit s'inscrire dans un principe constituant, c'est-à-dire que s'il n'y a plus justement cette fameuse chaîne de commandement qui va faire en sorte que pour les biens d'une volonté éditoriale, on demande à un journaliste de biaiser les faits, de cacher certains faits, d'orienter l'information.

Amélie Ismaïli (2:30:41 - 2:31:08)
Je te dis, ils ne font pas, en fait, c'est ça qu'Ali que tu comprends, c'est qu'en fait, les gens comme Julien Pain ne font pas ce travail en disant « je vais biaiser les faits ». Ils ne le font pas volontairement, vraiment pas volontairement. C'est ça que tu dois comprendre.

Le service de biaiser, oui, c'est son boulot. Mais la grande majorité des journalistes qui manipulent ne le font pas volontairement, ils ne le font pas avec cette idée de biaiser. Tu vois ce que je veux te dire ?

Kaly (2:31:08 - 2:31:25)
Je ne suis pas d'accord avec ça, parce que pour faire très simple, des journalistes qui passent d'une chaîne éditoriale à une autre et qui, bizarrement, vont avoir un positionnement qui devient opposé parce qu'ils sont au service de quelqu'un d'autre, tu sais, pour moi, c'est un peu comme des musiciens.

Amélie Ismaïli (2:31:25 - 2:32:27)
Non, mais parce qu'en fait, tu ne comprends pas ce que je te dis, excuse-moi. Ce que je te dis, c'est que de leur point de vue, alors soit tu mets un état fort, et dans ce cas-là, on n'est plus dans une démocratie qui va dire « Non, vous, monsieur, vous biaisez l'opinion parce que j'ai décidé que vous biaisez l'opinion ». Mais la réalité, c'est que ces gens-là, ils n'ont pas conscience, en tout cas, ne se disent pas forcément qu'ils biaisent l'opinion.

Et moi-même, quand je fais un article, je fais toujours attention à ça, de lutter contre ma pensée, mais ce n'est pas si facile que ça. Je fais du misanthentisme dans ce que j'écris. Sauf que moi, je suis transparente, je suis honnête avec mon public.

Et quand je dis « Distinguer celui qui va biaiser », je t'assure que la grande majorité des éditorialistes n'ont pas du tout conscience qu'ils biaisent l'opinion, pas du tout. Ils sont persuadés d'être dans le vrai, d'être dans le bien.

Kaly (2:32:27 - 2:33:28)
Oui, mais ça, ça fait aussi partie des biais cognitifs, l'auto-persuasion. Oui. Ce que se prétendent journalistes sont en réalité des chroniqueurs ou des éditorialistes, c'est parce que, que ce soit de façon consciente ou inconsciente, ils se mettent au service d'un système éditorial.

Et c'est ça, pour moi, qui reprend un peu tout ce qu'on a dit. C'est-à-dire que si on a une chaîne de commandement qui est rompue, s'ils ne sont pas rémunérés par un propriétaire ou par des subventions qui sont décidées par quelques-uns, ils vont devoir se confronter

à la volonté générale. Et comme tu le dis, ils vont disparaître.

Parce que ceux qui sont justement, par des biais cognitifs personnels, dans une incapacité à chercher à être le plus informatif possible, sans justement faire attention aux intérêts qu'ils défendent.

Amélie Ismaïli (2:33:28 - 2:33:45)
Mais l'éditorialiste, il n'est pas forcément mauvais. Quelqu'un comme Étienne Chouard qui va écrire une tribune, c'est un éditorialiste. Mais je ne dis pas, mais je n'ai jamais dit qu'un éditorialiste, c'est quelqu'un qui va écrire, qui va défendre son opinion.

Ce n'est pas forcément mauvais ça.

Kaly (2:33:45 - 2:33:49)
Mais je n'ai jamais dit qu'avoir une opinion était mauvais. Au contraire, il faut que tout le monde ait son opinion.

Amélie Ismaïli (2:33:50 - 2:33:53)
Tu dis qu'il faudrait enlever le chroniqueur, etc.

Kaly (2:33:53 - 2:34:04)
Non, je ne les enlève pas. Je fais la distinction entre celui qui a le droit de se faire appeler journaliste et celui qui est chroniqueur, éditorialiste.

Amélie Ismaïli (2:34:04 - 2:34:09)
Donc tu voudrais dire que le journaliste n'aurait pas le droit de défendre une opinion, c'est ça que tu veux dire ?

Kaly (2:34:09 - 2:35:36)
Oui, à partir du moment où il n'est pas dans sa fonction de journaliste. Tout citoyen peut être journaliste, tout citoyen peut être éditorialiste, mais ce sont deux fonctions différentes. Si tu veux assumer ton rôle de journaliste, c'est-à-dire recueillir et vérifier des faits, tu dois effectivement, même si c'est impossible, mettre de côté le plus possible tes opinions personnelles.

C'est impossible de les mettre de façon absolue. Mais il faut essayer de s'en dégager. Dans la charte de Munich, il est bien précisé qu'il faut justement respecter des valeurs.

Le problème, c'est qu'aujourd'hui, on le constate bien, sur l'ensemble des médias de masse, et surtout sur les chaînes d'information, ils sont à l'opposé de ce qui est censé être leur charte. Donc le souci, pour moi, c'est pas qu'il existe des éditorialistes et des chroniqueurs. Au contraire, la preuve en est, c'est que nous, avec Stéphane, on a créé une démocratie directe pour que chacun puisse venir et exprimer son opinion quant à comment est-ce qu'il faudrait faire une démocratie directe, qu'est-ce que ça pourrait être, et se confronter à tous.

Nos opinions sont nécessaires dans une démocratie directe. Mais le problème, c'est quand une opinion est présentée comme un fait journalistique, comme une analyse journalistique, eh bien il y a une désinformation ou une mésinformation ou une orientation de l'information.

Amélie Ismaïli (2:35:36 - 2:36:51)
Je devais demander à Stéphane qu'on reprenne cette conversation, parce que vraiment, si tu veux, ce que tu dis, je crois moi, je l'ai suivi depuis longtemps. Et la pensée que tu as, tu ne t'en rends pas compte, c'est une pensée un peu zététicienne. C'est horrible, parce que je vais te faire une grosse insulte.

Mais France Info, son slogan actuel, c'est « l'information n'est pas une opinion ». Pourquoi

France Info a ce genre de slogan ? Parce qu'ils y croient.

Ils sont persuadés que ces gens-là, ils sont persuadés, des gens comme France Info, qui est un organe de désinformation par excellence. Il n'y a pas plus de désinformation, à part peut-être le LCI. Mais France Info, c'est de la désinformation H24.

France Info, son slogan actuel, tu peux vérifier, c'est « l'information n'est pas une opinion ». C'est de la perversion. C'est de la perversion totale.

Donc, si tu veux, je sais que ce n'est pas dans ton sens, mais quand je t'entends, moi j'entends un directeur, comme j'entends tous les jours tous les directeurs d'information qui disent « oui, il faut distinguer, attention, le fait et l'opinion, le fait et l'opinion, l'opinion ». C'est un piège.

Etienne Chouard (2:36:51 - 2:36:54)
C'est vrai que c'est un démerdable en fait. Qui va décider ?

Amélie Ismaïli (2:36:54 - 2:38:31)
C'est un piège. Parce que justement, au hall, il faudra toujours que quelqu'un décide. Et celui qui décide, qui c'est ?

C'est l'État ou c'est le directeur de l'information. Or, le directeur d'information, il veut dire « attention, ça c'est une opinion, ça c'est un fait ». L'ARCOM actuellement, ils envoient des mises en ordre en disant « attention, vous avez trop traité d'une opinion alors qu'on parle de fait ».

Et ils vont dire ça du changement médiatique. Enfin par exemple, pas du changement médiatique. J'ai fait un joli lapsus je pense.

Ils font ça du changement. Non, non, parce que le fait que le changement climatique soit d'origine anthropique et tout, c'est un fait, point barre, c'est pas une opinion. Donc tu vois comment on peut manipuler la chose, l'information comme ça.

C'est ça que je tenais qu'à dire. Et c'est pour ça, parce que vraiment, j'ai écrit beaucoup sur ce sujet et j'ai vraiment réfléchi sur le sujet, donc je t'en veux pas du tout, mais j'ai vraiment compris à quel point cette notion de fait, d'information et d'opinion ont des pièges extrêmement dangereux. Ce qui doit primer, c'est l'honnêteté.

Et vraiment c'est l'honnêteté. C'est-à-dire que c'est d'être transparent à la fois sur comment on a fait l'information. C'est montrer au public.

C'est d'avoir des organes de contre-pouvoir aux médias. Et que le média soit entièrement au service des citoyens. C'est ça qui doit primer.

Mais cette notion de distinguer l'information, l'opinion et le fait, c'est très très dangereux parce que qui le distingue ? Même le peuple, tu vois, c'est très très compliqué.

Etienne Chouard (2:38:32 - 2:38:38)
Est-ce qu'il n'y a pas le même piège, Amélie, avec l'honnêteté ? Parce que celui qui va décider, lui est honnête, lui il est malhonnête.

Amélie Ismaïli ((2:38:38 - 2:38:41)
On va pas juste déplacer un homme.

Amélie Ismaïli (2:38:41 - 2:39:50)
L'honnêteté, c'est déjà une notion un peu plus en accord avec la réflexion, l'intelligence collective, je dirais. C'est-à-dire que l'intelligence collective peut mieux reconnaître l'honnêteté, je pense, que la distinction entre un fait et une opinion. C'est la démocratie,

c'est l'intelligence collective, pour moi.

Je pense qu'une honnêteté, tout simplement, c'est de montrer comment on a fait l'opinion. Et puis on peut contester. En fait, à partir du moment où on a le droit de contester, on a le droit de contester un article en disant qu'on peut ramener des faits contraires, par exemple.

Si on amène des faits, on dit « voilà, je me suis basé sur tel fait ». Mais si on autorise un autre média de dire « ben voilà, mais nous on va montrer d'autres faits ». Là, on fait vivre le débat.

Et là, on fait vivre le journalisme, pour moi. C'est ça, pour moi, qui serait un journalisme meurtrieux. Mais pas de dire « attention, le journaliste, il n'a le droit de montrer que des faits ».

Oui, mais il y a toujours ce processus de sélection derrière les faits. C'est ça qu'il faut comprendre.

Etienne Chouard (2:39:51 - 2:39:57)
Amélie, est-ce que tu veux dire que quand tu parles du droit de contester, ça voudrait dire que tu instituerais... alors ça existe un petit peu avec le droit de réponse.

Amélie Ismaïli (2:39:59 - 2:40:01)
Oui, moi j'instituerais le droit de réponse, tout à fait.

Etienne Chouard (2:40:01 - 2:40:13)
Il y a une loi qui n'est pas bien respectée, mais c'est parce qu'on manque d'organes pour la faire respecter, cette règle. Mais il y a déjà une loi qui permet à quelqu'un qui a été diffamé, calomnié, de se défendre.

Amélie Ismaïli (2:40:13 - 2:40:20)
Alors, ce n'est pas une loi, parce qu'en fait, oui, on a le droit de donner un droit de réponse, le média a le droit de la diffuser ou pas.

Etienne Chouard (2:40:21 - 2:40:23)
Normalement, il est obligé, je crois, à publier un droit de réponse.

Amélie Ismaïli (2:40:23 - 2:40:44)
Non, ils ne sont absolument pas obligés. La seule chose qui... en fait, s'ils ne le font pas, ils sont davantage inquiétés.

Ils sont davantage inquiétés s'il y a une plainte en diffamation. Mais ils n'ont absolument aucune obligation, bien sûr que non. Aucune obligation de publier un droit de réponse.

Etienne Chouard (2:40:44 - 2:40:53)
Alors, est-ce que ce que tu voulais dire, ce n'était pas ça ? Donc, tu dis, ce qui déprime c'est l'honnêteté, et donc, comme on a le droit de contester à n'importe un autre fait...

Amélie Ismaïli (2:40:53 - 2:41:08)
Moi, je l'instituerais, le droit de réponse, oui. Je pense que le public a le droit de voir le contre-argument. Mais même, je prendrais un cas contraire, quelqu'un, Rudi Reichtat, qui me mettrait son contre-argument au média que j'ai publié, moi, je serais la première à le publier.

Amélie Ismaïli ((2:41:09 - 2:41:09)
D'accord.

Amélie Ismaïli (2:41:09 - 2:41:36)

Parce que je pense qu'il faut que les gens... c'est-à-dire, je fais confiance justement, c'est en ça que je pense que les gens sont souverains. Je pense que les gens sont capables de distinguer ça.

Ils sont capables de distinguer l'honnêteté. Et je crois en l'intelligence politique. Si je crois en la démocratie, c'est parce que je crois en l'intelligence collective, là-dessus.

Et c'est l'intelligence collective qui doit décider de ce qui est un fait, etc., de ce qui doit être publié. Enfin, ce qui doit être privé.

Etienne Chouard (2:41:37 - 2:42:16)
Ça veut dire que quand je suis un jeune homme, une jeune femme, je dévoue ma vie au journalisme, je vais devenir une sentinelle du peuple. Mais par la Constitution, je sais que si je fais ce métier, quand je vais affirmer quelque chose, il faut que je me prépare psychologiquement et physiquement dans mon journal, dans ma radio, dans mon média. Il faut que je sois prêt parce que ça peut m'être imposé.

Il faut que je sois prêt à la semaine suivante ou le lendemain ou le mois suivant, il faut que je sois prêt à publier des faits inverses à ce que je crois, à ce que je pense.

Amélie Ismaïli (2:42:17 - 2:42:33)
Oui, il faut être prêt déjà. C'est un sentinelle du peuple, donc oui, il doit pouvoir être capable de se contredire lui-même, en tout cas de réfléchir, d'avoir ce débat-là interne.

Etienne Chouard (2:42:33 - 2:42:45)
Ça veut dire qu'on pourrait forcer chaque média à être pluraliste en son sens. C'est-à-dire que les climatos réalistes devraient être prêts à publier des climatos fanatiques dans leur terrain.

Amélie Ismaïli (2:42:47 - 2:42:52)
Oui, mais oui, déjà qu'il y ait davantage une forme de pluralité en son sens.

Etienne Chouard (2:42:52 - 2:42:59)
C'est imposé par la puissance publique, par notre décision politique commune.

Amélie Ismaïli (2:42:59 - 2:43:34)
Non, je pense que si un groupe de médias n'a pas de raison de faire une contestation interne, qu'il ne fasse pas. Juste que ce qui pour moi serait intéressant à instituer, c'est le droit de réponse ou le droit de contestation, mais dans le sens d'un droit. C'est-à-dire qu'il a l'obligation de diffuser.

D'ailleurs, à la base, la charte déontologique impose qu'il faudrait obligatoirement diffuser une contestation. Mais s'il n'y a pas de contestation, on ne publie rien.

Etienne Chouard (2:43:34 - 2:43:58)
Non, mais des contestations, il va y en avoir énormément, évidemment. Quand, par exemple, Le Monde publie un article pour dire que les vaccins sont sûrs et efficaces, il va y avoir plein de gens qui vont vouloir écrire en disant « mais attendez, on a des articles là dans des revues à Comité de l'Écure et qui prouvent le contraire, donc ils vont demander à être publiés dans le journal ».

Amélie Ismaïli (2:43:58 - 2:44:00)
Oui, mais c'est pour ça qu'il faut qu'il y ait une contestation.

Etienne Chouard (2:44:00 - 2:44:06)
Un droit constitutionnel à être publié dans le journal, c'est ça ?

Amélie Ismaïli (2:44:06 - 2:44:33)

Oui, c'est ça. C'est-à-dire que pour moi, il faudrait qu'il y ait un droit constitutionnel à ça. Quand je te disais tout à l'heure, j'ai dit dès le début de notre émission, il faut qu'il y ait...

Il faut qu'à la fois... Je suis entièrement d'accord avec toi, il faut que le journaliste inquiète le pouvoir. Mais il ne faut pas que le journaliste récupère le pouvoir.

Tu comprends ? Il faut qu'il soit lui-même inquiété, qu'il puisse être inquiété par le peuple. Il ne faut pas qu'il prenne le pouvoir.

Etienne Chouard (2:44:33 - 2:44:36)
Oui, bien sûr. Donc là, il faut qu'il y ait une chambre de contrôle populaire.

Amélie Ismaïli (2:44:36 - 2:45:54)
Une chambre de contrôle populaire et à la fois des droits constituants qui empêchent justement à certains journalistes de prendre ce pouvoir-là. Moi, c'est ça qui... Si derrière, demain, on a un journaliste qui va dire « bravo, celui-là, il ne donne que des faits, que des faits », ben attention, non, pas forcément.

Peut-être qu'il manipule. Il manipule par des faits. La grande majorité des journalistes manipulent par des faits.

Vous regardez un complément d'enquête aujourd'hui, c'est une catastrophe. Mais vous n'allez pas forcément trouver un truc qui est 100% faux. En général, c'est de la manipulation.

Si on va vous montrer... On citait tout à l'heure Idrissa Berkane. Idrissa Berkane, il a un mot très juste en disant « une demi-vérité est un mensonge aggravé », en fait.

C'est ça qui est fait. La grande majorité des fact-checkers ou des médias ne vont montrer qu'une partie des faits. Donc, ce qu'il faut absolument, c'est montrer les autres faits contradictoires, les opinions contradictoires aussi.

Et c'est pour moi comme ça qu'on fera vivre vraiment l'information. Je dois vraiment lui laisser. Je suis désolée, mais je vais dire à Stéphane qu'on continue cette conversation une autre fois.

Stéphane Bernard (2:45:55 - 2:46:16)
Je n'ai pas osé t'interrompre l'intermédiaire de votre conversation, Amélie, mais j'étais en train de regarder l'heure, effectivement. Pendant que tu parlais, j'étais en train de préparer le second volet, puisque de toute façon, déjà avec Etienne, on savait qu'il allait y avoir un second volet, mais alors avec toi, on ne sait pas jusqu'à quand on va continuer la conversation.

Amélie Ismaïli (2:46:17 - 2:46:18)
Parce que sinon, on dirait toute la nuit.

Stéphane Bernard (2:46:19 - 2:46:40)
Voilà. Je proposerais une accroche d'introduction pour le second volet qui serait « Les médias peuvent-ils être d'opinion, objectifs et pluralistes en même temps ? ».

Et comme ça, on pourra continuer à essayer de deviser là-dessus. On va d'abord te saluer chaleureusement, Amélie.

Amélie Ismaïli (2:46:40 - 2:46:43)
Merci à vous et merci, Khalil, j'espère qu'on aura ce débat.

Stéphane Bernard (2:46:45 - 2:46:57)
On te souhaite une douce nuit, repose-toi bien et à très vite, Amélie. On se tient au

courant.

Amélie Ismaïli (2:46:57 - 2:46:58)
A très bientôt. Ciao.

Stéphane Bernard (2:46:59 - 2:48:23)
Du coup, nous perdons la moitié de la tête pensante de cette soirée, mais on a une toujours aussi bien remplie. Nous sommes dans l'intelligence collective, donc on va pouvoir peut-être éventuellement continuer. Est-ce que tu veux, Etienne, qu'on aborde quelque chose qu'on n'a pas vraiment abordé, à mon avis ?

Toi, tu insistes beaucoup. Khalil y a beaucoup réfléchi, moi aussi, dans un cadre de gouvernance systémique. C'est le contre-pouvoir ou comment donner à la fois la liberté au journalisme et aux médias, et en même temps de pouvoir les contrôler.

Comment tu envisages, toi, cette entrée en matière sur le contrôle constitutionnel ? Puisque là, on va s'éloigner un petit peu de la sémantique des médias et des journalistes, ça fait deux heures et demie presque qu'on en parle. Comment tu envisages, toi, le contrôle à travers la constitution ou à travers des organes indépendants, sous forme de scopes, sous forme éventuellement aussi d'assemblées citoyennes ou autres ?

Comment tu envisages la chose et comment tu la formalises à ton stade de la réflexion ?

Etienne Chouard (2:48:23 - 2:55:35)
Je l'ai mis dans le document partagé que tu as publié. C'est à la fin de ce que je vous signale. C'est en fait les articles de constitution que j'ai écrits dans mon chantier à moi.

On devrait tous avoir notre chantier personnel de réflexion, constituante. Et j'ai mis à la fin ma constitution. Pour l'instant, je vais peut-être changer sur ce point, mais pour l'instant, j'ai fait ma constitution en deux parties.

Il y a une première partie qui est assez générale, qui donne les principes. Par exemple, dans la première partie, je dis que je voudrais que les journalistes ne soient pas achetables par les riches. Vous vous débrouillez comme vous voulez dans la deuxième partie qui va être la constitution.

D'ailleurs, on peut la lire. Regarde comme je l'ai écrit dans la première partie. C'est ce que tu affiches là.

Donc là, on est dans la première partie. On n'est pas vraiment dans un article de constitution, mais on est dans les citoyens qui sont en train de donner leur feuille de route aux constituants et les constituants se débrouilleront bien pour fixer telle et telle modalité dans la deuxième partie pour atteindre cet objectif. Et là, je le dis comme ça.

Les citoyens interdisent ici solennellement à leurs représentants légitimes de changer eux-mêmes quoi que ce soit à la constitution. En fait, dans le même article, j'ai mis le processus constituant et les médias indépendants parce que pour moi, ça va avec. Si on s'occupe des médias après, c'est trop tard.

Presque, on aurait dû mettre les médias avant. Tu comprends comme je vous l'avais dit au début de notre entretien ce soir. Mais donc, tu vois, dans le même article où je dis j'interdis aux représentants de toucher une virgule à la constitution et dans le même article, en deuxième alinéa, je dis le pouvoir que je donne aux citoyens là, il faut qu'il soit éclairé.

Alors, attends, revenons sur le premier. Donc, les citoyens décident d'interdire aux représentants de changer eux-mêmes quoi que ce soit à la constitution, qui est leur contrat de travail, de point seuls les citoyens eux-mêmes sont aptes, capables et légitimes, et qu'ils peuvent le faire, qui ont le droit de le faire, pour modifier leur constitution à tout

moment, soit par réconstituants, soit par des assemblées constituantes, forcément tirées au sort, jamais élues et toujours confirmées par référendum. Donc ça, c'est le processus constituant que je décris à la SERP si tu veux, comme je suis dans la première partie de la constitution, je ne décris pas le détail, je donne les grandes lignes, débrouillez-vous, je dis aux constituants, débrouillez-vous pour m'écrire des articles qui obtiennent ce résultat. Et alors, ce que je dis ensuite, juste après, dans le même article, l'article s'appelle processus constituant populaire permanent, PCPP, et médias indépendants, c'est traité en même temps.

Et dans la suite, j'écris, ce pouvoir immense, le pouvoir constituant, attribué à l'opinion de chacun des citoyens, rend fondamentale l'indépendance et la responsabilité des médias, l'indépendance et responsabilité en même temps, c'est-à-dire qu'on va leur donner un pouvoir, mais on va en même temps les surveiller, de façon à ce que l'opinion publique soit éclairée loyalement avant d'être exprimée.

Deux points. Et là, tu vois, c'est pas la constitution que j'écris, j'écris ce qu'elle doit contenir. La constitution doit donc empêcher la mainmise de qui que ce soit, personne publique ou personne privée, personne morale ou personne physique, sur les médias, qui doivent rester pluralistes.

La constitution doit aussi, par conséquent, organiser une vraie responsabilité des journalistes devant le pouvoir populaire. Alors moi, après ça, vous allez voir, dans la constitution, le pouvoir populaire, ça se matérialise par des chambres tirées au sort, des chambres... En fait, constatant que les jurés d'assises, donc les jurés d'assises, c'est les juges populaires tirés au sort.

Sur les cas les plus graves, donc sur les crimes, les juges en France sont le peuple lui-même tiré au sort. Et constatant que ça marche très bien, je l'étends en fait à tous les problèmes de justice, y compris le contrôle des pouvoirs, le contrôle constituant de tous les pouvoirs. En fait, c'est comme une martingale, peut-être que je me trompe et vous pourrez me dire pourquoi, si vous trouvez quelque chose qui cloche, mais dans la plupart des cas, on dirait que ça va très très bien marcher.

J'institue des chambres, donc c'est collectif, c'est collégial, c'est pas une personne qui va être juge, c'est 200 personnes, 300 personnes, 1000 personnes, j'institue des chambres de contrôle populaire de chacun des pouvoirs. Chambre de contrôle populaire des juges, chambre de contrôle populaire des journalistes, chambre de contrôle populaire de la monnaie, chambre de contrôle populaire des ministres, chambre de contrôle populaire de la police, chambre de contrôle populaire de l'armée, etc. Chambre de contrôle populaire de chacun des pouvoirs, pour que chaque pouvoir ait quelque chose à craindre.

Et donc, les journalistes se font pareil. Les journalistes, j'ai prévu une des chambres de contrôle populaires qui est, imaginez une cour d'assises mais dont le travail est dédié, dédié au contrôle des journalistes. Donc, en fait, il faut qu'ils fassent appliquer.

En fait, ces chambres de contrôle populaire, pouvoir par pouvoir, on pourrait les résumer en fait à elles toutes. Elles reviennent à un conseil constitutionnel. Elles reviennent à un organe d'application de la Constitution, de vérification que la Constitution est bien respectée.

La différence avec aujourd'hui, c'est que le Conseil constitutionnel, c'est une bande de vieux gredins corrompus jusqu'à la moelle qui reçoivent des multinationales en secret pour faire et détricoter ce que le peu de lois conformes aux biens communs qui passent. Les multinationales arrivent à les faire détricoter par le Conseil constitutionnel qui les reçoit en secret. La procédure s'appelle, c'est tellement courant, c'est tellement officiel en fait, pratiquement, que ça a un nom, ça s'appelle les portes étroites, saloperie.

Donc vraiment, les conseils constitutionnels, nous n'avons pas de Constitution et on n'a

pas de Conseil constitutionnel. Donc effectivement, c'est normal qu'on soit intuissants présentement. Mais donc, les chambres de contrôle populaire, elles vont être la matérialisation d'un Conseil constitutionnel digne de ce nom.

C'est-à-dire qu'en fait, comme nous sommes les seuls à être légitimes, à être constituantes, nous les représenter, c'est-à-dire la population tout entière. Comme nous sommes les seuls, c'est normal que nous soyons le Conseil constitutionnel. C'est nous en fait, pouvoir par pouvoir, avec une rotation des charges qui est garantie par le tirage au sort.

Alors, on peut peut-être passer, alors je ne sais pas si vous avez des questions à ce stade-là, peut-être avant de passer à la deuxième partie, où en fait, j'ai écrit les articles, parce que j'ai deux possibilités, je voudrais vous proposer deux possibilités.

Stéphane Bernard (2:55:37 - 2:59:21)
Alors moi, j'aurais une question Etienne, si tu veux bien, j'en profite pour partager un extrait de la réflexion que j'ai mis quelques années à produire. Pas parce que c'est moi, mais ça ressemble un petit peu dans le modèle systémique sans aucune représentativité. J'en affiche qu'une partie ici, qui est la partie en bas à droite, et où on retrouve la partie grise des lois anticoncentration, qui, à mon avis, est quelque chose de très important au niveau des médias, appuyée sur une charte de Munich revisité ou pas, le tout étant chapeauté par une assemblée citoyenne des médias, tirée au sort, peut-être panélisée, je n'en sais rien.

J'y adjoins une coordination nationale des médias qui est en jaune, qui serait justement le rôle des experts, qui seraient là pour nous éclairer dans la vie que pourrait avoir cette assemblée citoyenne des médias. Et cette assemblée citoyenne des médias régirait toute la presse écrite, audiovisuelle, les réseaux sociaux, la presse numérique. Et bien entendu, on supprimerait tous les corps aujourd'hui, style AFP, Arcom, CPAP, les subventions d'État.

Donc, on pourrait retrouver ici le travail de la RAC en termes de financement, ce que nous a présenté Fred. Et puis aussi, je trouve très important que dans la liberté d'expression telle qu'elle doit être pratiquée dans un pays qui se respecte, les lois mémoriales préventives et abrogatives, et apologiques, pardon, devraient être complètement supprimées parce que l'on voit qu'elles sont, même si ça peut partir d'une bonne intention, le législateur est peut-être parti sur une bonne intention, mais on peut s'apercevoir qu'à un moment donné, elles sont le baillon de la liberté d'expression.

Et quand aujourd'hui, les lois préventives nous permettent d'interdire les spectacles de données comme d'actualité ou d'autres choses, toute manifestation qui serait susceptible d'atteindre l'ordre public, on se rend compte qu'on est dans un minority report pour la référence cinématographique. Et puis, je pense que toute vérité, mais toute bêtise aussi est bonne à dire. Et donc, la liberté d'expression passerait aussi peut-être par une abrogation des lois apologiques et mémorielles, puisque malheureusement, un imbécile disant des imbécilités reste dans son état et serait mis au banc de la société.

Donc, dans le modèle ici qui t'est présenté, on retrouve exactement la même définition et la même réflexion portée de la même manière, sauf que je n'y vois pas la place des experts à titre consultatif qui n'ont aucun, dans ce que tu nous dis, et qui n'ont aucun pouvoir, bien entendu décisionnaire, mais qui sont là pour alimenter le débat dans une temporalité qui se respecte, etc. J'aimerais assez avoir ton avis sur ce schéma global. Ce serait intéressant que tu te positionnes aussi.

Je te l'avais envoyé d'ailleurs à une époque. Et Kali a travaillé aussi sur quelque chose qui est beaucoup plus simple que la systémie un peu trop élaborée à laquelle j'y réfléchis. Mais Kali, s'il veut intervenir, avait aussi posé question.

Je t'enverrai de toute façon, Etienne, cela. Je crois que je te l'avais déjà manifesté, mais ce serait intéressant de savoir pourquoi tu ne mets pas d'experts dans la consultation.

Etienne Chouard (2:59:22 - 3:04:32)
Parce que j'en mets partout, en fait, je vais te le dire. En fait, les chambres de contrôle populaire, comme je viens d'en avoir un peu partout dans la constitution, à chaque fois que j'institue un pouvoir, j'institue le contrôle de ce pouvoir par une chambre de contrôle populaire. Et donc, pour ne pas réexpliquer à chaque fois comment fonctionne la chambre de contrôle, parce qu'elle fonctionne toutes en gros de la même façon, je l'explique une fois au début de la constitution.

J'écris, nous allons instituer des pouvoirs, parce qu'on ne peut pas faire autrement. On y réfléchit, on en a besoin, mais on a tout à en craindre. Et donc, on va les contrôler et on va les contrer avec un organe qu'on va appeler chambre de contrôle populaire.

Et il n'y aura pas un pouvoir qui sera à l'abri de ces contrôles. Alors, chacune de ces chambres va être tirée au sort. Elle va comporter des centaines de membres.

Donc, ce ne sera pas une seule personne. Ce ne sera même pas quelques dizaines de personnes. Ça va être beaucoup de monde de façon à ce qu'on fasse disparaître le risque d'erreur, c'est-à-dire qu'on tire au sort un salaud ou un incapable.

Et donc, en fait, si vous tirez au sort 200 personnes, vous n'allez pas avoir 200 salauds. C'est ça l'idée, le fait que ce soit collégial. Donc, elles sont collégiales.

Elles vont avoir un gros budget, donc elles ne manqueront pas d'argent. Elles auront l'argent qui est nécessaire pour remplir leur mission de contrôle et les pouvoirs qu'elles ont à contrôler. Elles ont de l'argent.

Elles vont avoir une autorité de pouvoir d'enquête. On ne pourra pas leur fermer la porte. Elles auront, dans notre pays, le droit d'entrer là où elles ont besoin d'entrer pour enquêter sur le pouvoir sur lequel elles travaillent, des pouvoirs d'enquête et d'investigation et puis une autorité de juger.

Une autorité supérieure de juger et de punir le pouvoir abusif s'il est jugé qu'il est abusif. Et puis, il faut qu'il y ait une force armée, une force armée dédiée, parce qu'il va y avoir les chambres de contrôle populaire de l'armée, les chambres de contrôle populaire de la police. Et donc, il faut qu'elle ait sa propre force pour être capable de se faire respecter.

Ça pourrait être une garde nationale. Il faut voir comment est-ce qu'on la désigne. Elle sera sûrement composée de citoyens, évidemment.

L'armée aussi, d'ailleurs, je pense que pour se protéger des abus de pouvoir d'une façon générale, on a intérêt à ce que l'armée et la police ne soient pas comme aujourd'hui, des corps spécialisés où les gens qui travaillent sont policiers toute leur vie ou sont militaires toute leur vie. C'est très dangereux d'instituer un corps armé au sein d'un peuple désarmé. Robespierre nous a annoncé que ça allait faire la tyrannie, ça allait déboucher sur la tyrannie et ça n'a pas manqué.

Donc, il y a un portant. Ça a disparu il y a quelques années. Moi, j'avais fait mon service militaire, je suis un vrai monsieur.

Et donc, j'avais fait mon service militaire. À l'époque où j'ai fait ça, l'armée française était composée très, très, très largement. Beaucoup plus que la moitié était composée.

Beaucoup plus que la moitié d'appelés, on appelait ça des conscrits, des simples citoyens qui n'étaient là que de passage. Et donc, l'armée n'était pas... C'était difficile d'avoir une armée comme ça qui se retourne contre le peuple parce qu'elle est composée du peuple.

Et le peuple ne va pas... Si je suis dans l'armée, si je suis en train de faire mon service

militaire et qu'on me donne l'ordre de tirer sur la population, je sais bien que dans cette population, il y a des miens et je ne vais pas obéir à l'ordre célère. Donc, l'idée d'une conscription, c'est un contre-pouvoir en soi.

Et on devrait faire la même chose avec la police. Je disais là, quand... Donc, il faut que cette force, ces chambres de contrôle populaire, il faut qu'elles aient leur propre armée.

Mais pour répondre à ta question, les chambres de contrôle populaire, elles vont opiner, en fait. Elles vont réfléchir, elles vont discuter, elles vont débattre. Et comme elles ont un budget, à mon avis, c'est la mécanique humaine.

On le voit dans toutes les conventions citoyennes tirées au sort. Les gens réclament à auditionner des experts, évidemment. Il n'y a même pas besoin de l'écrire.

Enfin, on peut l'écrire si tu veux, mais... On leur donne les moyens de faire venir les experts. On leur donne les moyens de payer les frais de transport, d'indemniser, d'effrayer les experts qu'on va écouter, qui nous font un rapport, on va leur payer leur rapport.

On va... Les chambres de contrôle populaire vont, bien sûr, auditionner les experts de tout poil, les experts pour, les experts contre, les experts d'un avis, les experts de l'avis contraire. Cela va s'en dire.

Ceci dit, ça ne me dérange pas du tout de voir dans ton schéma une coordination nationale des médias qui serait composée de professionnels et donc d'experts des médias. Moi, je veux bien. Il faut juste que ce ne soient pas eux qui décident.

Il ne faut pas qu'ils aient une voix.

Stéphane Bernard (3:04:32 - 3:04:45)
Ils n'ont aucun pouvoir, bien évidemment. Et ils sont constitués dans un cadre contradictoire, avec des avis divergents pour ce que tu appelles faire vivre le débat.

Etienne Chouard (3:04:45 - 3:07:00)
Et quant à la Charte de Munich, pour ma part, dans mon propre chantier, mais chacun d'entre nous, on fait comme on veut quand on y réfléchit, puisque c'est ça qui est génial, c'est qu'on devient des grandes personnes. On se met à penser et on prend des initiatives. Moi, ce n'est pas de la paresse.

C'est que j'ai lu la Charte de Munich, je la trouve bien. Et comme elle n'a aucune force contraignante, puisqu'elle est en dehors du droit, c'est juste un code pour faire joli. Parce qu'en fait, la plupart des journalistes ne savent même pas que ça existe.

Je répète, pas défaut aux journalistes, la plupart des journalistes ne savent pas que la Charte de Munich existe. Il y en a plusieurs à qui j'ai parlé qui m'ont dit qu'est ce que c'est que ce truc ? C'est votre métier quand même, c'est votre charte de déontologie normalement.

Bon bref, moi, je l'ai copié et collé, je l'ai mis dans la Constitution, parce que ce faisant, je lui donne une force contraignante. Je définis de cette façon la feuille de route que je donne aux gens que j'appelle journaliste. Comme vous avez vu, dans le document partagé, je vous ai mis en tête l'article qui dit ce que j'appelle un journaliste.

J'appelle un journaliste, c'est un contre-pouvoir. J'écris sur les journalistes dans la Constitution pour la même raison que j'écris sur le Parlement ou que j'écris sur le gouvernement. Je ne l'appelle pas gouvernement, d'ailleurs.

Je l'appelle exécutif, comme au moment de la Révolution. C'est déjà le début d'une dérive de l'appeler gouvernement. Il ne faut pas appeler l'exécutif gouvernement, sinon il va se

mettre à gouverner.

On ne va pas pouvoir lui refuser un certain pouvoir législatif, parce que sinon, il ne pourra pas gouverner. Mais on ne lui demande pas de gouverner. Il ne faut pas appeler ça le gouvernement, il faut l'appeler l'exécutif.

Celui qui contrôle la police et l'armée, il est aux ordres du souverain. Et le souverain, on peut dire que c'est le Parlement. Dans la plupart des républiques parlementaires, on parle du souverain en disant que c'est le Parlement.

Mais du même coup, ce n'est pas la population. Et donc, les régimes parlementaires sont des antidémocraties comme nous. Et donc, il faut que ce soit le peuple lui-même qui vote les lois et qui soit capable de...

En tout cas, pour revenir au deuxième article, je ne sais pas si j'ai répondu comment tu voulais à la question.

Stéphane Bernard (3:07:02 - 3:07:19)
Si, il n'y avait pas de réponse. Je voulais juste avoir un avis. J'ignorais que tu mettais la Charte de Munich dans la Constitution.

Est-ce que tu penses que cette Charte de Munich doit être revisitée ? Ou tu trouves qu'elle se suffit à elle-même ? Elle a un moyen d'être coercitive ?

Etienne Chouard (3:07:19 - 3:09:47)
Il n'y a pas dans la Charte de Munich le fait que les journalistes sont des contre-pouvoirs. Et au tout début du document dans lequel on est, je l'ai écrit, moi. Donc, si tu veux, ce n'est pas la Charte de Munich que j'ai revisité, c'est la Constitution que j'écris.

Je l'écris en disant, pour nous, citoyens, un journaliste, c'est un inquiéteur de pouvoir. C'est quelqu'un qui éclaire l'opinion, qui donne la parole à différents experts, en faisant attention à chaque fois à être loyal pour défendre les points de vue majoritaires, mais aussi les points de vue minoritaires. Le journaliste, il doit donner la parole aux opinions dissidentes, mais surtout, son rôle premier, disons-nous, nous, citoyens qui écrivons la Constitution, on écrit que le journaliste, il est presque plus important que le Parlement, il est presque plus important que les juges, il est plus important que l'exécutif.

C'est lui qui va éclairer notre opinion et inquiéter les pouvoirs. Inquiéter les pouvoirs, il est essentiel, c'est vital pour nous, disons-nous, dans notre Constitution. C'est essentiel que les pouvoirs aient quelque chose à craindre.

Et c'est le boulot des journalistes. Donc, le gars qui se dit journaliste et qui lèche les bottes du pouvoir, ça ne va pas du tout, c'est un imposteur. Il dit qu'il est journaliste, mais c'est un anti-journaliste.

Un journaliste, il doit vérifier que le pouvoir sert le peuple. C'est une sentinelle du peuple. On pourrait, si on devait résumer à 0% de matière grasse, on dirait, nous, citoyens, nous appelons journalistes les sentinelles du peuple.

Et il va y avoir une chambre de contrôle des médias qui va vérifier que les médias font bien ce boulot. Ceux qui ne font pas ce boulot, ce n'est pas des journalistes. Donc, toutes les protections qu'on a mises en place, parce qu'il faut les aider, les journalistes, à faire leur boulot, il faut les protéger, ils vont avoir contre eux tous les puissants, ils vont avoir tous les pouvoirs qui vont intriguer pour salier les journalistes.

Ils vont avoir tous les puissants, tous les riches qui vont intriguer pour saloper les vrais journalistes, pour les calomnier, dire du mal et les empêcher, les priver d'avoir du boulot, les affamer, les inquiéter, etc. Donc, il va falloir qu'on les protège. Mais on ne va protéger

que les vrais journalistes, on ne va pas protéger les faux.

Stéphane Bernard (3:09:49 - 3:10:55)
Alors, puisque tu parles de protéger les journalistes, c'est intéressant, parce que dans le document que tu nous as transmis, sur lequel on s'appuie un petit peu pour donner un fil conducteur à cette émission, tu parles donc et tu fais référence aux citoyens lanceurs d'alerte. Alors, est-ce que le citoyen lanceur d'alerte est un journaliste ? Est-ce que le journaliste est forcément un lanceur d'alerte ?

On se pose cette question. Qu'est-ce que tu prévois à titre conservatoire, dans le vrai sens du terme, pour l'intégrité sociale, physique et financière de ces lanceurs d'alerte qui, quand on le voit dans les résultats, bon, l'épisode de Julia Assange finit bien, mais à quel prix ? Par contre, on voit qu'en France, on a des lanceurs, des lanceuses d'alerte.

J'ai oublié le nom de cette pauvre dame qui, aujourd'hui, est sans profession et qui a pourtant révélé des malversations au sein du secteur bancaire. Oui, c'est ça, tout à fait. Au sein du secteur bancaire.

Et donc, comment tu abordes le sujet ?

Etienne Chouard (3:10:55 - 3:12:23)
Alors, là, on est dans la première partie. Donc, je dis aux constituants qui vont écrire la vraie Constitution, la Constitution au sens courant du terme, c'est-à-dire celle dans laquelle il y a les articles qui sont... Là, je leur dis, nous, citoyens, on vous demande de prévoir que l'État doit protéger les citoyens lanceurs d'alerte contre l'intimidation et la persécution.

Ce sont les plus grands acteurs économiques, politiques et sociaux. Donc, en fait, là, c'est juste une feuille de route. Tu vois, en gros, après ça, le constituant va se débrouiller pour écrire les articles qui mettent ça en musique, qui le mettent en œuvre.

Avec, je pense qu'il y aura une chambre de contrôle populaire, de défense des lanceurs d'alerte. Alors, la différence avec un journaliste, c'est qu'un lanceur d'alerte, il ne passe pas sa vie à ça. Il n'est pas...

C'est pas... La plupart du temps, c'est accidentel, en fait. C'est quelqu'un qui est dans une entreprise, une entreprise qui fait du mal au bien commun, une entreprise qui...

qui a un comportement criminel. Et le lanceur d'alerte, il est à l'intérieur de l'entreprise et il va dire à l'extérieur ce qu'il a vu à l'intérieur. Donc, c'est pas...

C'est pas un inquiéteur de pouvoir... C'est pas un journaliste, c'est pas la même chose, c'est autre chose. Mais, en fait, pour défendre le bien commun, on a besoin aussi de défendre les lanceurs d'alerte.

Amélie Ismaïli ((3:12:25 - 3:12:25)
Or...

Stéphane Bernard (3:12:36 - 3:13:10)
Alors, ça a bugué. Oui, ça a bugué. Je crois que le portable d'Étienne a été oublié d'être rechargé ou au moins qu'il ait eu une coupure de réseau.

Non, il nous a abandonné. Je ne sais pas si on va le revoir. En attendant de savoir si Étienne va refaire surface ou pas, ça m'intéresserait...

Ah, si, le revoilà. Il a eu une coupure. Un instant, je le refais monter sur scène.

Etienne Chouard (3:13:10 - 3:13:12)

Je ne sais pas à quel moment je vous ai perdu.

Stéphane Bernard (3:13:14 - 3:13:25)
Je ne sais pas à quel moment... Tu rebondissais, oui, tu rebondissais sur le fait que le lanceur d'alerte était...

Etienne Chouard (3:13:26 - 3:13:27)
Il vient de l'intérieur de l'entreprise.

Stéphane Bernard (3:13:27 - 3:13:37)
Il vient de l'intérieur de l'entreprise et que ce n'était pas un métier comme, éventuellement, Julien Assange étant l'exception qui en confirme la règle. C'était vraiment quelque chose qui était dû au hasard.

Etienne Chouard (3:13:37 - 3:20:33)
Le lanceur d'alerte, il correspond à un autre cas de figure que le journaliste. Le journaliste, à mon avis, il a une fonction de contre-pouvoir, comme dans la théorie de Montesquieu. Contre-pouvoir, c'est-à-dire que les pouvoirs sont dangereux.

Il est essentiel que personne ne cumule entre les mêmes mains le pouvoir exécutif, législatif, judiciaire. Et on peut ajouter médiatique et monétaire. Donc, c'est très, très, très important de séparer les pouvoirs et de les séparer et puis de les contrôler.

La séparation des pouvoirs est d'ailleurs complètement malmenée parce que comme on n'a pas de constitution, la séparation des pouvoirs n'est définie nulle part. Il n'y a pas de chambre populaire pour vérifier que le principe de séparation des pouvoirs est appliqué. Et il n'y a pas de surveillance mutuelle des pouvoirs.

Les pouvoirs, en fait, on interprète, mais c'est fallacieux. Je ne dis même pas que c'est une erreur, c'est fallacieux, c'est fait exprès. Les pouvoirs interprètent la séparation des pouvoirs en disant chacun travaille dans son coin et ne va pas empiéter dans les plates-bandes des autres.

Mais ce n'est pas ça la séparation des pouvoirs. La séparation des pouvoirs, ça sert à les séparer pour qu'ils se contrôlent mutuellement. Ça sert à les trianguler pour que l'un contrôle l'autre, pour que le Parlement surveille l'exécutif et le censure quand ça ne va pas.

Et réciproquement, la séparation des pouvoirs, ça sert à les... Et on voit bien comme ça ne marche pas bien. En fait, ce qu'il nous faut, c'est...

Comment je vais appeler ça ? Je ne suis en train de plus appeler pouvoirs des pouvoirs. Je suis en train de les appeler des fonctions, la fonction législative, la fonction exécutive, la fonction judiciaire, la fonction médiatique, la fonction monétaire, bancaire.

Et je suis en train de m'habituer à l'idée de n'instituer qu'un seul pouvoir, qui est le pouvoir populaire. Il n'y a qu'un pouvoir, c'est le pouvoir populaire. Et ce pouvoir populaire, au moment où il est constituant, institue des fonctions.

Ce qu'on appelait autrefois des pouvoirs, on n'en veut plus parce qu'on veut... On a compris que c'est trop dangereux et on veut des fonctions. Et avec ce mot, on va rendre sensible le fait qu'on les rabaisse exprès.

Ces fonctions ne doivent pas écraser le peuple, ne doivent pas prendre le pas sur le peuple. Donc, je suis en train d'apprivoiser cette idée-là. Et donc là, le pouvoir journalistique, le pouvoir médiatique, il est sous contrôle populaire.

Alors, les lanceurs d'alerte, c'est... Les journalistes font partie de cet équilibre entre les pouvoirs et font partie des gens à surveiller. Les lanceurs d'alerte, c'est complètement

autre chose.

C'est un phénomène anecdotique très important où on s'aperçoit que des entreprises, qui peuvent être d'ailleurs des entreprises d'État, et à ce moment-là, ça rejoint... Mais ce n'est pas du journalisme, c'est autre chose. C'est quelqu'un qui est à l'intérieur et que sa conscience interdit de continuer à servir une entreprise, publique ou privée, qui est aussi dangereuse pour l'intérêt général.

Et donc, cette personne-là, qui est très importante pour nous, pour la population, pour se rendre compte de quelque chose de grave qui est en train de se passer, il faut qu'on la protège. Il faudra qu'on la contrôle, elle aussi, parce qu'il ne faut pas que les gens puissent se mettre à dire n'importe quoi sans aucune responsabilité. Si tu dénonces une malversation, il y aura une chambre de contrôle populaire des lanceurs d'alerte, mais qui va surtout servir à les aider et à vérifier que les gens ne sont pas en train de déconner et de dénoncer des cuillénades en inventant tout au fur et à mesure.

Donc, il faudra une chambre... Il faudra un pouvoir populaire pour réguler les lanceurs d'alerte. Mais passons sur les lanceurs d'alerte, et passons à la fin du document, s'il te plaît.

Là où, dans la deuxième partie, je mets petit B, pluralisme et responsabilité des médias, et je reprends ce qu'il y avait dans le cahier des charges de la première partie, mais cette fois-ci, je l'écris comme j'écrirais des articles de constitution. Pas avec le jargon juridique habituel, parce que pour moi, une constitution, ce n'est pas juridique, et ça ne doit pas être jargonneux. Il faut que ce soit exprimé en termes clairs, c'est un contrat social entre les représentés, et que tout le monde doit comprendre, parce que tout le monde va le signer et va dire ça, OK, ça me va, cette constitution-là, et on va signer article par article, pas en bloc.

Donc, on pourra dire, cet article-là, je n'en veux pas. Alors, comment je l'écris ? J'écris, pour que l'opinion publique soit éclairée loyalement avant d'être exprimée, nous déclarons anticonstitutionnel la concentration des capitaux en matière médiatique.

Deux points. Il est interdit à quiconque d'acheter un média. Les médias sont inaliénables, ils ne sont pas à vendre, virgule.

Ils appartiennent forcément à ceux qui y travaillent. J'ai mis entre parenthèses, éventuellement à ceux qui les consultent, à leurs auditeurs à voix. Ça, c'est une première façon de rendre nos journalistes indépendants.

C'est d'en faire des scopes. L'équivalent des scopes, des sociétés coopératives ouvrières qui appartiennent à leurs travailleurs. Ce n'est pas la seule possibilité.

Là, on va avoir des problèmes de financement. Alors, peut-être que les élus de Frédéric vont nous aider, et en fait, on va arriver à faire ça en les finançant par le public, via les impôts, mais les impôts fléchés par chacun. Chacun, dans sa feuille d'impôts, va dire quels sont les médias qu'il veut aider.

Il y a une autre possibilité, mais vous en trouverez peut-être d'autres. Moi, ça m'intéresse de savoir si vous en trouvez d'autres. Une autre possibilité, à la fois de garder de la liberté.

Les jeunes hommes, les jeunes femmes qui ont 19 ans, 20 ans, se disent, moi, j'aimerais bien faire ce métier de sentinelle du peuple, j'aimerais bien devenir un journaliste, qu'il soit de gauche, de droite, du centre, ou de rien du tout. Il va falloir qu'on les forme, qu'on les paye, peut-être qu'on pourrait en faire, comme on fait avec les juges. On le fait avec les juges.

Avec les juges, on ne décide pas qu'il y ait le juge qui veut, et comme ça, on aura une pluralité de juges. On ne fait pas comme ça. On dit, les juges, on ne veut pas que ce soit les riches qui les payent, et donc, on va les payer, nous, et on va leur donner les moyens de

leur indépendance.

C'est mal fait, on va faire mieux, mais vous voyez l'idée.

Stéphane Bernard (3:20:36 - 3:21:32)
J'ai une objection, Etienne, qui me vient tout de suite, c'est que tu le dis, qu'il serait souhaitable que les médias ne soient pas rachetés, et on est bien d'accord. Ils appartiennent à une personne. Et donc, tu pars du principe que si une personne peut posséder un média, il devrait être possédé par plusieurs personnes, et notamment ceux qui y travaillent, à savoir les journalistes.

En quoi ce processus d'acquisition d'un média, qu'il soit unipersonnel ou collectif, lui garantit une forme de déontologie et d'être à l'abri d'une possible manipulation, comme on le retrouve aujourd'hui. Puisqu'il soit acheté par une personne par le haut, ou par plusieurs par le bas, la corruption peut être collective aussi.

Etienne Chouard (3:21:36 - 3:22:10)
Attends, quand un médiateur achète le Monde, ensuite, il vire tous les journalistes qui ne lui plaisent pas. Il vire Hervé Kempf, il en vire d'autres, il vire les... Si les médias appartiennent à ceux qui y travaillent, tu ne peux pas te débarrasser des journalistes qui te dérangent.

Tu comprends pas l'objectif. Alors, je la formule autrement. Il va pouvoir intriguer en sous-main pour payer, sans le dire, chacun des journalistes d'un média, c'est ça ?

Stéphane Bernard (3:22:10 - 3:24:50)
Oui, je la formule autrement. C'est peut-être un peu comme des fois, tu as des propos très sensés sur le complotisme, mais des fois, il n'y a pas de complot, c'est juste une convergence d'intérêts, il me semble en tout cas. Si on prend un parallèle avec la santé, et qu'on prend l'épisode du Covid, moi, je fais partie de ceux, et je pense à ne pas être le seul, quand on y réfléchit, pourquoi les médecins ne sont-ils pas levés tous ?

Pourquoi ne sont-ils pas tous levés, alors qu'on leur a interdit d'exercer leur métier, concrètement ? On leur a dit, pas un suppositoire et au lit, mais un Doliprane, et n'allez pas voir vos médecins ? Et après, on les a fait injecter un produit qui n'est pas un vaccin, tout le monde le sait maintenant, avec tout ce qui se passe, et pourtant, la grande majorité des médecins y ont été, les infirmières ont été vaccinées.

Je connais des personnes qui ont gagné des milliers d'euros en une journée dans des vaccinodromes, et pourtant, là, c'est bien de la corruption. Alors, est-ce que c'est de la corruption ? Est-ce que c'est une convergence d'intérêts ?

Qu'est-ce qui empêcherait que ce schéma, qui est quand même un schéma constaté par tous ceux qui veulent observer les choses de façon objective et un peu éclairée, ne pourrait pas s'appliquer aussi aux médias ? N'y a-t-il pas à changer, je finis ma question, n'y a-t-il pas à changer, peut-être, la configuration juridique de l'entité sociale ? Je m'explique.

Dans une société où le statut d'une société de production, quand je dis de production, je parle de production diverse, ça peut être de la production intellectuelle, ça peut être de la production alimentaire, de la production de biens, mais aussi de services, et aussi de la production intellectuelle, comme est le journalisme et l'information. Si on modifie les statuts des sociétés en leur interdisant, dans leur statut de faire des bénéfices, et en interdisant ce qui existe aujourd'hui, c'est-à-dire l'axonaria, c'est-à-dire la financiarisation de la production, on pourrait empêcher ce genre de problématiques, tu ne penses pas ? C'est une chose qui me travaille beaucoup, parce que je vois qu'on part du principe que l'intelligence collective, effectivement, ça existe.

On est bien d'accord, on a vu tout à l'heure notre ami Fred qui est passé et qui écoute l'émission, que je salue, qui travaille là-dessus, mais la bêtise collective et la corruption collective, elle existe aussi quand même, on ne peut pas la nier, non ?

Etienne Chouard (3:24:51 - 3:29:43)
Sur le comportement des médecins, comme référence pour comprendre, parler ensuite des journalistes, je crois qu'il y a plusieurs choses importantes qui se sont passées qui ont conduit au conformisme des médecins. Je pense qu'il y a d'abord la formation des médecins. La préparation au concours de médecine ne sélectionne pas les rebelles, ça sélectionne les gens les plus dociles, les plus obéissants, et c'est comme ça pour pratiquement tous nos diplômes.

C'est Jacquard qui souligne ça, qui dit c'est terrible, nous choisissons, nous sélectionnons les plus obéissants et à la fois les plus cruels, les plus durs, ceux qui arrivent à marcher sur la tête des autres dans des concours. Et le mode de pensée des médecins de par leur formation fait partie sûrement de l'explication de leur conformisme et obéissance pendant la crise où les autorités ont ordonné de faire ceci, cela. Deuxièmement, il y a les autorités de santé, comme l'ordre des médecins, qui est un outil qui est né à Vichy sous un régime autoritaire et qui n'a pas été détruit après, il aurait dû l'être, et qui est vraiment un outil autoritaire de contrainte, de contrainte professionnelle avec un vrai risque de perdre son métier.

Pour avoir soigné comme ceci ou comme cela, tu peux perdre ton métier avec cette saloperie d'ordre des médecins et l'ordre des pharmaciens c'est pareil, l'ordre des avocats c'est pareil, tous les ordres peuvent être ainsi critiqués comme des outils de conformisme et de mise au pas de tous ceux qui ne respecteraient pas la doxa. Donc les médecins sont affligés de cette trique, de cette épée de Damoclès qu'il y a sur leurs épaules, enfin sur leur tête, et qui les menace dans leur métier. Troisièmement, les médecins ont été terrorisés comme nous, par un système médiatique qui est cul par-dessus tête, qui est corrompu jusqu'à la moelle, et qui leur a fait peur, et qui leur a fait croire, qui leur a fait accroire des conneries, des choses gravissimes, et quand on a peur on ne réfléchit pas bien, on perd nos facultés d'analyse, de jugement, et quand on est en assemblée aussi, surtout en grande assemblée, quand on voit qu'on a toute la société avec nous pour penser la même chose, c'est très difficile de penser contre le courant. C'est beaucoup plus difficile de tromper un petit comité.

Un petit comité vous n'allez pas l'enfler comme ça, ça ne va pas se passer. Mais toute la société c'est facile de nous tromper. Et donc on s'est fait tromper par une doxa, la doxa du Covid, comme le décrit très bien Laurent Micheli, et d'autres, j'ai 135 bouquins sur la question, sur la Covid j'en ai une centaine.

Sur la Covid spécifiquement, non j'exagère, j'en ai 50 sur la Covid, et 50 sur la corruption de la science médicale, et 35 sur les vaccins en général. On va avoir du mal à me traiter d'antivax, il va falloir donner des arguments, parce que je commence à avoir travaillé la question. Et donc les médecins là, ils étaient pris par le mensonge dominant, et ce respect de l'autorité, qui leur vient de leurs études en fait, et qu'on retrouve chez la plupart des CSP++, ceux qui ont fait des études supérieures, ils sont souvent très dociles, très obéissants, très conformistes, très obéissants, et on retrouve ça chez les médecins, comme on le retrouve chez d'autres.

Il y a eu la période de peur terrible, où là, si vous vous en souvenez, nous étions tous très inquiets quand même, on sentait qu'il y avait un loup, on avait peur quand même, certains étaient malades, très malades, on disait quand même, il y a un truc, et sous cette peur, on a conduit les médecins à commettre des crimes, à vacciner de force des femmes enceintes, à vacciner des enfants qui craignaient rien.

Stéphane Bernard (3:29:45 - 3:29:59)
Je te trouve très gentil, Etienne, sur ce coup-là, je te trouve très gentil et très tolérant,

parce que pour Aloui Fouché, il y a eu des milliers de Vérans quand même.

Amélie Ismaïli ((3:29:59 - 3:30:00)
– Je ne sais pas, non, Véran c'est un cas très grave.

Stéphane Bernard (3:30:02 - 3:31:13)
– Quand je dis Véran, tu as compris le symbole, ce que je veux dire par là, c'est que, je trouve que l'excuse, c'est pour ça que je pense qu'on peut faire le parallèle avec le journalisme et la capacité de pouvoir corrompre, parce que moi, je pense contrairement à toi, mais peut-être que je me trompe, certes, il peut y avoir une éducation, certes, il peut y avoir un niveau d'études, certes, il peut y avoir une peur, mais un médecin à qui on interdit d'exercer, ça reste quand même paradoxal, si on lui interdit d'exercer, lui qui a quand même fait le serment d'Hippocrate, se retrouve dans une contradiction totale avec l'exercice de son métier, moi, j'y vois plus de la corruption financière et une convergence d'intérêts qu'une incapacité à pouvoir, si on t'écoute, une capacité à pouvoir avoir une opinion holistique et systémique sur un problème qui s'est présenté à eux, ça me semble quand même très tolérant, mais c'est dans la vérité.

Kaly (3:31:14 - 3:32:09)
Je me permets, parce que j'aimerais aller dans le sens d'Étienne, en reprenant ce que je disais tout à l'heure sur la chaîne de commandement et ce que l'histoire nous a enseigné. Les personnes qui ont fait dans l'histoire des choses horribles ne l'ont pas fait pour des intérêts économiques, ils l'ont fait parce qu'ils ont suivi les recommandations d'une chaîne de commandement, une hiérarchie. Quand vous êtes médecin, et je rejoins Étienne sur la docilité de beaucoup d'individus qui se sont conformés au système éducatif, quand vous avez une hiérarchie qui vous dit que c'est comme ça qu'il faut faire, vous vous y soumettez.

Si vous avez un bénéfice économique pour certains, ils vont le prendre. Les plus cyniques vont non seulement accepter la situation mais en tirer profit. Mais je pense que c'est la nature humaine.

Etienne Chouard (3:32:12 - 3:32:44)
Il y a autre chose qu'il ne faut pas oublier. Une fois que tu as piqué, dans la période de peur du début, tu as commencé à dire qu'il fallait se piquer. Il y a un biais d'engagement.

Il y a une escalade d'engagement. C'est plus que pas avouable, c'est même pas acceptable à l'intérieur. Si tu te rends compte que t'en as tué plein.

Kaly (3:32:45 - 3:32:47)
C'est une biais d'engagement. Tu as rendu infirme tant de gens.

Etienne Chouard (3:32:47 - 3:40:46)
Tu t'es fait tromper, mais tu t'es trompé. Tu es le médecin, la référence de la science. Et tu t'es tellement trompé que t'en as tué plein ou t'en as rendu infirme plein.

Tu as dévasté leur vie. Ils souffrent aujourd'hui encore, comme des malheureux. C'est affreux.

Ce n'est pas assumable. Ces gens-là ne changeront jamais d'avis. Parce que c'est trop dur.

Ce n'est pas humain de vivre avec ce fardeau après. Et je leur pardonne parce que je sens que quand il y a la peur, une vraie peur, on ne réfléchit pas bien. Du même coup, d'ailleurs, j'ouvre une petite parenthèse, comme j'observe que dans toute la littérature, les abus de pouvoir, les abuseurs de pouvoir utilisent la méthode de la mafia historique.

D'abord, ils terrorisent leurs victimes. La peur, c'est très important dans la domination. D'abord, on terrorise la victime.

Et ensuite, le même qui a terrorisé se présente lui-même comme le protecteur. Le mafieux qui tue la moitié de la famille. Il se présente comme « je vais te protéger maintenant.

On va faire un contrat que tu ne peux pas refuser. On va faire un contrat où je te protège, ça n'arrivera plus. Mais en échange de la docilité, tu vas me donner de l'argent, tu vas m'obéir.

» Tous les gouvernements du monde font ça. Depuis César, avant même qu'il y ait une histoire. L'histoire, c'est le moment où on a commencé à écrire.

Il y avait déjà une histoire. Après l'histoire, je pense que les chefs, les chefs humains ont compris très vite l'avantage qu'il y avait à terroriser la population, à tromper. La fin de ma parenthèse, c'est que dans mon chantier de constitution, il y a un article très important où nous, citoyens, nous interdisons à nos représentants, parlement, exécutifs, les juges, les médias, la banque, nous interdisons à nos représentants de nous mentir et de nous inquiéter.

Par exemple, de déclarer la guerre, la guerre au virus, la guerre au climat, la guerre à je ne sais quoi, c'est interdit. Il va y avoir une chambre de contrôle populaire des représentants qui va servir à punir ceux qui nous mentent. C'est nouveau ça, ça n'existe nulle part sur Terre.

La chambre de contrôle populaire va avoir de l'argent, des moyens, des pouvoirs d'investigation, une autorité de juger et une armée pour surveiller les représentants qui nous inquiètent ou qui nous mentent. Et ça va être beaucoup plus compliqué d'obtenir l'effet dévastateur et pré-totalitaire de la crise soi-disant sanitaire depuis 2020. Ça va être beaucoup plus difficile de nous mettre la tête à l'envers si on ne peut pas nous faire peur.

Il y a bien des moments où il faut avoir peur, la peur sert à quelque chose. Quand il y a un danger, c'est vachement utile d'avoir peur pour réagir. On va créer un organe qu'on va peut-être appeler la chambre du toxin, la chambre de l'alerte.

Il y aura beaucoup de monde là-dedans, c'est des gens qui vont travailler pour vérifier quelles sont les vraies raisons d'être inquiets. Mais ce ne seront pas les pouvoirs en place. Parce que les pouvoirs en place sont en conflit d'intérêt au moment de déclarer un danger, une urgence.

L'urgence c'est pareil que la guerre, il ne faut pas qu'ils puissent déclarer l'urgence. Il ne faut pas que les pouvoirs en place puissent déclarer l'urgence, ce n'est pas à eux de faire ça. Parce qu'ils ont un intérêt personnel à le faire pour nous mater, pour nous rendre docile.

Vous comprenez ça ? Donc pour finir répondre à ta question, il me semble que tenailler par la peur, et c'est vrai, je crois que c'est Kali qui parlait tout à l'heure, c'est vrai que c'est sûrement complété par la paix du gain parce qu'ils ont gagné beaucoup d'argent, ceux qui ont fabriqué les tests et ceux qui ont piqué ont gagné beaucoup, beaucoup, beaucoup d'argent et ils gagnent beaucoup d'argent avec les vaccins. On a découvert il y a un mois que les pédiatres aux États-Unis, ils ont un gros, gros programme vaccinal et sur leur activité de pédiatre, les médecins, les enfants, sur leur activité de pédiatre, la partie vaccination leur apporte un million de dollars par an. Un million de dollars par an juste pour le fait de vacciner parce qu'à chaque fois qu'un enfant a eu son schéma, comment ils appellent ça, le plan vaccinal complet, il touche des primes, mais c'est incroyable, et puis il y a un risque de fond à l'appel, puisque c'est tous les enfants américains, donc c'est plein, plein, plein d'enfants, donc ça représente pour les pédiatres, donc ce n'est pas neutre, il faut le savoir, mais il ne faut pas dire que c'est tous les médecins, parce que les médecins qui ne sont pas pédiatres ne gagnent rien avec les vaccins, ou quasiment rien, donc ils ne sont pas tous les mêmes.

Mais ce que je veux dire, c'est qu'après avoir piqué tout le monde et incité à piquer tout le monde en disant, j'ai des exemples autour de moi, des gens très, très, très proches, on ne peut pas faire plus proche, une femme enceinte qui va voir sa gynéco, et sa gynéco lui dit, il faut vous faire vacciner Covid, je ne veux pas, si vous ne faites pas, je ne m'occupe plus de vous. Un gynéco, une femme gynéco, qui rendait pour toute sa clientèle, le vaccin Covid obligatoire, alors que le vaccin Covid a été testé sur aucune femme enceinte, il n'y a pas de femme enceinte, pas de femme enceinte, ça n'a pas été testé. Et pourtant, et elle n'est pas la seule, la gynéco rendait ça obligatoire, puis en donnant l'exemple à la télé, c'est criminel tout ça.

Une fois que tu as fait ça, quand les études commencent à sortir en disant, ce truc n'avait jamais, ce qu'on appelait vaccin qui n'est pas un vaccin, ça n'a rien à voir avec la théologie du vaccin, c'est autre chose, c'est une thérapie génique, c'est complètement interdit. Et ça a été imposé, alors que ça n'a jamais été testé, ni sur les vieux, ni sur les jeunes, les enfants, ni sur les femmes enceintes, ni sur les personnes fragiles, ça a été testé que sur les jeunes gens, 30-60 ans en bonne santé. Et on n'a pas du tout testé la transmission.

Ça n'a même pas été testé, la transmission, par Pfizer en lui-même, ça n'a pas été testé. Et tout ce qu'on testait, c'était le fait qu'il y avait moins de tests positifs chez ceux qui avaient été vaccinés. Et on ne comptait comme vaccinés que ceux qui étaient 15 jours, 3 semaines après la vaccination.

Quand tu mourais le lendemain, on te comptait comme non vacciné. Tu prenais une paralysie à vie 3 jours après, c'était compté comme non vacciné.

Stéphane Bernard (3:40:51 - 3:41:12)
Dans le sujet qui nous concerne, justement, parce que si on va jusqu'au bout du parallèle, parce qu'initialement, ma question était, quand on voit ce qui s'est passé avec les médecins et la santé, en quoi le fait qu'on ne peut pas interdire l'acquisition d'un média par une personne...

Etienne Chouard (3:41:12 - 3:41:19)
Comment empêcher la connexion journaliste par journaliste ? J'ai mis un point d'exclamation avec un triangle, c'est un truc à quoi il va falloir que je revienne.

Stéphane Bernard (3:41:22 - 3:41:54)
Moi, j'ai beaucoup étudié, je suis issu du monde de l'entreprise, je suis d'état génération, je suis issu du monde de l'entreprise. Il y a une chose qui m'a beaucoup agacé quand j'ai commencé et que j'étais plus jeune, c'est les SARL, les sociétés à responsabilité limitée. Je trouve que dans la structure des identités des sociétés juridiques, en France, mais pas qu'en France, pourquoi limiter la responsabilité des gens ?

Etienne Chouard (3:41:54 - 3:41:57)
Oui, je suis d'accord. Pourquoi ?

Stéphane Bernard (3:41:59 - 3:45:11)
Et quand tu vois, encore une fois, moi, ça fait 45 ans que je suis dans... Je vais en sortir bientôt, j'espère, que je suis dans l'entrepreneuriat. Et après, on nous a mis dans les entreprises les actions.

Après, on a eu les SACU, on met des actions. Et quand on sait que... Quand on sait que...

Non, et quand on sait qu'on a fait une émission avec Philippe Grégoire, que tu connais, vous connaissez bien, je sais, et il nous expliquait toutes les dérives des SCOP, des coopératives agricoles, qui pourtant sont dans leur statut, entre guillemets, une version déontologique. C'est quoi la dérive alors de ces sociétés ? C'est simplement forcer les agriculteurs, dans le cadre des coopératives, à ne plus vendre qu'exclusivement aux coopératives et à avoir un tarif de vente de leurs produits de vente qu'ils ne maîtrisent pas.

Et l'agriculture est quand même le seul secteur d'activité en France, on dérive, mais tu vas voir où je veux en venir, qui ne fait pas ses prix d'achat. Parce que les syndicats sont corrompus et parce que le système coopératif ne marche pas. Alors qu'à la base, la coopération, c'était juste mettre en mutualisation des moyens de production qu'un seul agriculteur ne pouvait pas avoir.

Et ça a été la dérive. Et dans le droit commercial et dans les statuts des entités d'entreprise, on a commencé à limiter les responsabilités, mettre l'actionnariat dans les statuts des entreprises pour les déconnecter complètement alors qu'une société est là pour créer de la richesse et de la valeur. On est bien d'accord ?

Et moi, si je fais l'analogie, parce que je reviens au débat de ce soir, si je fais l'analogie avec la production intellectuelle, puisqu'on peut considérer que l'information, si ce n'est pas de la création, c'est au moins une production intellectuelle. En tout cas, tout ça est régi par le code de propriété intellectuelle et puis des lois pénales et compagnie. Les statuts aujourd'hui ne nous garantissent pas une déontologie et un système qui soit aussi propre qu'on le voudrait.

On ne va pas revenir sur le débat de tout à l'heure avec Amélie pour savoir s'il faut une prise d'opinion, de la pluralité, de la déontologie des médias, etc. Mais là, dans ton abord de la Constitution, tu parles justement de la structure juridique qui devrait encadrer, mais n'y a-t-il pas quelque chose à réinventer complètement ? Que ce soit d'ailleurs pour l'ensemble de notre société sur le mode de fonctionnement des entreprises, y compris celles qui font marcher les médias et la presse ?

Etienne Chouard (3:45:11 - 3:50:22)
À mon avis, la déontologie, tu ne pourras pas l'obtenir par des statuts, tu as raison, mais tu vas l'obtenir par les contrôles et les punitions de ceux qui déconnent. Le problème, c'est que nous n'avons pas de Constitution, les pouvoirs n'ont rien à craindre. Pour l'instant, les pouvoirs n'ont rien à craindre.

La justice se juge elle-même, les juges ne sont jugés que par des juges, donc ils ne sont pas jugés. Tu as le gars qui vendait sa fille sur Internet, il la vendait, ce n'est pas qu'il la prostituait, c'est qu'il la vendait, c'est lui qui touchait l'argent, et ce juge n'est pas puni, parce qu'il est jugé par des juges. Et la police est jugée par la police, ça suffit, il faudrait qu'il y ait un pouvoir populaire qui permette de juger les pouvoirs les uns après les autres, y compris les journalistes.

Donc l'évaluation de la déontologie et les punitions, quand c'est nécessaire, ça va être l'objet d'une justice populaire. Je n'ai rien de mieux à vous proposer. Il va y avoir deux degrés de juridiction, on pourra faire appel, on va protéger les droits de la défense, on va se servir de tout l'arsenal juridique précieux qui sert à protéger les libertés, et éviter les injustices évidemment, mais tu as raison, ce n'est pas par les statuts qu'on va garantir.

Ceci dit, comment empêcher la corruption journaliste par journaliste ? C'est une vraie question, je n'ai pas de réponse comme ça. Si j'ai une réponse plus systémique, c'est qu'avec la Constitution qu'on va écrire, je pense qu'il n'y aura plus d'ultra-riches, il y aura des riches et des pauvres, il y aura même sûrement des très riches, des gens qui sont très utiles à la société, qui ont rendu grand service, mais il n'y aura plus d'ultra-riches, on ne comptera pas en milliards.

Vous savez la différence entre les millions et les milliards ? J'en ai parlé à Eric Morillot il n'y a pas longtemps, mais c'est super important, je pense qu'on devrait en parler plusieurs fois pour être sûr que tout le monde a compris, parce que millions, milliards, c'est des gros chiffres, un million c'est déjà inhumain, c'est énorme comme chiffre. J'ai trouvé une image qui m'aide à penser les ordres de grandeur des limites nécessaires.

Un million d'euros, si tu prends des billets de 100 euros, on ne voit pas souvent les billets de 100 euros, c'est plutôt des billets de 50 qu'on voit chez les gens normaux, mais bon, billet de 100 euros, ça fait un dixième de millimètre, et donc pour faire un million d'euros il faut un mètre. Un mètre, la hauteur d'une table, en billets de 100 tout neufs bien serrés, c'est un million d'euros. Avec ça tu achètes peut-être deux maisons, deux gens normaux, deux maisons.

Avec la hauteur d'une table, c'est un million d'euros. Un milliard, c'est mille millions. Donc c'est mille mètres, c'est un kilomètre.

Donc en fait si tu prends en hauteur, c'est plus une table, c'est trois fois la hauteur de la tour Eiffel. Un milliard, c'est pas la hauteur de la tour Eiffel, en billets de 100 serrés tout neufs, c'est trois fois la hauteur de la tour Eiffel, un milliard. Quand on donne un milliard de plus ou dix milliards de plus à quelqu'un qui est déjà milliardaire, Arnaud, il a 200 milliards.

Il avait 200 milliards il y a deux ans, je crois trois ans. Donc il en a encore plus maintenant, il est en train d'arriver à 300. Prenons 200 milliards.

200 milliards en hauteur, vous ne pouvez pas voir, c'est trop. Alors vous les mettez à l'horizontale, vous mettez la pile à l'horizontale et vous êtes au début de la pile de billets. En voiture, à 130, il faut une heure et demie pour arriver au bout de sa pile de billets de 100 euros tout neufs.

200 milliards, il faut faire 200 kilomètres. Il faut une heure et demie à 130. Rien ne justifie ça.

Il faut comprendre que les... Je ne veux pas ouvrir une trop grande parenthèse parce qu'on sort du sujet, mais pas tout à fait quand même. Parce que pour corrompre, il faut des corrupteurs.

Et les ultra-riches ont les moyens de corrompre qui n'ont jamais existé. Dans l'histoire de l'humanité, on n'a jamais eu un tel pouvoir de corruption. Quand on va empêcher l'ultra-richesse, on va empêcher l'ultra-corruption.

On va mettre une limite au patrimoine. On va mettre une limite au revenu. On va la mettre très haute.

Stéphane Bernard (3:50:25 - 3:51:50)
– Mais est-ce que l'ultra-corruption est la vraie problématique ? Parce que la vraie problématique, c'est la corruption de masse. C'est la petite corruption.

Est-ce que tu penses, pour revenir aux médias, que les journalistes... Ce que je veux dire par là, c'est que chacun a sa somme. Je ne sais plus, je crois que c'est dans le parrain à un moment donné.

Il y a une citation comme ça. Bref, chacun a son prix. On achète chacun en fonction de ses ambitions et de ses petits, grands ou moyens rêves.

La corruption journalistique, par exemple, comment tu peux arriver à un moment donné ? Est-ce qu'on peut appeler ça de la corruption ? Est-ce qu'un journaliste de France Info qui désinforme en permanence en disant que, par exemple, c'est de la faute, il n'y a même pas de débat et qu'on n'a pas le droit de discuter du réchauffement climatique, alors qu'on sait très bien que ce n'est pas le réchauffement qui est un problème, mais c'est la systémie totale et qu'on a déjà dépassé dans beaucoup de secteurs systémiques les codes d'alerte et qu'aujourd'hui, ce réchauffement climatique n'est juste encore qu'un bâton de puce pour nous faire avancer dans une direction qu'ils ont choisie.

Comment on empêche la corruption des journalistes aujourd'hui ? Parce que les journalistes, ce n'est pas des multimillionnaires. Pourtant, on pourrait considérer qu'ils

sont corrompus, ces gens-là.

Etienne Chouard (3:51:50 - 3:56:18)
Attends, les journalistes comme Léa Salamé ou les gens de Cédan-Lerre, ils gagnent beaucoup d'argent. C'est des dizaines de milliers d'euros par mois, donc c'est beaucoup d'argent. Et pour payer des sommes pareilles à tous les soldats du journalisme, des riches, il faut une grande richesse.

Mais s'il n'y a plus d'ultra-riches pour payer ces gens-là et si tu as des chambres de contrôle populaire pour vérifier, on ne va pas arriver à quelque chose de parfait. Ce n'est pas l'objectif. Il faut juste qu'on ait les moyens de se défendre contre les salauds du moment.

On ne va pas arriver à supprimer toutes les formes de corruption. Il en restera. Il faudra qu'on improvise au fur et à mesure, qu'on s'adapte aux nouvelles formes qui vont apparaître.

Mais il me semble qu'il nous faut d'abord un pouvoir populaire pour résister, pour nous défendre et puis pour inventer les solutions les unes après les autres. On n'aura pas de solution totale. Je pense que le tirage au sort est une...

Le tirage au sort produit de la rotation des charges. Le tirage au sort des décideurs permet de protéger contre les mandarinas, les chefs de services qui deviennent des tyrans et qui entravent la science et qui entraînent des tas de dysfonctionnements, pas seulement dans la médecine, en toute matière. Il va y avoir une révolution anthropologique, une évolution anthropologique majeure quand l'humanité va comprendre la portée et les enjeux du tirage au sort à la place de l'élection.

Mais il ne faut pas renoncer à la réforme au sens strict du terme, c'est-à-dire amélioration, changement en amélioration, alors que réforme est utilisée pour toutes sortes de lois rétrogrades qui ne sont pas du tout des améliorations et qu'on appelle réforme, mais c'est un mensonge, évidemment. Je parle de vraie réforme, on ne va pas arriver à quelque chose de parfait, mais ça va s'améliorer, ça va être mieux, beaucoup, beaucoup mieux. Est-ce qu'on peut lire la deuxième alternative, la deuxième branche de l'alternative ?

Parce qu'on avait dit, pour que l'opinion publique, on pourrait dire qu'on déclare anticonceptionnelle la concentration des capitaux et les journaux appartiennent à ceux qui y travaillent, mais j'ai dit autre possibilité et je voudrais la soumettre à votre jugement pour voir ce que vous en pensez. C'est une autre possibilité de faire, de rendre les médias indépendants des pouvoirs pour qu'ils puissent inquiéter les pouvoirs. La possibilité est celle-ci.

Ça commence de la même façon, pour que l'opinion publique soit éclairée loyalement avant d'être exprimée, nous décidons, comme nous l'avons fait avec les juges, nous décidons de payer nous-mêmes, nous les citoyens, de payer nous-mêmes les journalistes, et de les rendre rigoureusement indépendants de tous les pouvoirs que nous les chargeons d'inquiéter. On fait ça, entre parenthèses, comme nous le faisons avec les magistrats, avec les juges. Les médias sont déclarés services publics, donc au lieu d'en faire des scopes, on en fait des fonctionnaires, les médias sont déclarés services publics, et en tant que tels, sont conduits par des citoyens payés, protégés et contrôlés par la démocratie.

Dans le dernier paragraphe en dessous, j'explique que les médias sont rendus indépendants des puissants du moment, mais ils ne doivent pas devenir eux-mêmes tout-puissants. Et ça, on l'écrit dans la Constitution sur tous les pouvoirs. Deux points.

Les médias doivent respecter la Constitution et les libertés fondamentales, et la Charte de Munich, moi que j'ai ajoutée. Les médias sont placés sous l'autorité de la Chambre de

contrôle populaire des médias, la CCPM, composée de mille citoyens tirés au sort pour un mandat d'un an. La CCPM est renouvelable par cinquantième toutes les semaines, il faut y réfléchir.

Qu'est-ce que vous pensez de ça ? Est-ce que vous avez, vous, d'autres moyens d'avoir des journalistes qui soient pluralistes, inaliénables, et protéger des puissants du moment tout en étant sous contrôle citoyen ?

Stéphane Bernard (3:56:22 - 3:56:30)
Je ne sais pas si quelqu'un veut intervenir. Moi, j'ai quelque chose à dire à ce sujet.

Amélie Ismaïli ((3:56:31 - 3:56:32)
Stéphane ?

Stéphane Bernard (3:56:32 - 3:56:32)
Oui.

Kaly (3:56:34 - 4:01:21)
C'est intéressant parce que ça rejoint la question que tu posais sur la corruptibilité des journalistes dans ce qu'on essaie d'imaginer. Bien entendu que les journalistes, comme tout un chacun, peuvent être corrompus à titre individuel. Mais déjà, à partir du moment où ils ne sont plus dans un système hiérarchique aussi puissant que celui que nous vivons aujourd'hui, ça devient plus compliqué.

Parce que, comme ça a été expliqué, aujourd'hui, pour moi, en tout cas, c'est comme ça que... Émilie n'est plus là, mais on en discutera. Je comprends bien la difficulté de faire la distinction entre les faits et les opinions.

Et je comprends bien, encore une fois, que les faits peuvent être manipulés à des fins pour biaiser l'information et manipuler les citoyens. Il n'empêche qu'aujourd'hui, quand nous avons un milliardaire qui rachète un média et qu'il vire tous ceux qui ne sont pas prêts à se soumettre à sa volonté éditoriale et qu'il conserve tous ceux qui sont finalement malléables... Je prends un exemple très simple.

Ceux qui étaient au JDD avant l'arrivée de Bolloré avaient une ligne éditoriale qui, du jour au lendemain, parce que le directeur d'édition est très orienté du fait de ses postes précédents et de sa ligne éditoriale, et que pour pouvoir travailler avec lui, il faut se soumettre à cette ligne éditoriale. Ces personnes-là, c'est quoi si ce n'est de la corruption ? Ils sont corrompus, en fait, par le salaire qu'ils perçoivent.

Ils n'ont plus la liberté d'opinion en quelque sorte, mais je pense que même leur liberté d'analyse, de vérification et d'expression des faits est entravée par la structure hiérarchique dans laquelle ils se situent. Donc, évidemment qu'il faut libéraliser cela, c'est-à-dire faire en sorte qu'il n'y ait pas de bénéficiaires du travail des journalistes, et que le vrai bénéficiaire soit l'ensemble des citoyens à travers la pluralité d'informations qui est propagée. Et donc, comment est-ce qu'on peut éviter la corruption individuelle ?

C'est là où j'expliquais tout à l'heure, et je peux comprendre que je n'ai pas le niveau d'approfondissement que peut avoir Amélie, mais il y a quand même pour moi quelque chose qui est significatif. Quand on a un ensemble de journalistes qui défendent une contre-vérité, ils le font bien parce qu'ils y ont un intérêt ou que cela leur a été commandité. Et ça, un organe citoyen de vérification peut facilement le révéler.

Et je reprends cet exemple parce qu'il est vraiment marquant. Quand on a un président de la République qui dit quelque chose, le chlordécone n'est pas cancérigène, et que peu de temps après, on a l'Élysée qui dit que le président n'a jamais dit ça, alors qu'on a les vidéos et qu'elles ne sont pas faites par des IA, et qu'on a des journalistes qui vont reprendre le communiqué de l'Élysée pour défendre finalement un mensonge. On a bien là en face de

nous des journalistes qui ne respectent plus la Charte de Munich et qui sont en contrevenance avec leurs obligations de journaliste.

Si on avait un organe citoyen qui dirait à tel journaliste que vous avez dérapé, il va falloir que vous fassiez une rectification, et puis vous avez quand même un état de surveillance qui va se mettre en place et puis un avertissement. Et puis au bout de deux avertissements, il faut que des sanctions tombent. Donc ça veut dire que quelqu'un qui voudrait corrompre un journaliste en l'obligeant à biaiser la vérité, et c'est là où je fais la distinction entre journaliste, chroniqueur, éditorialiste et autre, ce journaliste risque sa place parce qu'il va accepter contre avantage de biaiser la vérité.

Et du coup, bien entendu, on ne pourra pas la supprimer, l'éradiquer, la corruption. On aura toujours des corrupteurs et des personnes pour s'y soumettre. Mais on peut déjà faire en sorte qu'elle soit extrêmement réduite par rapport à un système où aujourd'hui elle est presque pour moi la norme.

En tout cas, moi, je le perçois comme ça. Je veux bien me tromper, mais quand je regarde le nombre de faits, de mensonges qui sont propagés, je veux bien que les journalistes puissent être dans une volonté d'être malgré tout honnêtes et simplement d'exprimer des opinions. Je pense qu'une bonne partie se soumet à celui qui les finance.

Comme on dit souvent, celui qui paye l'orchestre choisit la musique. Je pense très sincèrement que c'est le cas dans les médias de journalisme.

Etienne Chouard (4:01:21 - 4:01:44)
– Mais alors, Kali, quel statut tu leur donnes ? Moi, je parle de scope ou de fonctionnaire. Soit on en fait des coopérateurs, propriétaires de leur entreprise, soit on en fait des fonctionnaires, protégés par nous parce qu'ils deviennent des services publics.

Kaly (4:01:44 - 4:01:45)
– Moi, j'en fais les deux.

Etienne Chouard (4:01:46 - 4:01:48)
Pour moi, il peut y avoir les deux.

Kaly (4:01:48 - 4:03:30)
Tout comme tout à l'heure, j'expliquais que pour ce qui est des œuvres artistiques, le cinéma, on peut très bien choisir d'être financé par la collectivité et donc, du coup, on va être sélectionné par la collectivité quant aux projets artistiques que l'on propose, mais on peut aussi décider de se financer soi-même et de faire cette œuvre artistique à condition qu'elle rencontre un public. Là, c'est pareil, je peux très bien décider d'être journaliste au sein de l'organe d'État, surveillé, encadré, de la même manière, mais je suis financé et payé par les citoyens à travers la RAC, un système équivalent, mais je peux aussi décider d'être dans une scope avec des personnes qui partagent l'idée du journalisme avec moi, qu'il soit d'investigation ou de propagation de l'information simplement, et puis je vais créer un média dont nous serons collectivement propriétaires, il n'y a personne qui va pouvoir nous le racheter, et là, c'est pareil, je vais devoir me soumettre à l'approbation du public, c'est-à-dire que si le public ne vient pas acheter mon média, je ne serai pas rémunéré et je vais donc devoir arrêter mon activité. Et ce qui fera que mon média sera acheté, c'est par la qualité des enquêtes que je vais mener, par la qualité de l'information que je vais pouvoir propager, et qui, justement, sera en quelque sorte validée. Déjà par le fait que si je dis des bêtises qui peuvent supposer que je suis corrompu, je serai en état d'être surveillé par une commission citoyenne de vérification et d'encadrement.

Donc pour moi, les deux peuvent coexister. OK.

Etienne Chouard (4:03:32 - 4:04:10)
Sur la corruption, il faut peut-être signaler que, bien sûr, on peut donner beaucoup

d'argent à quelqu'un pour le corrompre, mais ça ne permet pas de corrompre tout le monde. Il y a des gens qui ne sont pas sensibles à ça, qui sont même très vexés par le fait qu'on essaye de faire ça et qu'ils se mettent à tempêter. Mais la corruption, ça peut se faire par la terreur aussi, pour inquiéter les proches, les enfants...

Ou la flatterie. Ça, c'est encore autre chose. Mais la corruption par la terreur, il y a vraiment moins de gens qui sont capables de résister.

Kaly (4:04:11 - 4:05:21)
C'est pour ça que j'explique souvent que c'est bien de mettre en place des systèmes qui se veulent vertueux. Mais comme on dit, la confiance n'exclut pas le contrôle. Ce n'est pas parce qu'on a confiance dans un système qu'il faut se dispenser de tout contrôle du système.

Donc, même si on met en place un système vertueux, quant au fait d'avoir des journalistes qui soient le plus honnêtes possible, parce qu'ils n'ont pas véritablement d'intérêt à ne pas l'être, ils peuvent être menacés ou sous une emprise X ou Y. Et c'est pour ça qu'il faut un système de contrôle qui fasse que si jamais quelqu'un voulait pervertir le système, un, ça va être très difficile pour lui de le faire de façon massive, deux, ce qu'il entreprendra sera contrecarré parce que s'il arrive à kidnapper la famille de plusieurs journalistes et qu'il leur demande... Non, mais on va dans un cas extrême, volontairement.

Et qu'il arrive à les obliger, au-delà même de la corruption financière, à leur faire dire quelque chose qui va dans son intérêt. Le fait qu'il y ait des commissions citoyennes qui le surveillent, ça va forcément limiter son action de nuisance. Oui.

Stéphane Bernard (4:05:25 - 4:06:38)
Mais n'y a-t-il pas aussi dans cette réflexion, c'est juste une question que je pose, n'y a-t-il pas dans cette réflexion, dans le pendant de vouloir faire des journalistes, des fonctionnaires, une tendance et une possibilité de recréer une nouvelle doxa ? Et comment pourrait-on du coup avoir une totale liberté d'expression ? En tout cas, c'est comme ça que je vois la chose.

La démocratie est une totale liberté d'expression, y compris de pouvoir dire tout et son contraire et quand même n'importe quoi. Tout à l'heure, Amélie posait cette question, justement, de cette forme de pluralité qui voudrait dire que même si des Julien Pain ou le Faschiking, donc on est tous ici, en tout cas, conscients de l'inappropos de la chose, ça doit quand même continuer d'exister dans une démocratie. On retombe sur les mêmes problèmes de la dictature de la majorité ou la dictature des minorités aussi agissantes, comme parfois on peut voir à l'inverse.

On reste toujours sur cette problématique.

Kaly (4:06:39 - 4:08:08)
La question, Stéphane, c'est à quel doxa serait soumis cet organe ? Parce qu'aujourd'hui, s'il y a une doxa, c'est qu'elle sert des intérêts. Il y a un panneau que j'aime bien utiliser parfois quand je suis face à des personnes qui propagent des absurdités, c'est que les médias sont tellement dépendants du système qu'ils feront tout pour le défendre.

Mais à partir du moment où ils ne sont plus dépendants d'un système, ils n'ont plus aucune raison de se compromettre pour le défendre. Et c'est ça qui m'a opposé tout à l'heure à Amélie. Je veux bien qu'une bonne partie des journalistes soient dans ce que j'appellerais un biais cognitif, qui fasse qu'ils sont convaincus de faire correctement leur travail.

Mais ça n'empêche que, tout comme on parlait tout à l'heure des médecins qui ont vacciné, qui ont accepté un ordre qui venait de haut, ils se sont soumis à quelque chose qui, s'ils n'avaient pas de hiérarchie... Pour faire simple, imaginons la crise Covid où il n'y a pas de gouvernement pour dire aux médecins « Vous devez faire ça ». Il n'y a pas de

supériorité.

C'est à chaque médecin de décider comment est-ce qu'il va soigner. Est-ce que véritablement ce qui s'est passé, ce serait passé ? J'en suis pas convaincu.

Et du coup, pour les journalistes, c'est pareil. S'il n'y a pas de système éditorial pour dire aux journalistes « Ah non, ça, je ne vais pas le diffuser. Ah ouais, mais ça, on va avoir des problèmes.

Ah mais ceci, ah mais cela. » Très sincèrement, est-ce qu'on aurait les mêmes informations, les mêmes médias, la même teneur d'information qui serait diffusée dans l'ensemble des médias ? Là, de la même manière, j'en doute.

Etienne Chouard (4:08:11 - 4:09:29)
J'ai oublié de vous dire tout à l'heure, on a parlé de la charte de Munich que j'avais intégrée dans mon chantier de constitution. J'ai aussi intégré le code de Nuremberg, celui qui n'a pas de force contraignante, parce que c'est juste un code qui a été écrit par les juges en 1947, je crois que c'est 1947, et qui n'a pas de force contraignante, alors que c'est lui qui aurait pu nous permettre de nous protéger contre la vaccination obligatoire et autres saloperies. Et je l'ai intégré tel quel pour lui donner une force contraignante, avec une chambre de contrôle populaire, du respect de ces principes.

Maintenant, on n'arrivera pas à une solution parfaite, mais je trouve que le fait de prendre la corruption, d'une part par la chambre de contrôle populaire qui contrôle que les gens ne sont pas corrompus, mais aussi en appauvrissant les corrupteurs, c'est-à-dire qu'en fait, il n'y a plus d'ultra-riches, il n'y a plus de milliardaires, il n'y a plus que des millionnaires, et encore. Mais ça appauvrit la corruption, c'est une façon de faire aussi qui est complémentaire, je trouve.

Stéphane Bernard (4:09:32 - 4:11:25)
Alors on n'a pas eu le temps de parler de la formation, on n'a pas eu le temps de parler vraiment non plus de l'éducation dans le tronc commun, avant que les gens s'orientent vers les études supérieures de journalisme, parce que c'est comme ça qu'on le dit dans les écoles supérieures de journalisme. Peut-être aussi que pour aller vers une démocratie, il serait bien que des matières telles que la philosophie, une forme de psychologie, un peu d'anthropologie, commencent à être enseignées, à être adaptées sous des programmes au collège, parce que peut-être qu'on arriverait à faire des citoyens un petit peu plus vertueux et plus aptes à vivre et à communiquer avec l'autre, et qui pourraient, une fois qu'ils deviennent des journalistes éclairés et non corruptibles, pourrait être quelque chose, pas forcément un objectif inatteignable, mais au moins un objectif au moins disant le plus respectable, ce vers quoi on essaie de tendre.

Il y a forcément aussi l'aspect éducationnel et d'instruction qui rentrent en ligne de compte, et bien avant de décider d'être un journaliste, que ce soit par vocation ou aussi par hasard, puisqu'aujourd'hui on se rend compte que... Alors ce n'est pas notre cas, nous, on prend la parole parce qu'on est citoyen et on ne se prétend pas du tout des journalistes, mais il y a quand même des gens qui ont des parcours très aléambiqués et qui sont pourtant respectés, considérés comme des journalistes, donc il n'y a pas non plus un tronc commun forcément tout à fait adapté, et on n'en a pas du tout parlé. Ce serait peut-être l'occasion d'une seconde émission en présence d'Amélie, puisqu'on n'a pas fini de creuser toutes les questions d'ailleurs.

Kaly (4:11:26 - 4:13:25)
Moi, dans ma conception d'une véritable démocratie, ce n'est pas uniquement les médias ou le système législatif ou représentatif ou quoi que ce soit qui doit être modifié, c'est vraiment l'ensemble de ce qu'il fait la société qui doit être remis à plat. On doit le repenser parce que ça fait tellement longtemps qu'il a été capté sous tout ce que reflète l'organisation de la société que tout est pour moi en grande partie dévoyé de sa fonction

primaire. Et en l'occurrence, l'éducation aujourd'hui n'est pas un système fait pour émanciper l'individu, on ne fait pas de l'enfant par le système scolaire aujourd'hui, par le système éducatif, un être qui est fait pour s'émanciper, mais c'est fait pour en faire un être corvéable et utilisable et soumis au système.

Donc, bien évidemment que ça, c'est une partie qui est connexe avec le système éducatif. Comment, dans une véritable démocratie, devrions-nous instruire les générations futures pour qu'elles soient sources d'amélioration et non pas sources d'affaiblissement ? J'aime bien les dictons parce que ça simplifie la pensée.

Il y a un dicton qui dit que ce n'est jamais les rebelles qui ont fait les pires choses au monde, c'est toujours les soumis qui se sont justement adaptés à ce qu'on leur demandait de faire. C'est-à-dire que les pires catastrophes du monde ont toujours été réalisées par des gens qui se sont soumis. La question, c'est comment est-ce qu'on est capable de faire en sorte que des personnes soient à la fois éduquées, donc la nécessité de leur transmettre quelque chose, mais à la fois capables de se rebeller, de ne pas se soumettre ?

C'est pour moi un point central dans ce qu'on peut réfléchir sur la partie éducation. Et du coup, faire en sorte qu'un journaliste, qui est normalement une sentinelle, comme ça a très bien été expliqué, soit plus attaché à l'idée de chercher la vérité, faire émerger l'intérêt général, plutôt que de se soumettre à un propriétaire qui paye son salaire.

Stéphane Bernard (4:13:29 - 4:13:38)
Etienne, on va te laisser conclure. Peut-être qu'on a fait pour cette première émission, en tout cas, pas le tour, mais un bon bout de chemin.

Etienne Chouard (4:13:43 - 4:18:16)
Merci pour ce que vous faites. C'est un vrai chantier important, celui-là. Celui de l'éducation, de déclarer l'opinion.

Il va falloir que je relise mes notes, parce que j'ai vu une aporie ou deux, une difficulté apparaître sur laquelle il faut qu'on réfléchisse. Mais on progresse, on a déjà des pistes pour améliorer les choses quand même. Je ne sais pas comment on va faire le jour de l'insurrection.

Le lendemain, il y avait... On en parlera la prochaine fois. Notons le...

Prenons que le pouvoir soit bien intentionné. On a une vraie démocratie. Les gens qui sont au pouvoir sont au service du peuple.

Il y a une rotation. Ça n'a rien à voir avec la richesse. C'est des gens normaux qui sont aux manettes, comme pendant la commune de Paris en 1871.

Il faut écouter Guillemin là-dessus. Henri Guillemin, sur la commune de Paris, vous avez une quinzaine de conférences d'une demi-heure. Ça dure sept heures.

C'est passionnant. C'est complètement scotchant. J'ai écouté dix fois ce truc.

La commune de Paris expliquée par Guillemin, c'est un monument. Ça va changer votre vie. On dirait qu'on y est.

Ça y est. On n'a pas fait une révolution, on a fait une évolution institutionnelle. Ça y est, on a des institutions démocratiques que nous avons démocratiquement voulues imposer et que nous faisons respecter nous-mêmes.

OK. Est-ce que le pouvoir du moment, le pouvoir citoyen du moment, n'a pas besoin de médias ? Ce n'est pas tous les médias, mais est-ce qu'il n'a pas besoin d'un média public

qui soit le média, qui soit la parole du gouvernement ?

Le gouvernement... Je suis moi aussi entraîné, alors que je critique moi-même l'usage du mot « gouvernement ». Je suis un vieux monsieur, j'en ai parlé toute ma vie, donc je continue.

Mais pour ne pas parler du gouvernement, il faut parler de l'exécutif ou le Parlement. Les fonctions en place ont besoin du concours de la population. Imaginez, vous êtes au pouvoir, vous êtes tiré au sort, et vous avez besoin que la population comprenne ce que vous êtes en train de faire.

Donc il va falloir que vous lui parliez. Il faudrait qu'il y ait des grands médias publics, peut-être sous contrôle citoyen, admettons, mais il ne faut pas que tous les médias échappent au pouvoir. Donc là, je pense contre moi-même, parce que je vous disais, les médias, c'est les inquiéteurs du pouvoir, donc les médias doivent être, non pas au service du pouvoir, mais à les inquiéter.

Et en même temps, je pose ce problème-là, parce que je pense que c'est nécessaire, c'est utile. Les gens qui vont nous représenter, et pas de façon professionnelle, ces gens-là vont avoir besoin de communiquer avec la population. Il va bien falloir leur donner des médias, des haut-parleurs pour qu'ils puissent parler.

Est-ce qu'on les appelle des journalistes ou pas ? Je ne sais pas, peut-être pas. Peut-être que c'est Amélie qui arrive quand elle dit que tous les journalistes ne sont pas forcément des opposants au pouvoir, et le pouvoir a besoin de journalistes qui lui sont favorables aussi.

Parce que c'est vrai que si le pouvoir n'est plus mal intentionné comme il l'est, évidemment avec l'élection, parce que l'élection donne le pouvoir aux riches, donc ça fait des hommes au pouvoir des ennemis, des ennemis du peuple, c'est des amis des riches. Les majorités au pouvoir, par le mécanisme de l'élection, c'est des ennemis du peuple. C'est vrai qu'à partir du moment où on a évacué l'élection parmi des candidats, et qu'à la place on a mis des élections sans candidats et du tirage au sort, tout a changé tellement qu'on a moins besoin de sentinelles du peuple et on a besoin quand même de...

On a moins besoin, et peut-être que... Je ne sais pas comment appeler ces haut-parleurs...

Stéphane Bernard (4:18:16 - 4:18:27)
La coordination des débats, Etienne, tu parles de la coordination des débats en fin de compte qui nous aide à faire démocratie, c'est à ça que tu fais référence, presque en opposition au journalisme.

Etienne Chouard (4:18:27 - 4:18:59)
Oui, voilà, c'est ça. Est-ce qu'on parle de journalisme ou pas ? Est-ce qu'on garde ce mot précieux journaliste comme sentinelle du peuple ?

Est-ce qu'on nomme... J'allais dire la voix du peuple, parce qu'en fait si c'est une vraie démocratie qu'on a instituée, c'est le peuple en train d'agir parce qu'ils ont des mandats courts et c'est eux qui sont en ce moment, et le peuple au pouvoir a besoin de parler au peuple, au reste du peuple.

Kaly (4:19:00 - 4:19:41)
Alors moi, Etienne, c'est intéressant ce que tu dis, parce que dans mon modèle, j'ai justement essayé de penser ça. C'est-à-dire qu'il y a d'un côté les médias, c'est-à-dire les médias composés qu'on pourrait considérer comme étant indépendants, même s'ils sont sous statut de fonctionnaire ou de scope, mais ils sont indépendants et il y a, dans l'idée, encore une fois, où on serait dans une vraie démocratie, la télé citoyenne, enfin les médias citoyens, c'est-à-dire leur objectif, c'est d'organiser les échanges interpersonnels.

Ce n'est pas de diffuser de l'information, de faire des enquêtes ou quoi que ce soit, mais c'est de favoriser les échanges et les débats qui sont nécessaires à toute société qui s'auto-organise.

Stéphane Bernard (4:19:45 - 4:19:45)
Je suis assez d'accord.

Etienne Chouard (4:19:46 - 4:21:28)
Alors attends, parce que ce n'est pas exactement ce que je disais, je suis tout à fait d'accord avec ça, évidemment, mais ce n'est pas exactement ce que je disais. Je disais, ceux qui ont le pouvoir en ce moment, comme on a tout changé dans la Constitution, on a retiré cette autoroute vers le pouvoir qu'ouvre l'élection aux riches, l'élection donne le pouvoir aux riches, c'est ça qui est dingue, que ça fasse 200 ans et qu'on n'a toujours pas réussi à mettre ça en évidence et à y mettre un terme, mais l'élection donne le pouvoir aux riches. Mais si nous instituons le tirage au sort à la place, les riches ont un mur, plus personne, et les sociétés secrètes non plus, les francs-maçons, les mafias, toutes les sociétés secrètes, même celles qui n'ont pas encore de nom, c'est celle de l'avenir, que vous ne connaissez pas encore, toutes elles vont avoir, si on prend un vrai tirage au sort sous contrôle citoyen, bien simple, rudimentaire, facile à contrôler, un vrai tirage au sort, le pouvoir est plus accessible à ceux qui le veulent.

Et si on fait ça, ceux qui sont au pouvoir ne sont plus des professionnels, ils ne sont plus des ennemis du peuple, c'est le peuple lui-même. Donc on a moins besoin de ce dont on est en train de parler aujourd'hui, des journalistes sans signe du peuple, mais eux, ils ont besoin de nous parler. Ce n'est pas seulement les débats entre nous, les échanges entre nous, là je parle de nécessaire au parleur du pouvoir vers le peuple.

Stéphane Bernard (4:21:29 - 4:21:34)
Oui, c'est bien, mais c'est normal, ce que j'appelle moi télé citoyenne,

Kaly (4:21:34 - 4:22:54)
c'est justement, en fait, une sorte de canal médiatique, c'est un média qui permet à ceux qui sont effectivement tirés au sort, les représentants, ceux qui sont sur le fonctionnement exécutif aussi, parce qu'il y a des besoins exécutifs, et donc à partir de là, il faut que l'information puisse descendre, et une fois que l'information est descendue, il faut qu'on puisse en débattre.

Donc ce que j'appelle moi le média citoyen, qui n'est pas la même chose que le média indépendant, c'est une ou plusieurs chaînes d'informations qui vont permettre de faire redescendre l'information et des structures de type réseaux sociaux, systèmes d'échanges interpersonnels pour justement discuter, favoriser les échanges sur l'information qui a été donnée par les tirés au sort, par les représentants, les exécutifs, peu importe, et qui est donc dissociée de la partie médias indépendants qui, eux, sont là pour purement divertir et purement informer, faire des enquêtes, du journalisme tel qu'on peut le concevoir au sens le plus noble.

Etienne Chouard (4:22:55 - 4:23:43)
– Moi je vais garder la distinction de Frédéric tout à l'heure qui nous avait dit qu'il faut distinguer les médias d'information des médias commerciaux, il disait. – Oui. – Et ce n'est pas bête ça.

Alors moi j'avais la même objection que celle qui est venue à l'esprit de Stéphane quatre heures après, c'était les médias commerciaux, comment vous allez les empêcher de devenir politiques par la bande ? Leur étiquette officielle ce sera les médias commerciaux, ce ne sont pas les journalistes, mais ils vont faire de la propagande politique, qu'est-ce qui va les empêcher ?

Stéphane Bernard (4:23:43 - 4:24:08)
– Ce n'est pas un problème, la propagande, la diversité d'opinion, la presse d'opinion n'est pas un problème, ce qui est un problème c'est quand elle avance à visage masqué et qu'elle s'impose comme une voix unique et la seule officielle, mais la diversité d'opinion, la presse d'opinion ne semble pas être un problème, Frédéric tu veux intervenir ?

Fred (4:24:08 - 4:25:12)
– Oui je veux intervenir parce que par rapport à ça bien sûr il y a un vrai problème que les milliardaires possèdent de la presse, mais pour atténuer ça le gros problème c'est que par exemple Bouygues diffuse sur des canaux TNT ou des canaux box sur des canaux privilégiés le vrai problème c'est que le Parisien touche des subventions pour la diffusion de sa presse écrite et a de la TVA réduite donc si on considère ces médias comme une entreprise normale de type catalogue Ikea, aujourd'hui Ikea s'ils veulent diffuser leur catalogue ils vont payer les frais postaux plein pot, ils vont payer la TVA à 10 ou 20% ils n'auront pas des niches fiscales donc demain vous reliez TF1 pendant la période révolutionnaire ou même après vous reléguez TF1 non pas sur les 15 premiers canaux de la TNT ou des box mais dans les canaux 600, 700 forcément déjà la diffusion va s'atténuer par rapport à d'autres médias d'information qui eux peut-être ont 10 créneaux sur 15 de la TNT réservée ou peut-être même l'intégralité de tous les canaux.

Kaly (4:25:13 - 4:25:46)
– Sans subvention il y a énormément de titres de presse voire même de certains médias qui ne seraient déjà plus là ils sont détenus par des milliardaires non pas parce qu'ils sont rentables mais parce qu'ils sont des sources d'influence oligarchique et politique et que c'est par la subvention qu'ils continuent d'exister – Et aujourd'hui même dans les métros, les gares, etc.

Fred (4:25:46 - 4:26:16)
ils ont des kiosques, c'est de subventionner tout ça c'est sûr que demain ils n'ont pas cet avantage-là du fait de se dire presse ou journaliste c'est sûr que leur information sera reléguée au second plan et ça mettra une égalité, j'ai envie de dire ça met une égalité je reprends mon catalogue Ikea mais ça met une égalité devant le catalogue Ikea, pour moi TF1 qui vend du cerveau disponible pour vendre du Coca-Cola doit avoir les mêmes droits et les mêmes devoirs que Ikea quand il fait son catalogue et ne pas avoir d'avantage fiscal

Kaly (4:26:16 - 4:26:44)
– Il y a même un élément supplémentaire Frédéric c'est qu'aujourd'hui TF1 quand il donne de l'information sur des émissions de reportage, sur le journal ou quoi que ce soit il bénéficie d'une crédibilité que l'on n'accorderait pas à un magazine Ikea, si dans Ikea il y avait des enquêtes journalistiques sur l'industrie du meuble je pense qu'on ne l'apprendrait pas mais étant véritablement fiable et ça, ça joue aussi

Etienne Chouard (4:26:44 - 4:26:54)
– On a vu plein de trucs bien il va falloir faire la retranscription

Stéphane Bernard (4:26:54 - 4:26:56)
pour mettre de l'ordre

Etienne Chouard (4:26:56 - 4:26:58)
vous avez les outils de retranscription ?

Stéphane Bernard (4:26:59 - 4:27:34)
– Oui bien sûr, comme tout à choix la prochaine fois Fréd, il y a le lien tu aurais pu monter, il n'y a pas de problème on va clôturer malheureusement mais n'hésite pas la prochaine fois Fréd avec plaisir – Pas de problème, ça marche – C'est Fred le parisiaste il disait je regrette de ne pas être là pour vous challenger camarades mais il aurait pu monter quand même, c'est pas grave excuse-moi Fréd, c'est vrai il y avait Omoni du coup je ne sais plus de quoi je parlais

Etienne Chouard (4:27:35 - 4:27:37)
– On peut...

Stéphane Bernard (4:27:38 - 4:29:13)
– Ah oui la transcription comme à chaque fois il va y avoir un extrait podcasté et un verbatim fait par l'IA en transcription écrite totale de toute l'émission sous une huitaine de jours, on continue à chaque fois la seule chose qu'on a supprimée pour des raisons trop longues à expliquer c'est qu'on mettait après à détermination et à la possibilité dans un forum de discuter et puis après on faisait voter les gens sur les définitions, quand on avait fini l'extraction etc.

on l'a fait sur les trois premières mais on n'a pas pu continuer de le faire pour l'instant parce que la société qui s'occupe de ça est bloquée pour procédures avec l'adminium c'est compliqué, donc on va essayer de trouver un autre système, c'est pour ça qu'avec la MDF on va créer un autre outil qui est l'Institut citoyen de consultation et qui va permettre de faire aussi ces choses-là, c'est-à-dire des sondages, des enquêtes et de pouvoir mettre à la votation ce qui sera extrait, alors tu auras sous huitaines et très rapidement, même plus tôt si ça t'intéresse, l'extraction faite par une intelligence artificielle qui fonctionne bien, il y a quelques incohérences mais tu arrives avec des recherches à décorriger à 97-98% le résultat est bluffant d'ailleurs moi j'en ai eu quelques-unes

Etienne Chouard (4:29:13 - 4:29:16)
Quel IA vous utilisez ?

Stéphane Bernard (4:29:16 - 4:30:08)
Moi j'utilise TurboScribe excuse-moi pour mon anglais qui est très mauvais c'est cet IA-là qui fonctionne bien qui a l'avantage de pouvoir séparer automatiquement les intervenants sans aucune erreur puisque visiblement elle reconnaît sans aucun problème les voix et donc elle fait les retranscriptions avec les intervenants et quand tu l'exportes après tu peux avoir comme on l'a vu puisqu'il y en a eu quelques-uns ils sont consultables sur le site de DemocracyDirect.org vous allez sur la rubrique ACL et vous trouverez toutes les retranscriptions des émissions qu'on a faites ensemble et ce qui est bien c'est que dans l'export ils te font la chronologie

Etienne Chouard (4:30:08 - 4:30:11)
ils te font quoi ?

Stéphane Bernard (4:30:12 - 4:31:05)
ils te font la chronologie avec le chronomètre et le timing intervenant par intervenant c'est intervenant 1, intervenant 2, intervenant 3 une fois que tu as réussi à t'identifier tu peux extraire carrément ce qui t'intéresse et puis avec des outils de recherche et de remplacement arriver vraiment à corriger moi j'ai travaillé sur 3 heures d'émission c'est transcrit en 10 minutes c'est exporté en 15 secondes et après il faut que tu travailles un petit peu si tu veux extraire des parties qui t'intéressent tout particulièrement tu fais des recherches par mots-clés et tu isoles en une demi-heure tu as réussi à isoler ce qui peut t'intéresser c'est vraiment très intéressant

Etienne Chouard (4:31:05 - 4:31:09)
tu lui donnes un son mp3 ou une vidéo ?

Stéphane Bernard (4:31:11 - 4:31:57)
je lui donne un mp3 de la vidéo qui va être mise sur Youtube alors moi j'extrais directement avec l'outil Rostream que tout le monde utilise j'ai la possibilité d'exporter l'enregistrement de cette vidéo en une fois avec tous les intervenants ou de l'exporter intervenant par intervenant si demain tu me dis tu peux me donner le mp3 de tout ce que j'ai dit je le sors et tu as été détecté dans ton canot mais ça existe déjà sur Discord aussi quand on faisait des réunions sur Discord Léo aussi fait ce genre d'extraction avec Discord il y a des outils qui

le font parfaitement

Etienne Chouard (4:31:57 - 4:32:03)
ton lien s'appelle TurboScribe c'est gratuit ou c'est payant ?

Stéphane Bernard (4:32:03 - 4:32:48)
non c'est payant c'est pas très cher si tu as besoin tu m'envoies le lien je crois que ça doit être un abonnement on est en train de faire notre mixture ça doit coûter une centaine d'euros par an on fait de la publicité pour un outil c'est vraiment un outil intéressant puisqu'on en est à faire de la publicité pour un outil sur lequel je n'ai aucun intérêt financier bien entendu si ce n'est de le nourrir si tu recherches bien généralement les partenariats

Kaly (4:32:49 - 4:32:52)
se font en début de vidéo et ils sont financés

Stéphane Bernard (4:32:54 - 4:34:39)
nous on est des bénévoles on est des piètres amateurs TurboScribe.ai et ça marche c'est du tonnerre ça facilite la vie comme quand tu travailles avec 5 ou 6 IA pour faire des recherches c'est marrant parce qu'elles ne sont jamais d'accord et elles disent toutes des fois sur des sujets les mêmes conneries sur ce nous allons terminer merci Etienne de ta patience je vais lancer le générique jeudi on reçoit Yvan Bachaud le père fondateur du RIC comme il est nommé dans la presse on va faire connaissance avec ce monsieur sur une émission de fond merci à tous d'avoir été là merci à nos auditeurs pour une première c'était pas si mauvais on n'a pas eu une interaction aussi énorme que quand on faisait des Space 2X peut-être que les gens n'ont pas osé monter peut-être que j'ai mal communiqué quelqu'un comme Fred qui est au vu de tout ça n'avait pas compris que le lien était vivant on a eu Olivier et l'étrangère peut-être que pour la prochaine fois on en aura plus merci à tous passez une douce nuit bonne soirée